LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 19 JUIN 1964 — PRIX 10c



Fonds de Défense St-Onge

Ceux qui mettent à l'épreuve une loi semblant en désaccord avec leurs droits naturels et constitutionnels, doivent se décider à agir à un moment donné. Mais, en plus du courage requis pour lancer une entreprise si lourde de conséquences, il leur faut aussi une bonne mesure de ce courage à long terme qui s'appelle la patience. Car les causes de ce genre, procèdent lentement. Il y a des journées de haute tension en cours, mais il y a aussi ces journées, plus nombreuses, d'attente, dans l'incertitude, dans l'ombre.

Les familles St-Onge et associées ont connu des moments émouvants devant le juge. Aujourd'hui, en attendant le procès en deuxième instance, l'appel, c'est l'heure de l'anxiété, de la routine, de la persévérance.

Pendant cette période "grise", les gestes de solidarité à l'égard des familles St-Onge et associées ont une valeur spéciale. L'obole aide à conjurer le spectre des dépenses à payer, mais elle est encore plus précieuse à cause de sa valeur d'encouragement, et de plus de la promesse de prières qui l'accompagne de temps en temps. Que se passe-t-il? Rien de nouveau? C'est justement le temps le plus difficile.

Cette semaine, les témoignages de sympathie à l'égard des bénéficiaires du "Fonds de Défense" se chiffrent à 580, ci-inclus l'apport de plusieurs personnes "sociales", La Société St-Jean-Baptiste de Québec, l'Association des Acadiens, des Conseils de Chevaliers de Colomb, une Maison provinciale religieuse, "A Canadian Archbishop", etc. Il est inévitable qu'un appel de ce genre suscite ici et là des critiques ou, au moins, des silences éloquents. La direction de "La Liberté et le Patriote", responsable du lancement du "Fonds", apportera là-dessus des éclaircissements dans un prochain numéro, en autant que le permet la discussion d'une question qui est en instance devant un juge.

Mais le principe est clair. Des parents ont affirmé simplement et sincèrement, selon leurs moyens, la priorité de leurs droits sur le choix de l'école où leurs enfants seraient instruits, et cela en conformité de l'esprit qui a présidé à la fondation de la province du Manitoba. Ce principe, grâce à leur courage, est l'enjeu en ce moment.

Voici quelques extraits qui montrent justement à quel point leurs signataires ont saisi ce point.

* * *

St-Eustache

"C'est peu, mais c'est de bon coeur. Je voudrais pouvoir participer plus largement, car c'est pour une cause très importante."

"Avec mes regrets de ne pouvoir faire plus pour une si bonne cause."

"Je prie Dieu de donner plus de génie aux hommes qui travaillent contre le français."

Birch River

"I am enclosing . . . to help the St. Onge family in court or however it will help the struggle for justice for Roman Catholic school children . . ."

Aubigny

"Nous sommes heureuses de venir faire notre contribution pour le fonds de défense . . ."

St-Boniface

"Je voudrais ma bourse mieux garnie. Je serais plus généreuse."

Beauval

"En attendant que justice se fasse."

Winnipeg

"Un vieil ami me fait parvenir pour mes menues dépenses l'humble montant que je vous inclus. J'ai pensé qu'il serait plus profitable à des persécutés qu'à moi-même. Lorsque le temps de l'action est disparu, pour nous les vieux, il fait chaud au coeur de savoir qu'il reste encore parmi nos Manitobains des vaillants, pour qui l'éducation catholique et française ne sont pas de vains mots, quoi qu'en pensent certains défaitistes d'ici ou d'ailleurs."

Lorette

"Avec ma petite obole, acceptez l'assurance de mes prières pour la défense d'une si bonne cause."

Ontario

"Bon succès à eeux qui sont éprouvés."

Colombie-Britannique

"Avec plaisir nous venons supporter la famille St-Onge de notre faible obole dans sa lutte héroïque contre la loi ouvertement discriminatoire."

Montréal

"Je souhaite donc plein succès à cette équitable campagne que vous poursuivez."

Québec

"En gage d'admiration et pour témoigner de l'appui moral de ses dirigeants et dirigeantes, la Société St-Jean-Baptiste de Québec vous prie d'agréer ce chèque . . ."

* * *

La voix de l'histoire

"The bill to alter the school system followed. It was a copy of the contemporary School Act of Ontario, with the provision for separate schools omitted and also the clauses providing for compulsory school attendance.

"These last were struck out in committee, for the legal position of the government, assumed at a last minute meeting of the cabinet, was that the Catholics of Manitoba had no constitutional right to schools supported by public taxation, but did have a right to schools such as they had before the entry of Manitoba into Confederation, private schools supported by fees and gifts.

"Because of this right, children of Catholic parents could not be compelled under the constitution to attend state-supported schools."

(Morton: "Manitoba, a History", p. 248)

* * *

Voici le texte du communiqué que le Conseil de la Vie française en Amérique a fait parvenir aux organes de communication sociale de Québec au début de cette semaine:

La souscription en faveur de la famille St-Onge, lancée depuis quelques semaines, a rapporté un peu moins de mille dollars, tant au Manitoba même qu'à travers les autres provinces du Canada. Comme on le sait, M. et Mme St-Onge sont passibles de quinze jours de prison pour avoir refusé d'envoyer leurs enfants à une école publique. Ils désiraient que ces enfants continuent de fréquenter une école catholique et bénéficient du transport par autobus scolaire. Cinq autres familles canadiennes-françaises sont passibles de poursuites du même genre.

La cause St-Onge a été portée en appel. Il semble que cet appel ne sera pas entendu avant l'automne. En attendant, M. et Mme St-Onge ont dû verser un cautionnement de $500 afin de demeurer en liberté. Leurs avocats préparent avec soin leurs plaidoiries. C'est un travail considérable et qui entraîne des déboursés, car il s'agit, à l'occasion de ce procès, de revendiquer justice pour les catholiques du Manitoba dans le domaine scolaire.

Un membre du Conseil de la Vie française, M. le docteur Paul-Emile LaFlèche, a été nommé vice-président du Comité pour le fonds de défense St-Onge. Il assure la liaison entre ce comité et le Conseil de la Vie française. Les compatriotes qui désirent verser une souscription sont priés de le faire le plus rapidement possible. Ils peuvent adresser leur don au Conseil de la Vie française, 75, rue D'Auteuil, Québec 4. Il est probable que cette phase initiale de souscription sera suivie d'une campagne d'opinion. Signalons le geste généreux de nos compatriotes acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard. Leur Société St-Thomas d'Aquin a envoyé un chèque de $10.00. L'Association d'éducation de l'Ontario a souscrit $25.00 et la Société St-Jean-Baptiste de Québec le même montant.

(Communiqué)



Docteur Adéodat Lauzière

Professeur Arsène Lauzière

Le docteur Adéodat Lauzière, du Corps Dentaire des Forces Armées du Canada, autrefois de Willow-Bunch, Sask., vient d'être promu au grade de lieutenant-colonel. Ancien élève du Collège Mathieu de Gravelbourg, diplômé de l'Ecole normale de Moose Jaw et de l'Université d'Ottawa, le colonel Lauzière a d'abord pris part, comme officier d'infanterie, à la Campagne d'Europe de la deuxième guerre mondiale, au cours de laquelle il a été blessé deux fois, avant de poursuivre ses études en art dentaire à l'Université de Montréal. Il y obtint son doctorat en 1950. Depuis il a fait carrière de dentiste militaire tant en Europe qu'au Canada. Après un séjour de quelques années au Manitoba, il habite présentement Ottawa avec sa femme (Thérèse Balthazar, également de Willow-Bunch) et leurs six fils.

* * *

Son frère et ancien confrère du Collège Mathieu, le docteur Arsène Lauzière, ancien officier de l'Armée canadienne, qui enseignait la littérature et la langue françaises depuis douze ans au Collège Militaire Royal du Canada, Kingston, vient d'être promu professeur titulaire à Loyola, Montréal. Il y assumera la direction du Département des langues vivantes en 1965. Le professeur Lauzière est diplômé bachelier, maître et docteur des Universités d'Ottawa, de Montréal et de Paris, respectivement. Il a fait de fréquents et longs séjours en Europe où il s'occupa surtout de recherche en littérature romantique et en arts comparés. Le Conseil des Arts et le Gouvernement français, entre autres, lui ont octroyé des bourses d'études et de recherche. C'est en septembre, après avoir fait des cours d'été à l'Université Laval, que M. Lauzière s'établira à Montréal avec sa femme (Anne-Marie Couture, de Gravelbourg) et leurs deux enfants.

L'ancien curé du St-Rosaire, évêque auxiliaire à Montréal

OTTAWA (CCC) — Sa Sainteté le pape Paul VI a donné un nouvel évêque auxiliaire à Son Em. le cardinal P.-E. Léger et l'élu est le R. P. Adrien-M. Cimichella, 43 ans, de Montréal, supérieur provincial des Servites de Marie, qui a été nommé évêque titulaire de Quiza.

Le Père Cimichella devient le sixième évêque auxiliaire du cardinal Léger, les autres étant NN. SS. Chaumont, Whelan, Blais, Bélanger et Grégoire.

Neuf délégués des provinces de l'Ouest ont assisté à l'assemblée de la Fédération C.-F.

C'est le samedi 13 juin dernier que se tenait au Collège St-Jean d'Edmonton l'assemblée régulière de la Fédération canadienne-française de l'Ouest. Cette assemblée était sous la présidence de M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, Sask. En plus de M. Lepage, l'on remarquait la présence de MM. Raymond Bernier et Emile Pelletier, de St-Boniface, Henry Beauregard, de Vancouver, Léo Comeau et Roméo Paquette, de Maillardville, C.-B., Me Lucien Maynard, C.R., Me Louis Desrochers et le R. P. Jean Patoine, O.M.I., secrétaire d'Edmonton. Ont également participé à cette importante assemblée: le R. P. Arthur Lacerte, O.M.I., recteur du Collège St-Jean, MM. Eugène Trottier et Gérard Diamond, d'Edmonton, et Laurent Beaudoin, de Beaumont. Avaient motivé leur absence: l'honorable juge Allyre Sirois, de Gravelbourg, et M. Paul Gareau, de Bellevue, Sask.

De nouveau les membres de la Fédération ont étudié le problème de la radio française en Colombie-Britannique et ils ont décidé de rappeler aux autorités de Radio-Canada l'appui qu'ils ont accordé à leurs compatriotes de la Colombie-Britannique qui, depuis plusieurs années, demandent l'installation d'un poste de radio et de télévision françaises à Vancouver.

Drapeau distinctif

Personne ne sera surpris d'apprendre que les membres de la Fédération favorisent le choix d'un drapeau canadien distinctif et ils ont fait connaître leur opinion en adressant un télégramme à chacun des chefs des partis du gouvernement fédéral.

Sur l'invitation du président, le Père Lacerte parla du Collège bilingue d'Education d'Edmonton. Il en donna l'historique, la mise en marche, les résultats qui sont très encourageants, ainsi que les projets d'avenir entre autres la construction d'une nouvelle aile dont les travaux devraient commencer dès la fin de juillet prochain. La Fédération s'est engagée à créer un climat de confiance et de sympathie à l'endroit du Collège d'Education tant chez les jeunes que chez les parents et les commissaires d'écoles.

Chacune des associations membres de la Fédération travaille actuellement à préparer le mémoire qu'elle présentera à la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme et les délégués ont fait part des impressions qu'ils ont retenues des différentes assemblées préparatoires que les membres de cette commission ont tenues dans les principaux centres de l'Ouest, tels que Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver et Victoria. Il est manifeste que ces assemblées préparatoires ont, dans une très large mesure, atteint leur but: susciter un plus grand intérêt aux travaux de cette commission. Elles ont également permis à l'élément canadien-français de constater le nombre toujours croissant de personnes qui sympathisent à leur cause.

Il est évident que la Fédération présentera elle-même un mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton et les délégués ont approuvé un projet de mémoire préparé par le secrétariat de la Fédération. Ils ont confié la rédaction de ce mémoire au secrétaire qui devra visiter chaque association membre afin de recueillir toute la matière qui alimentera ce mémoire.

Prêts aux étudiants

Une lettre ouverte sera adressée aux journaux quotidiens de langue française pour déplorer le peu d'intérêt que l'on manifeste aux minorités françaises de l'Ouest. De plus l'on suggèrera au Conseil de la Vie française d'organiser, dans les principaux centres de la province de Québec, des colloques publiques auxquels participeront des représentants de l'Ouest et des personnes influentes du Québec. A ces colloques l'on discutera la situation présente de nos minorités.

M. Gérard Diamond, président de la Société de Prêts de l'A.C.F.A. aux Etudiants, proposa que la Fédération collabore avec les associations provinciales en vue d'établir des organismes de prêts aux étudiants là où ils n'existent pas encore. Dans le but de renforcir ces différents organismes il suggéra que la Fédération fonde une super-structure dont le but principal serait d'aider au financement de ces organismes provinciaux. Il fut décidé que M. Diamond rédigerait un mémoire qui sera envoyé à chacune des quatre associations provinciales afin de leur fournir de plus amples renseignements.

A l'avenir, pour que la Fédération appuie les demandes faites par une association provinciale au service du Canada français d'outre-frontières, il faudra que ces demandes intéressent directement plus qu'une province.

La Fédération favorisera de tout le poids de son influence une plus grande coordination dans les programmes et les méthodes d'enseignement du français dans les quatre provinces de l'Ouest. A cette fin le secrétaire se mettra en communication avec les différents organismes locaux qui président au choix des manuels scolaires, ainsi qu'à l'élaboration des programmes.

En Colombie-Britannique

M. Paquette parla longuement du problème scolaire tel qu'il se présente actuellement en Colombie-Britannique, problème qui jusqu'à maintenant paraissait être sans issue et auquel la Fédération de la Colombie-Britannique semble avoir trouvé une solution adéquate. La Fédération félicite et encourage dans cette voie nos compatriotes de la Colombie-Britannique.

Nul doute que chacune de nos associations provinciales favorise la lecture française auprès de la jeunesse. L'on a suggéré qu'une méthode très pratique serait d'encourager les parents de donner un livre français ou un abonnement à une revue française comme cadeau de Noël.

Des témoignages de reconnaissance furent votés à l'unanimité à l'adresse du Service du Canada français d'outre-frontières, du Conseil de la Vie française, de la Fraternité française, de l'Assurance Vie-Desjardins, du Collège St-Jean et de l'A.-C.F.A. De plus tout en se réjouissant de la promotion offerte par la Société Radio-Canada à M. Léo Rémillard qui devient gérant du poste de Chicoutimi, l'on exprima nos vifs regrets de le voir quitter l'Ouest canadien.

Le dernier point à l'ordre du jour, les élections, donna le résultat suivant: M. Dumont Lepage fut réélu président, M. Roméo Paquette, élu vice-président et le R. P. Jean Patoine, réélu secrétaire de la Fédération.

Cette importante et intéressante journée d'étude fut entrecoupée par un déjeuner servi au Club Royal Glenora et offert gracieusement par l'exécutif de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

(Communiqué)

Les Scouts du Canada-Ouest en rallye à St-Paul, Alberta

Mercredi dernier au local scout, rue Aulneau, St-Boniface, les chefs scouts du diocèse se réunissaient pour recevoir les dernières instructions concernant le rallye de St-Paul, organisé par les Scouts Catholiques du Canada, région ouest. Prendront part à ce camp quelque 300 scouts, 40 chefs et une dizaine d'aumôniers venant des diocèses de St-Boniface, Gravelbourg, St-Paul et Vancouver.

Les buts de ce ralliement, ainsi que nous pouvons les lire dans "Une Gauche" organe officiel du mouvement, sont, entre autres: donner aux patrouilles l'occasion de se mesurer à d'autres patrouilles étrangères et de ce fait stimuler chez elles l'esprit de patrouille, ensuite créer chez les scouts un plus grand intérêt dans le mouvement scout catholique; donner aux participants l'occasion de mieux se connaître et développer un esprit de solidarité dans cette jeune organisation régionale et, enfin, développer l'esprit de fierté nationale.

Le camp qui se tiendra près du Lac St-Vincent, débutera par une messe communautaire à 4 h. p.m., le dimanche 5 juillet, et se terminera le 11 juillet au matin, après la distribution des trophées aux patrouilles gagnantes.

Les principaux item au programme sont: mercredi, excursion; jeudi grand jeu dont le thème sera "Les Indiens de l'Ouest canadien à l'arrivée des visages pâles et le Père Lacombe, O.M.I." et le chef Arthur Proulx, commissaire régional à la branche Eclaireur, sera en charge de ce jeu; vendredi, journée des chefs Eclaireurs, sous la présidence du Commissaire national, Robert Feger, de Montréal, et de son assistant, le chef Paul Schoeters; dans l'après-midi, jeux olympiques, sous la direction du C.D. Jean Lambert, de Vancouver; à 5 h. p.m., messe communautaire par Son Exc. Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul, et enfin, le soir à 8 h. 30, grand feu de camp organisé par le chef Roger Bruneau, de Vancouver.

Trois concours sont prévus pour le Camp: 1) pionniérisme dans l'installation d'une patrouille; 2) propreté; 3) français parlé au Camp.

Le chef de ce camp est le Commissaire régional Herménégilde Dubé, de St-Boniface. Il sera assisté de l'aumônier régional, M. l'abbé F. Juneau, et des chefs Arthur Proulx, C.D.E., de Vancouver, Jean Lambert, C.D., de Vancouver, Léon Noël, C.D., de St-Paul, Marcel Moor, C.D., de Gravelbourg, Michel Soulodre, C.D., de St-Boniface, et Lucien Lambert, C.D.E., de St-Boniface.

La Cré-Maîtrise veut profiter de cette occasion pour exprimer sa gratitude et rendre hommage aux épouses de ces chefs qui se dévouent pour la cause de la jeunesse catholique. Sans leur souriante et chaleureuse collaboration, la tâche de chef scout serait intolérable. Aussi, nous n'hésitons pas à les comparer à la "femme forte" des Ecritures saintes et à leur en attribuer les qualités.



Romantique, n'est-ce pas, cet instantané de deux de nos vedettes les plus connues et appréciées? Dominique Michel et Robert Demontigny se font sans doute des confidences au sujet de "Copain copain", émission qu'ils animeront au réseau français de télévision de Radio-Canada tous les lundis à 10 heures du soir à compter du 22 juin.

NOTES DE LA SEMAINE

Résultats des examens de l'AECFM

Les notes les plus importantes de la semaine se trouvent cette semaine en page 14. Le lecteur assidu y verra la première tranche des listes de l'AECFM, avec les résultats des examens de français. Le français, dit-on, s'en va au Manitoba, mais les correcteurs de l'Association doivent déployer de plus en plus d'activité pour arriver à bout des examens écrits par des milliers d'élèves, et les maquettistes du journal ne réussissent pas à combiner cette copie abondamment supplémentaire avec la copie ordinaire, dans les limites de 144 colonnes d'espace.

Alors cette année la décision est prise: publication des résultats dans deux éditions successives du journal. Cette semaine on en trouvera toute une page, donnant les résultats des élèves qui fréquentent les écoles dans les villages dont les noms commencent avec les lettres A à N, c'est-à-dire d'Aubigny à Notre-Dame-de-Lourdes, inclusivement.

Si l'AECFM avait une centaine d'autres correcteurs, et si le journal était doté d'une presse rotative nouvelle pouvant imprimer plus de 16 pages à la fois . . . mais laissons aux jeunes d'aujourd'hui, quelque chose à réaliser demain.

☆ ☆ ☆

Un drapeau distinctif

Vive Beauchesne! Grâce à lui, le président de la Chambre a pu diviser en deux la résolution Pearson sur le drapeau distinctif, et les représentants du peuple auront la chance de voter oui ou non.

A moins qu'un génie britannique propose que le drapeau canadien ait deux côtés différents l'un de l'autre. Ça irait bien avec la dualité de langues et de cultures. Faut-il garder trois feuilles ou se contenter d'une? Pourvu qu'on nous donne un drapeau!

☆ ☆ ☆

Départ de M. Rémillard

On annonce ailleurs dans ce journal la nomination de M. Léo Rémillard à un poste dans la province de Québec. C'est une grosse perte pour le Manitoba et pour l'Ouest canadien. M. Rémillard était la cheville ouvrière de l'activité radiophonique française dans l'Ouest, à cause de ses fonctions à la Société Radio-Canada et à cause de son travail antérieur au service des postes à St-Boniface et à Edmonton.

Homme de jugement, d'un patriotisme naturel et profond, capable d'élever la voix aux moments opportuns, il a fait un travail colossal dans l'ombre, surtout au service de l'AECFM.

Les fervents du théâtre regretteront son départ, les uns à cause de ses talents administratifs au Cercle Molière, les autres en se souvenant de moments délicieux qu'il leur a prodigués de l'autre côté de la rampe. On se console mal de cette absence à l'heure actuelle, mais peut-être qu'il nous fera plus de bien là-bas. Le Québec en a besoin.

Programme du congrès annuel du CCC, du 5 au 10 juillet

Les membres du Conseil de la Coopération du Manitoba, hôtes du congrès annuel des coopérateurs de langue française du Canada, du dimanche 5 juillet au vendredi 10 juillet, viennent d'annoncer les détails du programme:

Dimanche 5 juillet: arrivée des délégués des autres provinces vers 9 h. 30 p.m.

Lundi 6 juillet: avant-midi, arrivée des autres délégués et inscription au motel Niakwa, angle des chemin Ste-Anne et Trans-Canada, St-Vital; tour des villes de St-Boniface et de Winnipeg, visite à la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba et du Conseil de la Coopération du Manitoba; rencontre des délégués en soirée.

Mardi 7 juillet: assemblée annuelle du CCC à 9 h. a.m.; midi, banquet donné par la Co-op Union of Manitoba, au Niakwa; souper à 6 h. 30 p.m., offert gracieusement par la Co-operative Fire & Casualty; soirée libre.

Mercredi 8 juillet: suite et fin de l'assemblée annuelle; midi, diner par le Wheat Pool et visite; vers 3 h., vistie de l'élévateur à grain de Ste-Anne-des-Chênes et du plus grand centre laitier du Manitoba, La Broquerie, où un banquet sera servi à 6 h. p.m.; le programme récréatif se terminera vers 10 h.

Jeudi 9 juillet: messe célébrée à 9 h. a.m. par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux; vers 10 h. 30, café servi au collège de St-Boniface; visites; midi, diner servi par le gouvernement provincial à la Baie d'Hudson; 2 h. 30 p.m., visite à St-Léon et bénédiction des chantiers de construction coopératifs, visite de la montagne Pembina et des mouvements coopératifs; souper "Barbecue" donné par les mouvements coopératifs de St-Léon.

Vendredi 10 juillet: visite de Federated Co-op, Co-op Block, Radio St-Boniface (CKSB) et Red River Co-op; diner au parc Assiniboine, genre pique-nique, donné par la Federated Co-op; le soir, clôture du congrès par un banquet à "la quêche" (Gold Eye) organisé par le Conseil de la Coopération du Manitoba.

430. Famille Joseph Beaupré, La Broquerie, Man.	$2.00
431. M. Eloi Gagnon, La Broquerie, Man.	1.00
432. Anonyme, Lorette, Man.	1.00
433. M. Alex Gautron, St-Boniface, Man.	1.00
434. M. Alex Beaulieu, Winnipeg, Man.	1.00
435. Agnès Noiseux, St-Vital, Man.	3.00
436. M. François Boisselle, St-Boniface, Man.	1.00
437. Mme Exilda Sabourin, St-Boniface, Man.	3.00
438. M. et Mme A. Lemaire, St-Boniface, Man.	5.00
439. M. L. St-Laurent, Winnipeg 8, Man.	1.00
440. M. et Mme J.-A. Couture, St-Boniface, Man.	5.00
441. Anonyme, La Salle, Man.	1.00
442. M. et Mme Jules Allard, St-Vital, Man.	1.00
443. M. Jules L'Heureux, Maillardville, C.-B.	2.00
444. M. Hudor Roy, Prince-Albert, Sask.	1.00
445. M. Philippe Roy, Prince-Albert, Sask.	1.00
446. Mme H. Ducluzeau, Meadow Lake, Sask.	1.00
447. Mme Robert Beauchemin, Ile-de-Chênes, Man.	1.00
448. Gisèle Dufault, St-Boniface, Man.	1.00
449. M. et Mme Israël Dufault, St-Boniface, Man.	1.00
450. R. P. Ovide Guy, O.M.I., Winnipeg, Man.	5.00
451. Anonyme, Ste-Anne-des-Chênes, Man.	3.00
452. M. et Mme Albert Nolette, Silver Plains, Man.	2.00
453. Assoc. C.-F. d'Education d'Ontario, Ottawa, Ont.	25.00
454. Société St-Jean-Baptiste de Québec	25.00
455. M. Auguste Côté, Winnipeg, Man.	5.00
456. R. P. N. Dufault, O.M.I., Beauval, Sask.	2.00
457. Anonyme, Prince-Albert, Sask.	3.00
458. M. Edouard Taillefer, La Broquerie, Man.	1.00
459. M. et Mme J.-E.-G. Chabot, Laflèche, Sask.	5.00
460. M. A.-J. Bruyère, Winnipeg, Man.	1.00
461. M. J.-A. Bruyère, Winnipeg, Man.	1.00
462. Ligue des Femmes Catholiques, Transcona, Man.	1.00
463. Mgr H. Lapointe, St-Jean-Baptiste, Man.	2.00
464. M. Siméon Marion, St-Jean-Baptiste, Man.	2.00
465. M. J.-A. Beaudette, St-Jean-Baptiste, Man.	2.00
466. M. Antonin Boivin, St-Jean-Baptiste, Man.	1.00
467. M. Antonin Plamondon, St-Jean-Baptiste, Man.	1.00
468. M. Armand Sabourin, St-Jean-Baptiste, Man.	1.00
469. M. Gustave Touzin, St-Jean-Baptiste, Man.	1.00
470. M. Joseph Collette, St-Jean-Baptiste, Man.	1.00
471. M. Léonide Beaudette, S-Jean-Baptise, Man.	1.00
472. M. Théodore Sabourin, St-Jean-Bapiste, Man.	1.00
473. M. Nestor Lafond, S-Jean-Baptiste, Man.	1.00
474. M. Roland Marion, S-Jean-Baptiste, Man.	1.00
475. M. Gérard Dupuis, St-Jean-Baptiste, Man.	1.00
476. M. Léo Sabourin, St-Jean-Baptiste, Man.	1.00
477. Mme G. Souque, Haywood, Man.	1.00
478. M. l'abbé E.-M. St-Cyr, Montréal, Qué.	2.00
479. M. et Mme G.-R. Fontaine, Letellier, Man.	2.00
480. Mme Emile Chabot, Vancouver, C.-B.	1.00
481. M. Georges Carroll, St-Boniface, Man.	1.00
482. M. R.-A.-L. Mercier, Winnipeg, Man.	2.00
483. M. Léon Labelle, St-Boniface, Man.	1.00
484. M. D. Michaud, Zenon Park, Sask.	1.00
485. M. Joseph Mahé, St-Boniface, Man.	2.00
486. M. Lionel Fréchette, St-Boniface, Man.	1.00
487. M. M.-G. Bérard, Aubigny, Man.	1.00
488. M. N. Deurbrouck, Aubigny, Man.	1.00
489. M. Ulysse Lamoureux, Transcona, Man.	1.00
490. Anonyme, St-Boniface, Man.	1.00
491. M. A.-J. Gallant, Letellier, Man.	2.00
492. Mme G. Jodoin, Transcona, Man.	1.00
493. M. Ovila Gosselin, St-Malo, Man.	1.00
494. Mme A. Vermette, St-Boniface, Man.	5.00
495. M. et Mme C. Bruyère, St-Vital, Man.	1.00
496. M. et Mme Edouard Lambert, Transcona, Man.	2.00
497. M. et Mme E. Laliberté, St-Vital, Man.	1.50
498. Lucille Cousin, Somerset, Man.	3.00
499. Une religieuse, France	1.00
500. Anonyme, St-Boniface, Man.	1.00
501. Soeurs Missionnaires Oblates, Mampa, Alta	2.00
502. T.-E. Guay, Belleview, Man.	2.00
503. M. André Boisjoli, St-Boniface, Man.	1.00
504. M. et Mme P. Baetsen, S-Boniface, Man.	1.00
505. M. Joseph Calvez, St-Laurent, Man.	2.00
506. M. Charles Joly, St-Claude, Man.	5.00
507. Ligue des Femmes Catholiques, Aubigny, Man.	10.00
508. M. Denis Chénier, St-Boniface, Man.	1.00
509. M. Athanase D'Auteuil, Ile-de-Chênes, Man.	1.00
510. Mme Simon Savoie, Maillardville, C.-B.	1.00
511. Anonyme, St-Léon, Man.	1.00
512. M. Noël Lafrance, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
513. M. et Mme Julien Gérard, Vermette, Man.	1.00
514. M. l'abbé A. Rousseau, Hôpital Taché, St-Bon., Man.	10.00
515. M. et Mme Antoine Therrien, Laurier, Man.	1.00
516. Mme W. J. Geddes, Birch River, Man.	2.00
517. M. L.-J. Marcoux, Lorette, Man.	2.00
518. M. Alexandre Moreau, St-Boniface, Man.	1.00
519. M. Marcel Beaulac, Alberni, C.-B.	1.50
520. Anonyme, St-Boniface, Man.	1.00
521. M. Camille Teillet, Cross Lake, Man.	5.00
522. M. Williams Stephens, St-Vital, Man.	2.00
523. M. l'abbé Florent Labonté, St-Boniface, Man.	1.00
524. Anne Gulenchin, St-Boniface, Man.	1.00
525. Mlle Jeannette Chouinard, St-Boniface, Man.	1.00
526. Mlle Dorothée Savard, St-Boniface, Man.	1.00
527. Mme Roger Bérard, St-Boniface, Man.	1.00
528. Mme D. Montpetit, Elmwood, Man.	1.00
529. Mme W. Gendron, St-Boniface, Man.	1.00
530. Mme Lucien Beaulieu, St-Boniface, Man.	2.00
531. Mlle Mildred Kammermayer, Flin Flon, Man.	2.00
532. Mme Angèle Painchaud, St-Boniface, Man.	1.00
533. M. et Mme Louis Rougeau, St-Boniface, Man.	2.00
534. Mme Yves Lecocq, St-Boniface, Man.	1.00
535. M. et Mme René Bouvier, Hull, Qué.	2.00
536. M. D. F. O'Connell, St-Boniface, Man.	3.00
537. M. Simon Carrière, St-Vital, Man.	1.00
538. Mme Arthur Carrière, Vermette, Man.	1.00
539. M. et Mme Roy Novak, East Kildonan, Man.	25.00
540. M. A. Perreault, St-Boniface, Man.	4.00
541. M. F. F. Evans, Winnipeg, Man.	2.00
542. Mme Robert Vandel, St-Claude, Man.	1.00
543. M. Delphis Lambert, St-Malo, Man.	2.50
544. Blanche Nault, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
545. M. Henri Maynard, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
546. Mlle Yvonne LeGal, St-Pierre-Jolys, Man.	2.00
547. Mlle Alida Dupuis, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
548. M. Edmond Préfontaine, St-Pierre-Jolys, Man.	5.00
549. M. Adélard Lafrance, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
550. M. Jean Lafrance, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
551. M. Raoul Hébert, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
552. Anonyme, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
553. M. Léandre Dupuis, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
554. M. et Mme Denis Leclaire, Ile-de-Chênes, Man.	1.00
555. M. Fernand Lavallée, La Salle, Man.	2.00
556. M. Raoul Dumaine, Ile-de-Chênes, Man.	2.00
557. M. L.-L. Bernardin, Ste-Anne-des-Chênes, Man.	2.00
558. M. et Mme René Desrosiers, Ste-Geneviève, Man.	1.00
559. Clara Fifi, St-Eustache, Man.	1.00
560. Mme Eva Lachance, St-Eustache, Man.	2.00
561. M. Pierre Guay, St-Eustache, Man.	1.00
562. Mlle Colette Lafrance, St-Vital, Man.	1.00
563. Mme Denis Durand, St-Boniface, Man.	1.00
564. M. et Mme Arthur Gauthier, Lorette, Man.	1.00
565. Maison provinciale des Oblats, Winnipeg, Man.	25.00
566. A. Huot Co. Ltée, St-Boniface, Man.	5.00
567. M. et Mme Noël Hogue, Ile-de-Chênes, Man.	2.00
568. M. et Mme J. Keough, Headingly, Man.	2.00
569. Anonyme, Ste-Elisabeth, Man.	1.00
570. Anonyme, Swan Lake, Man.	2.00
571. M. et Mme A. Hogue, Ile-de-Chênes, Man.	2.00
572. Anonyme, Timmins, Ont.	4.00
573. M. A. Bartlett, Winnipeg 10, Man.	1.00
574. V. Ducharme, Assiniboia, Sask.	1.00
575. M. Benoit Cloutier, Boucherville, Qué.	2.00
576. Patricia Lafrance, St-Vital, Man.	1.00
577. M. et Mme Jean Lafrance, St-Vital, Man.	1.00
578. M. et Mme Damien Perron, Montmartre, Sask.	2.00
579. A Canadian Archbishop	10.00
580. M. Arthur de Rocquigny, Edmonton, Alta	5.00

TOTAL A DATE (mercredi midi): $1,282.55

La Liberté et le Patriote
Fonds de défense St-Onge
M. Clément LeClaire, trésorier,
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Ci-inclus don de $ .... pour le fonds de défense St-Onge et associés

Nom ....

Adresse ....

Ville ....

Chronique de CBWFT

Les Double Six de Paris

En avril dernier, les Double Six de Paris, l'un des plus célèbre ensembles vocaux du jazz étaient à Montréal pour quelques jours. A cette occasion, le réalisateur de Radio - Canada, Louis-Philippe Beaudoin, a enregistré un de leurs concerts à l'intention des téléspectateurs. Les téléspectateurs du canal 6 auront donc le plaisir de les entendre le samedi 20 juin, à 8 h. p.m.

Disons tout de suite que les Double Six ne sont à la vérité deux fois six que lorsqu'ils enregistrent leurs disques. Tout le monde sait que les enregistrements de disques peuvent se faire en surimpression, qu'un même instrumentiste peut enregistrer un trio ou un quatuor et qu'un chanteur peut à lui seul devenir un choeur polyphonique. Comme c'est par les disques que les Double Six se sont fait connaître aux amateurs de jazz, ils ont gardé leur appellation même sur scène. Les Double Six sont en fait des "Simple Six", trois filles et trois garçons, férus de musique, tout vibrants de rythmes, mordus du virus jazzistique, pétillants d'humour, de loufoqueries et de tendresse. Ils se nomment Mimi Perrin, Monique Guérin, Louis Aldebert, Claudine Barge, Jean-Claude Briodin et Robert Smart.

Départ

Au directeur des programmes de CBWFT, M. Léo Rémillard, qui nous quitte pour Chicoutimi, Qué., le 26 juin, où il prendra la charge du poste de radio de Radio-Canada CBJ, en qualité de directeur-gérant, les membres du personnel de CBWFT souhaitent un bon voyage et beaucoup de succès dans sa nouvelle position.

Nos longs métrages

Le samedi 20 juin à 8 h. 30, "Les Scélérats", drame psychologique réalisé et interprété par Robert Hossein, avec Michèle Morgan, Perrette Pradier et Olivier Hussenot. Une jeune Française est fasciné par un couple américain.

Et à 10 h. 45, "Les lions sont lâches", comédie de moeurs avec Jean-Claude Brialy, Claudia Cardinale, Michèle Morgan et Lino Ventura. Une jeune femme quitte son mari pour venir vivre à Paris.

Le dimanche 21 juin à 10 h. 30, "Diable blanc", film d'aventures avec Rossano Brazzi, Annette Bach et Roidano Lupi. En 1850, un inconnu prend la défense des gens tyrannisés par un gouverneur de Caucas.

Le lundi 22 juin à 10 h. 30, "Résurrection", drame psychologique avec Tamara Siomina, Eugen Matveiev et Pavel Massalski. Désigné comme juré dans une affaire de prostitution, de vol et de meurtre, un prince reconnait, au banc des accusés, une jeune fille qu'il a jadis séduite et abandonnée. (1ère partie).

Le mardi 23 juin à 10 h .30, "Hiroshima mon amour", drame psychologique d'Alain Resnais, avec Emmanuelle Riva et Eiji Okada. A Hiroshima, où elle tourne un film pour la paix, une Française s'éprend d'un Japonais.

Le mercredi 24 juin à 10 h. 30, "Résurrection" (2e partie)

Le jeudi 25 juin à 10 h. 30, "A la recherche de Max Jacob", une enquête de Jean-Marie Drot sur un des grands poètes de notre temps.

Le vendredi 26 juin à 8 h. 30, "Ordre de tuer", drame avec Paul Massie, Eddie Albert et James Robertson Justice. En 1944, un officier américain est envoyé à Paris avec un ordre d'exécuter un agent français accusé de trahison.

Et à 10 h. 30, "La Peau et les os", drame psychologique avec Gérard Blain, René Dary, Juliette Maynil. Trois détenus réussissent à prouver l'innocence d'un prisonnier.

Au poste CBWFT

SAMEDI 20 JUIN

5.00—Langue vivante
5.15—Sports d'été
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Guerre des aigles
7.30—Rencontre des musiciens
8.00—Les Double Six de Paris
8.30—Billet de faveur: "Les Scélérats"
10.00—Détective international
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Les lions sont lâches"

DIMANCHE 21 JUIN

4.00—Sports du monde
5.00—Charlot
5.30—L'Homme et le fleuve
6.00—Connaissance du monde
7.00—Temps présent
7.30—Robin des Bois
8.00—En reprise
9.00—Cinéma du dimanche: "Le Goût de la violence"
10.30—Cinéma "Diable blanc"

LUNDI 22 JUIN

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Ouragan
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Une heure avec R. Devos
9.00—Sérénade
9.30—Premier prix
10.00—Copain, copain
10.30—Cinéma: "Résurrection" (1ère partie)

MARDI 23 JUIN

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—La Flèche brisée
6.15—Nouvelles
6.30—Temps présent
7.00—Camera 64
7.30—Gendarmerie Royale
8.00—Filles d'Eve
8.30—Jeunesse oblige
9.00—Lune de miel
9.30—Leur histoire est une épopée
10.00—Sur la corde raide
10.30—Ciné-club: "Hiroshima mon amour"

MERCREDI 24 JUIN

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Kosmos 2001
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—L'Exposition universelle 1967
7.30—Plus on est de fous
8.00—Dans tous les cartons
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Airs de Paris
10.00—Actualités politiques
10.30—Commission Laurendau-Dunton
11.30—Cinéma: "Résurrection" (2e partie)

JEUDI 25 JUIN

5.15—Roquet belles oreilles
5.45—Le Roi de la jungle
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—L'Afrique française
7.30—Le Chevalier de Maison-Rouge
8.00—Cinéma de Paris: "Les 400 coups"
9.30—Hollywood présente
10.30—Champ libre
11.30—A la recherche de Max Jacob

VENDREDI 26 JUIN

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—CF-RCK
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Vingt ans express
7.30—Denis la petite peste
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Ordre de tuer"
10.15—Les Affaires d l'Etat
10.30—Cinéma: "La Peau et les os"

Chronique sportive

Les rumeurs sont plus nombreuses que les transactions au repêchage de la Nationale

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Nous avons fait notre visite annuelle à l'hôtel Reine Elisabeth de Montréal pour assister aux séances de repêchage de la ligue Nationale et des ligues professionnelles mineures, la ligue Américaine étant exclue de ces assises. Cette visite est toujours intéressante, parce qu'elle nous permet de saluer des gens que nous ne voyons qu'à cette occasion. Elle fournit rarement des surprises, mais elle laisse la porte ouverte à bien des spéculations.

Cette année, les Leafs de Toronto ont pris la vedette, comme on le sait, en obtenant Dickie Moore et Terry Sawchuck au repêchage. Il s'en est fallu de peu que les Leafs ne réclament aussi les services de Boom Boom Geoffrion, mais le président Campbell a déclaré que, d'après les règlements de la ligue, un joueur qui est placé sur la liste des retraites volontaires ne peut être repêché. Nous en avons profité pour parler à Bernard Geoffrion de son nouveau poste et de ses projets d'avenir.

Geoffrion nous a dit que, maintenant qu'il était volontairement sur la liste des retirés, qu'il ne pourrait pas jouer pour les As de Québec, à moins que tous les autres clubs de la ligue Nationale ne lui en donnent la permission. Si les choses ne marchent pas à son goût et qu'il doit retourner au jeu, Geoffrion ne s'inquiète pas. Il sait qu'au moins une équipe est intéressée à ses services, et l'idée de porter un uniforme autre que celui des Canadiens ne lui sourit pas trop, mais ne l'empêcherait pas de poursuivre sa carrière dans la ligue Nationale.

La rumeur a circulé un moment au Reine Elisabeth à l'effet que les Canadiens auraient offert Geoffrion aux Leafs, en échange pour Bobby Baun. Mais l'échange n'aura pas lieu puisque Geoffrion refuse, pour le moment tout au moins, de jouer dans la ligue Nationale. S'il réussit à Québec, et tout indique qu'il réussira, car il nous a paru un homme plus sérieux que jamais, Geoffrion aura prouvé que sa décision de quitter le hockey avant d'être mis au rancart aura été l'une des plus sages de sa vie. Tous les amateurs de hockey lui souhaitent bonne chance.

Et d'autres!

On est toujours surpris d'apprendre que tel ou tel joueur n'a pas été protégé et que personne n'a réclamé ses services. Mais il ne faut pas oublier que, chaque fois qu'on repêche un joueur, il faut en enlever un autre sur sa liste de joueurs actifs et les clubs n'osent pas prendre de trop grandes chances de peur de donner plus qu'ils ne reçoivent. Junior Langlois et Parker McDonald n'ont pas été protégés par Detroit, et personne ne les a repêchés. Ce n'est pas parce qu'on ne tenait pas à leur service, mais bien parce que, pour obtenir ces services, il aurait fallu se départir soit d'un jeune joueur d'avenir, ou encore d'un vétéran encore utile à l'équipe et connaissant bien l'esprit du jeu.

Les Rangers n'ont pas protégé Don Marshall et Val Fonteyne, et on dit même que Jean Ratelle n'a pas été protégé lui non plus. Chaque équipe, on le voit, tente de garder tous les joueurs qui lui paraissent capables de l'aider, ou qui pourront servir à un échange. On sait que les Canadiens, par on ne sait quelle faiblesse d'esprit, tentent de se départir des services de Berenson qui ne plairait pas à certains membres de la nouvelle direction.

Si la rumeur est vraie, et nous n'avons aucune raison de croire qu'elle est sans fondement, Berenson et Hicke quitteront les Canadiens avant l'ouverture de la saison prochaine. Un troisième joueur pourrait lui aussi être impliqué dans un échange qui enverrait Larry Jeffries aux Canadiens. Nous trouvons que le club de Toe Blake aurait tort de laisser partir un joueur comme Berenson, qui a rendu de grands services à la cause du Tricolore la saison dernière. On répétait partout que ce serait un autre échange que le club de Montréal regretterait amèrement. L'avenir seul nous le dira, mais l'avenir de Berenson ne semble pas assuré au sein du club de la métropole. Malgré cela, les Canadiens se sont empressés de le protéger, sans doute parce qu'ils ont confiance d'obtenir des joueurs meilleurs pour Berenson, ce qui démontre que même si on ne l'aime pas, à Montréal, on sait au moins apprécier assez ses qualités pour vouloir les exploiter, même négativement.

Chaude lutte

On prédit maintenant que les ligues majeures de baseball vont attirer des foules plus nombreuses que jamais, cette saison, et on attribue ces succès aux luttes des plus chaudes que se livrent les clubs des deux ligues dans leur course vers le championnat. Dans la ligue Nationale, neuf clubs ne sont séparés que par sept joutes et demi au moment où j'écris ces lignes.

Les Mets de New York déçoivent au jeu, mais ils n'en continuent pas moins à attirer plus de gens que la Foire de New York, si on considère la valeur des attractions offertes, bien entendu. La ligue Nationale, grâce aux Mets et grâce à un équilibre extraordinaire, s'achemine définitivement vers un nouveau record d'assistance, pourvu que la température demeure au moins estivale et clémente sur le territoire de l'Oncle Sam.

Mais c'est dans la ligue Américaine qu'on enregistre la plus grande surprise, sans cependant enregistrer les meilleures assistances! Autrefois les Yankees gagnaient le championnat au mois de juin, et personne ne parlaient plus de la ligue Américaine jusqu'aux séries mondiales. Mais les choses ne marchent plus de la même manière, cette saison. Chicago et Baltimore dépassent les Yankees qui effectuent présentement une poussée formidable dans l'espoir d'affirmer qu'ils sont les maitres incontestés de la ligue Américaine. Les Twins du Minnesota ont remplacé les Yankees comme le club le plus dangereux à la plaque et il en résulte, dans la ligue Américaine, une émulation remarquable qui permettra peut-être à l'équipe championne de cette ligue de remporter les séries mondiales cette année.

Quoi qu'il arrive, et pour peu que la lutte se poursuive, six équipes ne sont séparées que par six joutes dans la ligue Américaine, les amateurs de baseball ne peuvent plus bailler d'ennui en lisant les résultats des joutes du circuit junior.

Division Scolaire Montagne no 28

On demande des applications d'instituteurs ou institutrices pour les écoles secondaires de la division pour septembre 1964.

Salaire d'après l'échelle en vigueur:

Classe III	3,700.00 à 5,300.00	4 x 150.00 — 5 x 200.00
Classe IV	4,300.00 à 7,300.00	12 x 250.00
Classe V	4,700.00 à 7,700.00	12 x 250.00
Classe VI	5,100.00 à 8,100.00	12 x 250.00

Intégration complète dans cédule.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 72.

49-213-T.F

LE DISTRICT SCOLAIRE LORETTE OUEST No 990

demande une Institutrice qualifiée, catholique, pour enseigner les années 1, 2, 3 et 4. Salaire selon l'échelle du gouvernement. **S'adresser à: Alex. Landry, sec.-trés., Boite 9, Lorette, Man. Téléphone: 225.** 9-459-T.F.

ECOLE SEPAREE DE LADY OF THE VALLEY, KENORA, ONT.

On demande instituteur ou institutrice catholique pour école élémentaire, années 3 ou 7 et 8. **S'adresser à Mlle Patricia Gagnon, secrétaire, Boite postale 444, Kenora, Ont.** 9-481-12C.

ON DEMANDE

Maitre ou maitresse bilingue et catholique pour une classe de 8e année (22 élèves) dans l'école de Willow-Bunch. Ecole moderne, 20 classes, gymnase, etc. **S'adresser à Gérard-M. Verhelst, principal, Willow-Bunch, Sask.** 12-563-14P.

ON DEMANDE

Deux institutrices pour école élémentaire de quatre classes, située dans le village. Bons chemins à l'année. Salaire au-dessus de l'échelle du gouvernement selon expérience et références fournies. **S'adresser au Secrétaire, District Scolaire Consolidé d'Otterburne no 2400. Téléphone: 320-12.** 12-413-T.F.

ON DEMANDE

Une institutrice bilingue qualifiée pour enseigner les années 1 à 4 à l'école de Lorette Est no 993. Salaire selon qualifications. Pour plus de renseignements, **écrire ou téléphoner à Ida Landry, sec.-trés., Lorette, Man. Téléphone: 279.** 12-565-15C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour enseigner les années 4 à 8. Devra assumer position de principal. Salaire d'après octroi du gouvernement. Pour plus de renseignements, **s'adresser au secrétaire-trésorier, Jean Gérardy, Ecole Grenier no 1446, St-Labre, Man.** 9-457-E.O.W.-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE ST-JOSEPH No 945

demande un instituteur ou une institutrice qualifié, bilingue, catholique, pour enseigner les années 3, 4 et 5 en septembre 1964. Salaire selon l'échelle du Gouvernement. **S'adresser à Mme Lorraine Delorme, sec.-trés., St-Joseph, Man., téléphone: Letellier 2285.** 12-560-T.F.

ON DEMANDE

Pour septembre 1964, maitre ou maitresse pour les grades élémentaires à l'école du village. Un grade par classe. Salaires:

Classe I	$3,000 à $4,000
Classe II	$3,300 à $4,600
Classe III	$3,700 à $5,300

Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, District Consolidé de Notre-Dame-de-Lourdes no 2390, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 72. 12-564-13C.

ON DEMANDE

Pour ouverture d'une nouvelle école, instituteurs ou institutrices suivants: a) Un professeur de chimie pour 11e année et de science pour 9e et 10e années; b) Deux professeurs de mathématiques pour 9e à 12e années; c) Un professeur de physique pour 11e et 12e années; d) Un professeur pour 8e année; e) Un professeur pour classe spéciale — possibilité pour 4e, 5e et 6e années, quinzaine d'élèves. Salaire: $3,000 à $8,200, suivant l'échelle et selon qualifications. **S'adresser en donnant références à A.-H. Lepage, sec., Commission Scolaire, C.P. 459, Gravelbourg, Sask.** 7-424-12C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA PLAINE DU CHEVAL BLANC no 20

sollicite des demandes pour deux instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner l'anglais, aussi des instituteurs (trices) qualifiés bilingues pour les sujets suivants: français accéléré, dactylographie, culture physique et ceux du cours général. Entreront en fonction en septembre 1964 dans nouveaux Instituts collégiaux à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg) sur route Trans-Canada et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg) sur route no 6.

Salaires d'après l'échelle en voie de négociation.

On obtiendra formules de demande et information supplémentaire **en appelant Elie no 2 ou en écrivant au soussigné Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.**

1-241-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'année 64-65, institutrice qualifiée bilingue pour le District Scolaire Ile-de-Chênes no 995, sur chemin de gravier, à trois milles du village, téléphone dans l'école, chauffage à l'huile. Environ 26 élèves. Années 1-8. Salaire selon qualifications et expérience. Pour tous autres renseignements, **s'adresser à Gérard Beauchemin, Ile-de-Chênes, téléphone: Lorette 337, ou à Achille Trudeau, téléphone: Lorette 589.** 8-432-12C.

ON DEMANDE

Deux instituteurs ou institutrices bilingues pour école de 4 classes dans village de Storthoaks, Sask. (1) Principal (e) enseignant 8e, 9e et 10e années; (2) 1ère et 2e années. Salaire selon échelle établie dans l'Unité d'Oxbow. **S'adresser à Jean Carrière, sec., District Scolaire St-Thomas no 865, Storthoaks, Sask.** 11-526-12C.

ON DEMANDE

Pour l'Ecole Consolidée de St-Lazare no 2366, une institutrice bilingue pour enseigner la 5e année et une pour l'année "Opportunity". Salaire selon échelle du Département d'Education, et en plus, un boni de $100 à $200 selon qualifications. **S'adresser à Geo.-A.-A. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man.** 11-528-14C.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue pour enseigner la première année à l'école de Debden, Sask. Salaire d'après qualifications. **S'adresser à M. Albert Blais, Debden, Sask.** 11-534-13C.

LE DISTRICT CONSOLIDE DE STE-ANNE No 2379

Invite des demandes de la part d'instituteurs ou institutrices pour les grades élémentaires. Salaires payés selon l'échelle de salaires en vigueur dans le district. Préférence donnée aux Canadiens français. Pour plus de renseignements, **écrire ou téléphoner au soussigné S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5369 ou 2-5561.** 11-536-13C.

L'ECOLE SEPAREE DE PINEWOOD, ONTARIO

requiert 2 instituteurs qualifiés anglais, avec de préférence, connaissance de la langue française, pour enseigner les années 1 à 4 et de 5 à 8, à partir du 1er septembre prochain. **Adresser demandes avec mention salaires et qualifications à la secrétaire, Mme Marie-A. Gavel, Pinewood, Ontario.** 11-542-13C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450 Winnipeg, Man.

Nouvel exécutif

Il y a du nouveau à Provencher. Lorsque la tâche de président du comité de nomination fut confiée au frère Olivier Gagnon, plusieurs anciens se demandaient ce qu'il en résulterait. Ces anciens, pour la plupart vivant trop dans le passé et peu au courant des jeunes talents au milieu d'eux, furent agréablement surpris. En effet, du sang, jeune et vigoureux, résultat des élections du nouvel exécutif lors de l'assemblée du 11 juin. En voici la liste: Grand Chevalier, frère François Lebrun; Député Grand Chevalier, frère Léon Labelle; chancelier, frère Michel Laferrière; secrétaire-archiviste, frère Georges Desloges; trésorier, frère Edmond Pazdor; conseiller juridique, frère Claude Perrin; syndic (3 ans), frère William St-Laurent; sentinelles, frères Félix Pierson et Victor Mollot.

Voeux

A l'exécutif sortant de charge, toute notre appréciation pour le bon travail accompli. Au nouvel exécutif, nos félicitations et engagement d'entière coopération dans ses entreprises. Et soyez assurés qu'il y en aura des entreprises avec ce jeune exécutif. Jeunes et anciens appuieront jusqu'au bout les initiatives qui ne tarderont pas.

Le "News"

Les plus vieux, qui ont connu Son Exc. Mgr Langevin, O.M.I., archevêque de St-Boniface, furent émus de voir dans le "News" une excellente esquisse de ce grand patriote. La photographie démontrait la présentation de cette esquisse aux officiers du Conseil Langevin, no 4280, de Regina, dont le Grand Chevalier est le frère Gérard-F. Béliveau. De Langevin à Béliveau, c'était bien approprié!

Nos malades

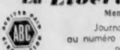
Les frères Dr J.-J. Trudel, visiteur fidèle des malades, et A Bertrand passèrent tous deux sous le bistouri chirurgical. Tous deux s'en remettent passablement et pourront se consoler en songeant à leurs fameux précurseurs, Harold McMillan et Charles de Gaulle. Nous leur souhaitons prompt et entier rétablissement.

Au sujet

Oui, au sujet de nos absences temporaires de ces colonnes. Notre confrère "Après Tout" nous le fait savoir, et assez tôt encore.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél. SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Nous avions lu avec intérêt un excellent rapport du Congrès d'Etat sous les auspices du Conseil St-Boniface. Ce beau rapport, si j'ai bonne mémoire, n'était pas signé par Après Tout. Bien plus, ça ne ressemblait pas à son style. Alors tous prennent des petites vacances. Nous en prendrons de plus longues en un avenir assez rapproché.

Les épluchettes

Le blé d'Inde de Ste-Agathe pousse-t-il après les récentes pluies? Il faut y penser d'avance, n'est-ce pas, pour notre sortie annuelle et sensationnelle.

BISTOURI.

Au Sacré-Coeur

Des nouvelles?

Votre correspondante ne reçoit pas de nouvelles et pourtant il est certain qu'il y aurait des événements qui intéressent toute la famille paroissiale.

Quelle façon y a-t-il de se mieux connaître que de partager avec tous ses joies et ses peines!

L'école se termine ainsi que bien des fonctions paroissiales. S'il n'y a pas de nouvelles, il faudra cesser la chronique pour l'été.

Association des P. et M.

Le nouvel exécutif se compose des membres suivants: présidente, Mme Françoise Berthiaume; vice-président, M. Charles Pochet; secrétaire, Mme A. LaFlèche; trésorier, M. Edmond Pazdor; conseillers, MM. Joseph Dugas et Jean Desautels.

Çà et là

M. et Mme Roméo Boulet ont organisé une réception en l'honneur de leur nièce, Mlle Shirley Fisher, le jeudi 4 juin, pour fêter sa collation du diplôme d'infirmière. Mlle Fisher a profité de l'occasion pour annoncer ses fiançailles à M. Aimé Delaquis. Plusieurs parents et amis de Dunrea, Somerset, Killarney et Minnedosa étaient présents.

Le R. P. B. Pinet, O.M.I., vicaire, partait récemment pour Montréal, sa ville natale, où il suivra un cours d'été en catéchèse. Tous lui souhaitent bon voyage et un prompt retour.

La survie du Manitoba français "nécessaire" et "indispensable"

A la veille de la fête de la St-Jean-Baptiste, les Franco-Manitobains auront encore tout frais à la mémoire les événements qui ont fait ressortir récemment l'importance du fait français manitobain pour l'avenir du Canada. Il s'agit des discours de MM. Lamontagne et Arsenault, à l'occasion de la "soirée du Centenaire" au Collège de St-Boniface. Il s'agit surtout de la vibrante conférence que le R. P. Richard Arès, S.J., a prononcée à l'occasion du congrès régional de l'AECFM à St-Claude, le même jour.

C'est M. Lamontagne, secrétaire d'Etat du Canada et ministre fédéral responsable de la célébration du Centenaire canadien, qui a signalé le rôle indispensable des minorités de langue française comme condition de survie d'un Canada uni dans la qualité de langues et de cultures. M. Arsenault, pour sa part, a décrit la renaissance du Québec et l'amélioration des rapports Québec-Ottawa comme autant d'indices d'une confédération renouvelée, mais il a aussi posé, comme condition de cette reprise, que les minorités francophones dans les provinces anglaises soient traitées avec la même justice et la même générosité que la minorité anglophone dans le Québec. La situation manitobaine, dans ce contexte, devient une pierre angulaire de l'avenir de l'unité canadienne.

Le Père Arès a développé avec logique et éloquence la même idée, d'un autre point de vue. D'abord c'est une question angoissante pour le Québec: que faire de nos minorités françaises? Elle se traduit ainsi sous une autre forme: qui doit survivre — le Québec ou le Canada français? Comme minorité dans une province-clé de l'esprit confédératif, au moins dans l'Ouest, le groupe franco-manitobain est appelé à donner une partie de la réponse à ces questions qui engagent l'avenir du pays tout entier. Si le peuple francophone du Manitoba ne veut pas ou ne peut pas survivre, le Québec aurait toutes les raisons culturelles de se retirer derrière ses frontières et de faire son avenir tout seul. Dans ce sens, les Franco-manitobains sont nécessaires.

Le problème s'est posé depuis toujours, mais aujourd'hui il se pose à un état critique, non seulement à cause des remous au Canada, mais à cause de la situation française à l'intérieur de la province. Le Québec, les minorités françaises de tout le pays, la Confédération se trouvent à une croisée de chemins. Il en est ainsi du Manitoba lui-même, comme l'a si bien démontré le professeur Morton. Le Père Arès a terminé son allocution sur une note d'espoir, espoir dans le Québec, espoir dans le gouvernement central, espoir dans le gouvernement manitobain, le tout dans le but de permettre au vouloir-vivre du groupe franco-manitobain de s'épanouir.

La question dont le Père Arès a traité s'adresse d'abord à ceux qui sont responsables du milieu social dans lequel le Manitoba français doit faire sa vie. Un milieu trop hostile, surtout pour ce qui a trait à l'école, triompherait des efforts que le groupe déploierait pour survivre. Mais un milieu favorable ne suffit pas. Il faut aussi dans le groupe un dynamisme inépuisable, et, à cet effet, un sens de vocation. Le Père Arès a voulu prendre l'attitude d'un spectateur, d'un sociologue, mais son coeur l'a trahi. Il tient à l'épanouissement de ce milieu français, comme de tout milieu du genre, et par conséquent il lui faut opter pour un Canada français plus étendu que le Québec. Il arrive rarement qu'on entend une étude si logique et rigoureuse d'un sujet, où le conférencier apporte tant de ferveur afin qu'une conclusion l'emporte plutôt que l'autre. Il pose un dilemne, mais il souhaite une réponse. C'est aux Manitobains à démontrer que ce qui est souhaitable est aussi possible.

Il faut savoir gré au Père Arès d'avoir insisté sur l'importance primordiale du foyer pour la vie française, et, en second lieu, sur le rôle de l'école. Voilà ce qui peut engager parents, maîtres, commissaires, pasteurs dans la lutte. Il ne laisse pas de doute dans l'esprit des adultes que la culture française mérite d'être gardée et que le succès dans cette lutte, dans la province, démontrera que la Confédération est viable (avec des améliorations) et incitera le Québec à en faire partie pour le bien de toute la population française. Ainsi, ce que l'on veut réaliser au Manitoba par amour de la langue, devient une oeuvre utile à tous.

On peut se demander à quel point cette thèse influencera les jeunes, soit ceux qui se laissent aller sur la pente douce de l'abandon vers l'anglicisation progressive, soit ceux qui, croyant impossible au Manitoba la conservation d'une langue qui leur est chère, veulent se réfugier dans la province de Québec. Il reste à démontrer à l'esprit de ces derniers que le séparatisme serait non seulement la mort des minorités, mais aussi le commencement de la mort du Québec français. Question angoissante à laquelle personne ne peut répondre avec certitude aujourd'hui. Question qui donne à la conférence du Père Arès à St-Claude une dimension encore plus profonde. Si la minorité manitobaine ne peut pas s'épanouir, la Confédération se briserait et, plus tard, l'avenir du Québec même serait en jeu.

Les jeunes veulent être "réalistes". Le Père Arès l'a été. En même temps il a évité de confondre "faits" et "réalisme". Les "faits" font partie du "réalisme". Mais il y a des réalités plus profondes, plus dynamiques. Il y a des convictions, des options. Il y a l'esprit qui a poussé les premiers porteurs de la culture française à quitter leur patelin pour répandre les bienfaits de cette civilisation. Il y a des pionniers, des fondateurs, des optimistes. Et il y a toujours des jeunes qui ne craignent pas de s'identifier à de nobles causes. A tous ceux-là, le message du Père Arès apporte de la lumière et même de la chaleur.

C'est pourquoi il faut revenir à tête reposée sur le texte du Père Arès (que nous publions en trois tranches, à partir de cette semaine) pour y puiser orientation et motivation. Si les vieux et les jeunes, au Manitoba, le comprennent et s'en inspirent, le pays tout entier, ci-inclus le Québec, pourrait en bénéficier.

Renforcement du cours de "Français" dans les High Schools Manitobains

Par circulaire en date du 10 juin, le Département d'Education vient d'annoncer une liste finale de livres autorisés dans l'enseignement du français au plan du high school, dans le Cours Général du Manitoba. Il s'agit du cours qu'on appelle communément French-French, plutôt que English-French.

Le changement ajoute aux manuels de grammaire et de littérature une liste importante de livres, sous le titre "Lecture intensive".

Le travail de revision pour les cours de Français 101,201 et 301 est alors terminé.

Les livres ainsi autorisés entrent, comme on le sait, sous le chef des dépenses remboursables à même la subvention de 100 pour cent, pour manuels de classe. Les gens n'auront rien à payer.

Sous le titre "Lecture intensive", on peut choisir cinq des dix livres pour le Français 101, de même pour le Français 201, tandis que pour le Français 301, on peut en choisir six sur onze, pour un grand total de seize. Dans chaque cas, le choix est alternatif. Par exemple, en Français 101, le premier couple de livres se compose ainsi: "Le hamac dans les voiles" de Félix Leclerc, et "Contes du soir et de la nuit" de R. de Roquebrune. On choisit celui des deux que l'on veut, et ainsi de suite pour les autres groupes de deux.

Sous le titre "Grammaire", voici les auteurs autorisés: Français 101, J. Dubois—G. Jouannon, "Grammaire et Exercices du français"; Français 201, Maurice Grévisse, "Précis de Grammaire française, 26e édition" et "Exercices sur la Grammaire française, 25e édition"; Français 301, Maurice Grévisse, "Précis de Grammaire française, 26e édition" et "Exercices sur la Grammaire française, 25e édition".

Sous le titre "Littérature", on trouve les manuels suivants: "Lectures Littéraires, Vol. 1, nouvelle édition, F.I.C." pour le Français 101, et le même texte, Vol. 2, pour le Français 201 et le Français 301.

Voici la liste complète des livres de lecture intensive dont on peut faire le choix tel qu'indiqué plus haut.

Français 101: Le hamac dans les voiles (Leclerc), Contes du soir et de la nuit (de Roquebrune), Contes choisis (Daudet), Le trésor des contes (Pourrat), L'histoire merveilleuse d'Albert Schweitzer (Dahl), Jeanne d'Arc, bergère et soldat (Thoorens), Le tour du monde en 80 jours (Verne), L'enfant et la rivière (Bosco), Le voyage de M. Perrichon (Labiche) et La poudre aux yeux (Labiche);

Français 201: Enthousiasme (Le Normand), Le vendeur d'étoiles (Thériault), Contes choisis (de Maupassant), Contes (Noël), Jean Mermoz (Kessel), Saint-Exupéry, prince des pilotes (Manell), Le Pêcheur d'Islande (Loti), Le pays où l'on n'arrive jamais (Dhôtel), Le médecin malgré lui (Molière), Knock, ou le triomphe de la médecine (Romains);

Francais 301: Rue d'Eschambault (Roy), Le survenant (Guèvremont), Le silence de la mer (Vercors), Tout dort et je veille (Cesbron), Leclerc et ses hommes (Nord), Les Chiffonniers d'Emmaüs (Simon), Le grand Meaulnes (Alain Fournier), Retour à la montagne (Frison-Roche), Le Barbier de Séville (Beaumarchais), Il est minuit (Cesbron) et Ti-coq (Gélinas).

On fait remarquer qu'il faut suivre soigneusement la liste qui a été envoyée aux écoles, afin de faire le choix tel qu'indiqué, car la façon de procéder n'est pas expliquée sur le blanc de commande ordinaire.

Cette importante modification aux cours, destinés surtout aux élèves de langue française, a été préparée par le Comité du Curriculum du Département, en conclusion du travail dont il a été question la semaine dernière dans une nouvelle au sujet de l'approbation globale de manuels pour les années 2, 3, 6, 7 et 8.

La messe dominicale pourrait être célébrée le samedi après-midi

ROME (CCC) — D'après une information diffusée par Radio-Vatican, les évêques peuvent demander au Saint-Siège la faculté de faire célébrer la messe dominicale le samedi soir. Cette faculté a déjà été accordée, par l'intermédiaire de la Congrégation du Concile, à divers diocèses d'Italie, de Suisse et d'Argentine, ainsi qu'en Israël.

Il s'agit de permettre autant que possible à tous les fidèles de participer à la célébration du jour du Seigneur (qui commence, liturgiquement, par la célébration des premières vêpres, le samedi après-midi, pour s'achever par les vêpres du dimanche le lendemain soir).

En premier lieu, la messe dominicale le samedi soir rendra service à ceux qui ne peuvent pas ou peuvent difficilement assister à la messe le dimanche. C'est le cas dans les régions montagneuses où les habitants ont de la peine à se déplacer pendant l'hiver. C'est aussi le cas dans les régions où l'on manque de prêtres, comme en Amérique latine, où chaque curé dessert un très grand nombre de paroisses et où bien des fidèles ne peuvent assister à la messe que tous les deux ou trois mois.

Mais la décision de la Congrégation du Concile est aussi motivée par l'évolution de la vie moderne, particulièrement des loisirs de fin de semaine. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'abandonner la célébration du dimanche, mais au contraire de l'étendre. On peut penser, notamment, que la célébration de la messe le samedi soir permettrait de restaurer la célébration des vêpres du dimanche soir (dont le Concile prévoit le chant liturgique en français dans les paroisses). D'autre part, la sanctification du dimanche ne se réduit pas à l'assistance à un office, ou même à plusieurs; elle comporte une vie spirituelle et une pratique de la charité plus intenses et plus profondes.

C'est aux évêques qu'il reviendra de décider de l'opportunité de telles mesures, et ce sont eux qui auront la charge de faire entrer les fidèles dans l'esprit de cette réforme.

On remarquera que c'est une Congrégation romaine qui intervient ici, et non le Conseil épiscopal chargé de l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie. En effet, la possibilité de célébrer la messe dominicale le samedi soir n'était pas prévue par cette Constitution. Seul le Pape pouvait donc donner une telle faculté aux évêques qui l'avaient demandée. Il l'a fait en se servant normalement de ces organes d'exécution que sont les Congrégations romaines. Dans le cas présent, il s'est servi de la Congrégation dite "du Concile" (créée en 1564 pour faire appliquer les décisions du Concile de Trente, et dont la compétence englobe les questions de pastorale et de catéchèse et la "discipline du clergé et du peuple chrétien" qui comporte la réglementation de l'assistance à la messe du dimanche).

L'Allemand lit le plus de journaux

BONN — Selon une statistique, établie par l'Institut d'études économiques de l'industrie allemande, sur 100 habitants de la République fédérale, 33 lisent un journal quotidien contre 28 aux Pays-Bas, 27 en Belgique et 12 en Italie. Même en France, 24 personnes seulement sur 100 lisent un journal quotidien.

Les Allemands sont aussi les meilleurs clients du journal télévisé. Quinze habitants de la République fédérale sur 100 demandent leurs informations à leur écran de télévision, contre 14 en Belgique, 13 aux Pays-Bas, 8 en Italie et 7 seulement en France.

La cause de béatification de Louis et Zélie Martin, parents de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, vient de progresser d'un autre pas. La Congrégation des Rites vient en effet d'examiner leurs écrits et de les déclarer exempts de toutes choses contraires à la foi et à la morale.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

Sous la présidence de Mgr Albert Pascal, O.M.I., évêque de Prince-Albert, les Franco-Canadiens de la Saskatchewan tenaient leur congrès à Prince-Albert. Les sujets de discussion à l'agenda étaient la colonisation et l'enseignement du français.

Le lieutenant-gouverneur du Manitoba avait dissous la législature de cette province et proclamait une élection pour le 10 juillet.

La campagne des suffragettes battait son plein en Angleterre. A Londres, les "dames" se livraient à des démonstrations qui ne cadrent pas avec le rôle que l'on attend des dames généralement. Des bousculades, des paroles injurieuses, voire, des jurons étaient choses communes lors de leurs démonstrations.

Et dire que nous, Manitobains, nous nous plaignons de la température inclémente. Au mois de juin 1914, la belle ville de Paris était toute blanche sous une chute de six centimètres de neige. La circulation dans la ville entière en était gênée.

La Rév. Mère Augustine-de-l'Eucharistie, supérieure générale des Soeurs de l'Institut Canadien des Chanoinesses des Cinq Plaies du Sauveur et supérieure du couvent de St-Léon pendant les douze premières années de cette institution, faisait la visite canonique à St-Léon, Man.

Il y a 40 ans (1924)

Gaston Doumergue était élu président de la France; il défaisait son adversaire Paul Painlevé par un vote de 515 à 309 à l'assemblée nationale. A la suite de cette élection, le cabinet François Marsal démissionnait et M. Edouard Herriot, chef du parti radical, formait un nouveau gouvernement.

Le deuxième concours de français de l'AECFM avait lieu au mois de juin 1924. Le nombre de concurrents avait augmenté d'un millier. (C'est donc dire que le concours de 1964 était le 41e de l'histoire de l'Association.)

Un dénommé Wasyl Malenka, roumain de naissance, avait poignardé un compatriote lors d'une fête à Gardenton, Man. Après son crime, l'individu s'esquiva, d'abord aux Etats-Unis, puis en Europe. Or la police du Manitoba recevait de Roumanie la nouvelle que Malenka avait été arrêté en ce pays et que la justice manitobaine pourrait être satisfaite en allant chercher l'accusé.

La ville de Winnipeg célébrait le 50e anniversaire de sa fondation. Le Conseil de Ville de St-Boniface se joignait à cette fête en proclamant ce jour congé civique.

Il y a 30 ans (1934)

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba tenait son congrès annuel sous la présidence de son président général, le magistrat H. Lacerte. Le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., membre de l'exécutif de l'Association d'Education canadienne-française de l'Ontario, était le conférencier invité.

Deux élections provinciales au Canada ont produit des résultats surprenants. D'abord en Saskatchewan, le gouvernement du chef conservateur Anderson, anti-catholique et francophone, avait été annihilé. Pas un seul candidat de son parti n'avait été élu. (Il a fallu attendre à 1964 pour que le premier conservateur obtienne un siège dans cette législature.) Les libéraux obtenaient 48 des 55 sièges au gouvernement de Regina. En Ontario, une situation analogue se produisait. Le jeune Mitchel Hepburn balayait le parti conservateur Henry du pouvoir. Les libéraux remportaient 70 des 90 sièges ontariens.

Il n'y a pas que de l'autre côté de la clôture que l'on trouve des préjugés. En 1924, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, 28 internes faisaient la grève parce que l'on avait admis parmi leur nombre un interne israélite du nom de Sam Rabinovitch. Sommés de cesser leur grève ou de démissionner, ces jeunes médecins ont opté pour la deuxième alternative. Cependant, forts de l'appui de tous les internes et médecins des hôpitaux universitaires, on avait jugé préférable de demander à Rabinovitch de démissionner. Alors seulement l'ordre fut rétabli.

Il y a 20 ans (1944)

Le pape Pie XII se proposait de licencier 1,400 gardes palatins recrutés au mois d'octobre précédent pour faire face à la situation tendue d'alors. Dès que Rome a été déclaré un territoire de non-combattants, le Saint-Siège n'avait plus besoin de ces gardes supplémentaires.

M. l'abbé Léon Savoie, de St-Boniface, recevait l'onction sacerdotale des mains de Son Exc. Mgr Georges Cabana. Le nouveau prêtre avait été "incardiné" dans le diocèse de Regina où il exerce encore son ministère.

Si, en 1934, les libéraux de la Saskatchewan avaient balayé les conservateurs, ils furent balayés à leur tour en 1944 par le parti CCF qui gagnaient 44 des 55 sièges à la législature de cette province. (A chacun son tour.)

M. Jean-Baptiste Lauzon, de la rue William à Winnipeg, mourait à l'âge de 87 ans. M. Lauzon était bien connu à travers tout le Manitoba. Il avait été commerçant depuis 1876 alors qu'il émigrait de la province de Québec pour s'établir dans l'Ouest. Il avait représenté les comtés de St-Boniface et La Vérendrye à la législature pendant la période 1896-1916. Il avait aussi été échevin à St-Boniface de 1885 à 1898.

Il y a 10 ans (1954)

M. C. C. Goldring, directeur de l'Instruction publique pour la ville de Toronto, déclarait qu'il est "possible mais non recommandable d'enseigner le français" dans les écoles publiques de la Ville-Reine.

La pharmacie McRuer, si bien connue de tous les citoyens de St-Boniface, célébrait le 48e anniversaire de sa fondation. M. R. A. McRuer avait exercé sa profession dans le même immeuble depuis les débuts.

M. l'abbé Clayton Barclay recevait l'ordination sacerdotale des mains de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux dans l'église de l'Assomption de Transcona. M. l'abbé Barclay exerce son ministère à l'hôpital St-Boniface aujourd'hui.

Vingt-cinq élèves de l'Académie de la Présentation de Prince-Albert recevaient leurs diplômes de fin d'études secondaires. C'étaient: Lucille Boutin, de Domremy, Annette Gaudet, de Bellevue, Elisabeth Haase, de Christopher Lake, Claire Marchildon, de Zenon Park, Frances Morrison, de Spruce Home, Jean Strube, de Deer Ridge, William Vickell, de Sudbury, Ont., Charlotte Clark, Alberta Dupuis, Lorraine Kowalczyk, Helen Kawula, Lois Lacharité, Margaret La Faver, Mary Ann Laplante, Annette Mrazek, Constance Moon, Joyce Slonski, Carol Ouellette, Florence Robinson, Shirley Currie, Margaret Corrigal, Norbert Mrazek, Merton Mohr, Frederic Lewko et Thomas Ryan, de Prince-Albert.

"Ensemble, nous avons travaillé en vue de la vérité" — Gl. Vanier

OTTAWA (Le Droit) — "Nous n'oublierons jamais ce que vous avez fait". Ainsi s'exprimait le gouverneur général du Canada, le général Georges-P. Vanier, alors qu'il rencontrait une dernière fois, en compagnie de son épouse, les trois cent cinquante participants groupés dans la capitale, à l'université Carleton, dans le cadre du premier Congrès canadien de la famille.

A ceux qui, quatre jours durant, avaient fait véritablement "leur" l'initiative de M. et Mme Vanier, il rappelait qu'ensemble "nous avons travaillé en vue de la vérité, en vue des valeurs les plus profondes de l'homme".

Mouvement d'unité familiale

"Ce Congrès canadien de la famille ne doit pas être seulement un moment intéressant dans la vie de quelques intellectuels privilégiés. Non, affirmait-il alors, car notre but est éminemment pratique.

"Je vous demande de faire tout en votre pouvoir, en retournant chez vous, pour que les fruits du congrès ne restent pas abstraits, mais qu'ils passent dans la vie, pour que ces assises suscitent un mouvement d'unité familiale, de fidélité et par là de bonté, de compréhension et d'amour, qu'elles soient l'aube d'une coopération plus profonde et intime entre les différentes organisations existantes, entre les techniciens et les hommes de la primauté du spirituel et de la morale, entre les pouvoirs spirituels ou religieux et les pouvoirs temporels. Cette coopération sera source d'immenses bienfaits pour tous", d'insister M. Vanier.

Esprit d'entente

Aux "Pères" du Congrès canadien de la famille, le gouverneur général disait aussi "Vous avez collaboré dans un bel esprit d'entente. Certes, il s'est trouvé des divergences d'opinion, mais de ces divergences ont jailli des lumières.

"Dans les choses humaines, les divergences jouent un rôle important. Il faut que nous essayions de saisir le point de vue de l'autre, de nous mettre à sa place, non seulement pour comprendre sa pensée, mais bien, comme le notait déjà Jean XXIII, pour saisir la part de vérité qu'elle contient.

Importance de l'amour

"Un des points que vous avez fait ressortir dans vos délibérations est l'importance de l'amour et de l'amitié dans la vie humaine. La connaissance et la technique sont bienfaisantes quand elles sont mises au service de la compréhension et de la justice, mais elles sont quelquefois, malheureusement, l'instrument du mal.

Vers l'avenir

"Les travaux que vous avez entrepris depuis quatre jours, malgré leur étendue et leur profondeur, ne sont qu'un commencement, de continuer M. Vanier.

"Vous avez soulevé des problèmes graves et compliqués. Vous nous avez fait entrevoir la grandeur de la tâche qu'il nous reste à accomplir. Pour que ce Congrès porte fruit, il faut que nous regardions vers l'avenir. Il faut réaliser dans le concret ce que nous avons étudié en théorie."

C'est alors que M. Vanier s'est dit fort fier, tout comme son épouse, de la décision unanime des participants d'assurer "une continuation, un prolongement permanent" de cette rencontre sur la famille par la création d'un Institut national. Le concours des châtelains de Rideau Hall ne saurait être sujet d'interrogation, a-t-il expliqué, car nous sommes tellement sensibles à l'essor donné tout d'abord à une initiative pensée par ma femme et moi-même, puis à un Institut qui canalisera pour son plein épanouissement le travail entrepris au sein du Congrès canadien de la famille.

Bilinguisme

"En passant, d'ajouter M. Vanier, je me permets de dire que notre rencontre a été une belle manifestation de bilinguisme. Toujours dans un esprit de fraternelle amitié, j'ai constaté que, non seulement, on se servait des deux langues, mais que les participants s'entraidaient pour trouver le mot juste dans la langue qui n'était pas la leur."

Très heureux

Prenant congé de ceux qui ont tout particulièrement contribué à concrétiser le premier Congrès canadien de la famille, le gouverneur général a dit et répété combien son épouse et lui-même étaient très heureux, "peut-être plus heureux qu'ils ne l'avaient été depuis longtemps".

"Un de mes rêves les plus chers est réalisé, continuait-il. Les derniers quatre jours, pour nous, portent véritablement le sceau providentiel."

Au milieu d'un concert d'applaudissements, saluant tous les participants de la main, M. et Mme Vanier ont quitté la salle, émus, heureux, répétant "Nous n'oublierons jamais ce que vous avez fait".

Ainsi a pris fin le premier Congrès canadien de la famille. Dès demain un nouveau chapitre de la vie canadienne, sous le générique "famille", s'écrira avec l'organisation de l'Institut Vanier de la famille.

"Deux grands Canadiens ont engagé le dialogue national sur la famille, leur contribution bien sentie a permis une prise de conscience appelée à déferler d'un océan à l'autre, affirmait-on de toute part, et leur nom est pleinement associé à la réalité familiale par tout le Canada."

La fondation Vanier

Il est trop tôt pour savoir le rôle exact que pourra jouer au Canada un organisme d'envergure nationale consacré aux problèmes de la famille. Dès qu'il se mettra à fonctionner concrètement, cet organisme touchera à des questions dont les aspects variés regardent tantôt les provinces et tantôt le gouvernement fédéral, tantôt le secteur privé et tantôt le secteur public, tantôt des groupes culturels particuliers et tantôt des familles spirituelles limitées. Le rôle d'un tel organisme ne sera pas facile à définir concrètement.

Ces interrogations ne doivent aucunement nous retenir de constater les effets bienfaisants de la conférence sur la famille qui vient de se tenir à Ottawa sous les auspices du gouverneur général et de Mme Vanier. La conférence a permis à des Canadiens éminents d'aborder dans un climat de rare sérénité des questions qui mettent en jeu les fondements de la vie canadienne. A l'unanimité, les délégués ont émis le voeu que se crée un centre permanent de recherche et d'information sur la famille: c'était la meilleure façon, pour eux, de dire leur satisfaction devant les résultats obtenus.

En invitant M. et Mme Vanier à accepter le patronage de la fondation projetée, les délégués ont fait d'une pierre deux coups. Ils ont reconnu les services rendus par le gouverneur général et son épouse dans la promotion des intérêts de la famille et dans la réalisation de la conférence qui vient d'avoir lieu. Mais ils ont aussi indiqué dans quel esprit ils envisagent l'action que pourrait exercer la nouvelle institution.

Au cours de leur longue carrière publique, M. et Mme Vanier se sont surtout illustrés par un esprit. Ils ne font pas de déclarations bruyantes. Ils n'écrasent personne. Ils ne s'imposent nulle part. Toujours, ils ont surtout beaucoup aimé et servi. Et cela dans un vif souci de respect des valeurs spirituelles, mais sans le moindre sectarisme, avec un esprit parfaitement et librement accueillant envers les valeurs positives qui se trouvent diffusées en germe un peu partout dans le monde, même dans les milieux les plus inattendus.

Une fondation portant le nom Vanier sera appelée à aimer et à servir, non pas à dominer ou à diriger. Elle sera inspirée par un profond amour de l'homme et des valeurs spirituelles. Elle sera un foyer d'étude, de réflexion et de rencontre autour duquel aimeront à se retrouver, par-delà leurs différences accidentelles, tous ceux qu'unit un commun attachement aux valeurs de fond qui donnent à l'homme sa richesse et sa raison d'espérer.

C. R.

(Le Devoir, Montréal)

Catholicisme et communisme au Brésil

RIO DE JANEIRO (CCC) — La Conférence épiscopale brésilienne a publié récemment un manifeste sur la situation nationale, déclarant tout d'abord que "les forces armées brésiliennes ont évité l'implantation du régime bolchéviste au Brésil, répondant ainsi à l'appel angoissé du peuple qui voyait la marche rapide du communisme vers la conquête du pouvoir".

"Nous rendons grâces à Dieu, ajoutent les évêques, pour avoir exaucé les prières de millions de Brésiliens et nous avoir libérés de la menace communiste et en même temps, nous voulons remercier les militaires, qui, au péril de leur vie, se sont levés au nom des intérêts suprêmes de la nation. Nous sommes également reconnaissants à tous ceux qui ont collaboré pour sauver la patrie de l'abîme imminent."

Les évêques analysent ensuite le travail d'épuration effectué par les révolutionnaires et disent: "De l'aveu de ses dirigeants les mieux qualifiés, le but de la révolution fut d'arracher le pays au communisme et de faire valoir la justice, le droit et le bon sens." Il est donc légitime de vouloir "consolider la victoire en éliminant les causes de désordre. Mais les critères de correction, les méthodes que l'on doit employer pour la recherche et le traitement des coupables et les mesures d'assainissement, ainsi que les sanctions, ne sont pas des attributions de la force en tant que telle, mais de bien d'autres valeurs, sans lesquelles la force n'est qu'arbitraire, violence et tyrannie. Que les accusés jouissent donc du droit sacré de défense et ne soient pas transformés en objet de haine et de vengeance."

Les évêques s'élèvent ensuite contre "l'attitude de ceux qui se livrent actuellement à des actes d'hostilité mesquine contre l'Eglise en la personne de ses évêques, de ses prêtres ou de ses militants laïcs.

Les évêques déclarent qu'ils "reconnaissent et regrettent certains abus qui eurent lieu au sein de certains mouvements d'orientation catholique". Mais ils affirment en même temps que cela est dû, dans certains cas, "à un excès d'idéalisme, ou à la maladresse, ou bien au manque de discernement de militants bien intentionnés".

Ils déclarent qu'ils n'ont jamais manqué de prendre des mesures à cet égard bien avant la révolution, qu'il s'agisse de prêtres ou de laïcs. Puis ils soulignent: "D'autre part, cependant, nous n'acceptons pas et nous ne pourrons jamais accepter des accusations injurieuses qui présentent des évêques, des prêtres, des fidèles et même des organisations catholiques, l'Action catholique et le "mouvement d'éducation de base" comme étant communistes ou communisants".

En conclusion, les évêques insistent sur la nécessité urgente de la restauration de l'ordre social sur des bases chrétiennes et démocratiques. "Cette restauration ne sera pas possible, si l'on se borne à une condamnation théorique et à une répression policière du communisme sans extirper les injustices sociales et les autres manifestations pernicieuses du matérialisme d'où découle le communisme. Nos traditions chrétiennes, l'institution sacrée de la famille, les sentiments religieux du peuple ne doivent pas servir de couverture à ceux qui déforment la vérité, corrompent les moeurs ou se livrent aux abus du capitalisme libéral".

Réaffirmant enfin que rien ne saurait faire taire la voix de l'Eglise "en faveur des pauvres et des persécutés", le manifeste s'achève sur un appel aux forces vives de la nation "pour collaborer avec les autorités constituées à la renaissance du Brésil selon les principes de l'Evangile".

La crémation des corps

Pour des raisons qu'elle juge plus pratiques, dans une circulaire du Saint-Office, l'Eglise catholique vient d'assouplir le décret de 1886 établissant que la crémation des cadavres est interdite.

En certains pays chauds, des raisons économiques et hygiéniques favorisent cette latitude. On fait remarquer que les théologiens estiment aujourd'hui que la crémation n'est pas plus opposée à la croyance de la résurrection des corps que l'inhumation. Cela paraît évident puisque des humains périssent dans des incendies.

Cependant, il ne faut pas croire comme certains y seraient portés que l'Eglise favorise d'une façon générale la crémation des corps. Dans notre pays, il semble que l'inhumation demeurera de pratique générale du moins pour les années qui viennent. On ne bouleverse pas les traditions des fidèles en un tour de main. Personne ne peut prévoir l'avenir. Il se peut que plus tard la crémation se généralise à travers le monde. Mais ce qui convient en un pays pour des raisons économiques et climatiques peut ne pas être nécessaire en d'autres. Ce sont les évêques qui demeurent juges de ces choses à l'intérieur de leur juridiction. La sagesse conseille d'attendre leurs directives avant de se lancer dans des initiatives personnelles.

Une attitude de prudence est de mise dans les transformations des lois de l'Eglise. Les nouvelles orientations imprimées par le Concile excitent certains esprits qui brûlent de tout voir changer rapidement dans l'appareil extérieur de la religion. Personne n'est contre le progrès et il ne faut pas s'en scandaliser. Mais le fidèle digne de ce nom ne devance pas le corps ecclésial, il attend d'être sûr avant d'agir.

Maurice HUOT

(Le Droit, Ottawa)

L'Oeuvre St-Pierre-Apôtre pour le clergé autochtone

ROME (CCC) — En 1963, quatorze petits séminaires (tous situés en Afrique, à l'exception de celui de Padang en Indonésie) et deux grands séminaires (ceux de Nyundo, au Rwanda, et d'Usumbura, au Burundi) ont été ouverts dans les territoires dépendant de la congrégation de la propagation de la foi, si bien que l'on compte actuellement dans ces territoires 344 petits séminaires (181 en Afrique, 121 en Asie, 24 en Amérique latine et 18 en Océanie) et 81 grands séminaires (37 en Afrique, 29 en Asie, 6 en Amérique latine et 9 en Océanie).

En 1963, ces petits séminaires accueillaient 32,597 élèves, tandis que l'on comptait 5,860 étudiants dans les grands séminaires. Les ordinations sacerdotales de nouveaux prêtres ayant acquis leur formation dans ces établissements dépassent le nombre de 500.

Les fonds dont disposaient l'Oeuvre pour 1963 s'élevaient à $8,692,922 (dont $4,037,427 recueillis par les directeurs nationaux et $4,463,202 mis à la disposition de l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre par l'Oeuvre de la Propagation de la Foi). Or, les demandes de subsides ordinaires d'entretien des séminaristes, de subsides extraordinaires pour construire et réparer des bâtiments et de subsides spéciaux (par exemple pour l'achat de livres ou le traitement des professeurs laïcs) se sont élevées à $14,050,000. C'est dire que l'Oeuvre disposait seulement de 60 pour cent environ — soit moins des deux tiers — de ce que demandaient les ordinaires et supérieurs de séminaires".

En fait, $4,244,037 ont été distribués en subsides ordinaires et $4,036,178 en subsides extraordinaires, le reste étant allé à divers subsides spéciaux, moins une réserve de $72,399 pour des cas spéciaux.

Pour 1964 les demandes de subsides ordinaires s'élèvent à $6,428,000 et on peut prévoir que les demandes de subsides extraordinaires atteindront au moins la somme de $8,000,000.

Trois grands problèmes ont contribué à leur augmentation: le transfert de certains grands séminaires dans des centres importants, le regroupement des hautes classes de petits séminaires, l'emploi de plus en plus fréquent — dans les petits séminaires — et cela à cause de la pénurie de vocations sacerdotales — d'un personnel laïque qu'il faut rétribuer convenablement si l'on veut qu'il demeure en place.

Il faudrait donc que l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre puisse disposer de $14,428,000, pour satisfaire à toutes les demandes. Qu'en sera-t-il? Cette année, comme les recettes signalées accusent, dans l'ensemble, une augmentation de 11 pour cent, il n'est pas téméraire de penser que 70 pour cent du chiffre des demandes pourra être satisfait.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* *du lundi soir*

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 15 juin avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Le comité de feu recommanda d'accéder à la requête du chef des pompiers qui prendra cinq jours de ses vacances à partir du 22 juin et prendra le reste du 7 au 31 juillet; son adjoint, M. A. Besant, le remplacera.

Le comité de finances recommanda de paver la rue Bertrand, de la rue Traverse à Enfield Crescent, et que les signataires autorisés de la ville signent la pétition à cet effet.

Le comité de la circulation recommanda que des affiches d'arrêt soient placées aux rues Dumoulin et Notre-Dame, à la rue Thibault.

Au comité de la législation, l'avocat de la ville avisa qu'il donnera un rapport par écrit sous peu sur la légalité et sur les procédures à suivre pour permettre l'ouverture des salles de billard le dimanche. L'inspecteur des licences soumit une liste des municipalités où les salles de billard sont ouvertes le dimanche et une autre où elles ne le sont pas.

Le comité de réception recommanda que M. Frazer Earle, directeur régional du Canadian Council of Christians and Jews, soit avisé que les préparatifs seront faits pour recevoir les élèves de Topeka, Kansas, qui viendront visiter notre ville dans les premiers jours de la semaine du 20 juillet.

Au comité des propriétés foncières, on recommanda qu'autant d'échevins que possible assistent à la réunion publique qui aura lieu le mardi 23 juin à 8 h. 15 p.m., dans l'auditorium du Monarch Life, où on discutera du "Projet 67" (centenaire); cette réunion sera sous les auspices de la section manitobaine du Community Planning Association of Canada.

Avis fut reçu du Board of Adjustment du gouvernement métropolitain, avisant que la requête de E.-J. Gaboury et Associés, au nom des propriétaires de la paroisse de la Ste-Famille, pour obtenir la permission de construire une addition en avant de l'église actuelle au no 778, rue Archibald, sera entendue le mardi 7 juillet à 9 h. 30 a.m.; cet avis fut remis au comité consultatif d'urbanisme de St-Boniface.

Ce même comité a remis à l'étude un projet de développement au nord de la voie élevée du Canadien National, en attendant la visite de M. Singer qui, avec le maire, discutera de ce projet.

Au comité du personnel, on recommanda d'accepter la recommandation du chef des pompiers et que M. A. Poirier, qui vient de terminer la période stagiaire de six mois, soit placé sur la liste permanente des pompiers, à partir du 1er juillet 1964.

M. Maurice Prud'homme, greffier, qui devait prendre une semaine de vacances cette semaine, a bien voulu les remettre à la semaine prochaine afin de permettre à M. Fernand Marion, son assistant, de suivre les cours qui se donnent à l'Université pour les officiers municipaux.

A la semaine prochaine.

Soeur O. Bisson, S.G.M., inhumée à St-Boniface, le samedi 13 juin

Les Soeurs Grises de la Maison provinciale de St-Boniface recommandent aux prières l'âme de leur bien regrettée Soeur Obéline Bisson, décédée le 11 juin dernier. La cinquième d'une famille de treize enfants, elle vit le jour le 7 avril 1905 à Dunrea, Man., où ses parents, Philippe Bisson et Mélina Boulet, s'étaient établis sur un "homestead" tout à défricher et à cultiver. Ces braves cultivateurs, en effet, ne craignaient pas la peine. Pleins de confiance en la divine Providence, ils surent travailler avec méthode, économiser sur tout, faisant cependant bien large part à l'église, aux religieuses de leur paroisse et aux pauvres, en qui ils voyaient **d'autres Christ:** "Faire la charité n'appauvrit pas", "rendre service ne retarde jamais", aimaient-ils à dire. Dieu les bénit: ils eurent le bonheur de donner trois religieuses à Dieu et de braves citoyens à la société.

Obéline fit ses études élémentaires à l'école St-Félix de Dunrea et les termina au couvent de St-Norbert. Le 5 août 1924, elle était admise au noviciat des Soeurs Grises à St-Boniface et le 15 février 1927 elle émettait ses premiers voeux. Elle fut alors nommée hospitalière à l'hospice Taché et se dévoua auprès des orphelines jusqu'au 15 février 1931, où elle eut le bonheur de se consacrer définitivement au Seigneur par l'émission des voeux perpétuels. Sa vie ne sera plus désormais qu'un Oui d'Amour à tous les Vouloirs Divins, et ce ne fut pas un vain mot, Jésus le savait . . . Il lui assigna alors, par la voix de ses supérieures, la lointaine et pénible mission d'Aklavik, T.N.-O.

Un dernier adieu à ses bien-aimés parents, le coeur brisé, mais en toute confiance, elle part sous le regard de Celui qui sera son unique Soutien. Elle franchit bravement les interminables distances et accepte, sans jamais se plaindre, les difficultés, les privations inhérentes à ces pays de glace . . . Les missions d'Aklavik, de Providence, de Smith, de Résolution, de Chipewyan, de McMurray bénéficieront successivement de son inlassable dévouement, de son tact et de sa dextérité au travail, comme hospitalière, institutrice, aide-infirmière et même cuisinière, et cela jusqu'en 1961 où elle doit revenir à St-Boniface demander à la science médicale de détourner un cancer, lequel, en dépit des puissants traitements, fera son oeuvre et aura raison de son énergique résistance.

Elle ne semble pas réaliser que ses années sont comptées, elle espère contre toute espérance, et au moindre regain de forces elle sollicite la faveur de travailler encore. A maintes reprises elle va se dévouer comme sacristine à l'école Assiniboia de Winnipeg; mais le 16 février 1964 elle est admise définitivement à l'infirmerie et le 22 avril suivant M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, vient donner à la malade le grand bienfait de l'Extrême-Onction. Le calme, la paix, le plus total abandon succèdent à la crainte instinctive de la mort.

Bien que très faible, elle circule encore, elle entend la sainte messe au jubé de l'infirmerie, visite souvent le Divin Hôte du Tabernacle pendant la journée, écrit à ses parents et s'occupe de petits travaux . . . Elle attend paisiblement le suprême appel du Maître.

Il ne tardera pas. Le 10 juin au soir, M. Jean Piché, P.S.S., vient la bénir et lui donner le Saint-Viatique Elle n'a maintenant plus qu'un désir: Aller voir le Bon Dieu. "Je ne croyais pas, dit-elle, qu'il fut si doux de mourir". On lui dit que ses deux soeurs, Soeurs Georgianna et Anna Bisson, étaient en route. "Si je suis partie, dit-elle, consolez-les et dites-leur de ne pas pleurer, je m'en vais au ciel". A 4 h. 15 a.m., le 11 juin, elle s'endormait paisiblement dans le Seigneur dans sa 59e année et la 37e de sa vie religieuse. Que sa belle âme repose en paix!

Sa dépouille mortelle fut exposée au grand parloir le soir même. Son bon sourire reflétait la paix et le bonheur des élus, douce consolation pour ses deux soeurs religieuses et les parents qui vinrent nombreux prier près de la chère défunte.

Le samedi 13 juin, M. l'abbé A. Boulet célébra le service funèbre de sa nièce; deux neveux, MM. Raymond et Claude Bisson, servaient à l'autel. Assistaient au sanctuaire: MM. les abbés Jacques Bertrand, ex-curé de Dunrea, Charles Vachon, curé actuel, Mgr A. Beaudry, C.S., le R. P. Pierre, capucin, M. l'abbé Léo Couture, chancelier, et un séminariste, Jacques Bisson, C.S.V., neveu de la chère disparue. La nef était remplie à capacité de parents et amis, de religieuses de la ville et du personnel de la maison. Tous accompagnèrent la dépouille jusqu'à sa dernière demeure.

Précieux-Sang

Remerciements

Mme A. Lemieux, institutrice à l'école paroissiale, désire exprimer sa plus vive reconnaissance à tous ceux et celles qui ont eu tant de délicates attentions à son égard, lors de sa récente maladie, spécialement au R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, pour ses paroles d'encouragement, à la Rév. Sr Brigitte pour ses visites-surprises si appréciées, aux commissaires pour leur bonté, à ses compagnes institutrices, leur "Marquise au chapeau fleuri" est délicieuse et Madame leur secrétaire a un goût exquis. Enfin, à ses chers petits élèves, un gros merci. Leur plante lui rappelle leur affection et elle prie pour leur succès aux examens. Elle a bien hâte de les revoir la semaine prochaine et est certaine qu'ils réussiront bien sous la direction d'une si charmante et compétente remplaçante.

La Bible vous parle

Comment une chose subsisterait-elle, si tu ne l'avais voulue? Comment conserverait-elle l'existence, si tu ne l'y avais appelée? Mais tu épargnes tout, parce que tout est à toi, Maître ami de la vie. (Sag 11, 25-26)

Mlle Georgette LeGal, depuis un an dirigeante de J.E.C.F. dans le diocèse de St-Boniface, est partie à Montréal où elle représentera le mouvement aux réunions nationales. Elle prendra part aussi à un camp spécialisé de formation pour l'apostolat en milieu étudiant. Le diocèse de St-Boniface compte quelque soixante-dix sections de Jeunesse Etudiante Catholique Féminine. Au cours de l'année scolaire qui se termine ce mouvement s'est préoccupé de promouvoir un rapprochement et une meilleure compréhension entre "jeunes" et "adultes". A son retour de Montréal, Mlle LeGal préparera et dirigera trois séries de camps étudiants au Camp Notre-Dame, à la Plage Albert.

Décès

MME J. BIBEAU

Le 31 mai est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Joséphine Bibeau, née Gauthier, âgée de 56 ans. Elle était l'épouse de M. Jules Bibeau, de 494, rue La Vérendrye.

Née à Ste-Geneviève, Mme Bibeau résidait à St-Boniface depuis plusieurs années. La défunte laisse dans le deuil son époux, un fils, René; deux filles, Denise (Mme Benoît Ruel) et Lucille (Mme George Watson), de St-Boniface; trois petits-enfants; quatre soeurs, Mmes R. Fontaine, Albert Grandmont, Roger Fourneau et Richard Johnson, de St-Boniface; quatre frères, Fred, Paul et Jules, de St-Boniface, et Philias, de Prairie Grove. Elle fut précédée dans la tombe par deux frères, Salvien et Léo.

• • •

MME E. DESROCHERS

A l'hôpital général St-Boniface est décédée le 31 mai Mme Esther Desrochers, âgée de 52 ans.

La défunte laisse dans le deuil un fils, William, de Norwood; deux filles, Mme R. Redigier, de Norwood, et la Rév. Sr Marguerite-Hélène, S.N.J.M., de l'Académie St-Joseph; trois frères, William Collins, de St-Vital, Richard, de Transcona, et John, de Sioux Lookout, Ont.; deux soeurs, Mme Grace Audette, de Transcona et Mme Mary Burden, de St-Boniface, ainsi que trois petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'église Holy Cross de Norwood. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

"Oeuvre d'amour" des C. de C. du Métro pour la salle St-Amant

Grâce à la charité des Chevaliers de Colomb du Manitoba, les enfants infirmes de la salle St-Amant pourront désormais prendre leurs ébats dans un bassin d'eau chauffée, le premier du genre au Canada établi dans une institution.

Le bassin, d'une valeur de $7,000 a été presqu'entièrement fourni (matériaux, dépenses, travail bénévole) par les Chevaliers de Colomb de la région du Métro. Les Chevaliers eux-mêmes ont creusé, nivelé, cimenté, posé des tuyaux et l'acier, etc. Le comité des Parents de la Salle St-Amant a fourni $1,000 pour la chlorination et la filtration.

La cérémonie d'ouverture aura lieu à 1 h. p.m., le samedi 20 juin sur les terrains du sanatorium de St-Boniface. Elle coïncidera avec le pique-nique annuel des enfants de la salle St-Amant.

Toute biographie digne d'être écrite est le récit d'une ascension. — Henry BORDEAUX.



Premier achat au Manitoba de films français de l'ONF

M. Gérard Gagné, de St-Pierre-Jolys, propagandiste de l'Office National du Film dans les centres franco-manitobains, reçoit de temps à autre d'agréables encouragements. C'est ainsi que la commission scolaire de la Division de St-Boniface a acheté récemment, par son entremise, sept magnifiques films produits par l'ONF. C'était la première vente de films français au Manitoba, et M. Gagné a raison d'être fier.

Six de ces films ont pour titre général: "Le gouvernement responsable", chacun représentant un homme qui a joué un rôle prépondérant dans l'établissement de ce gouvernement responsable au Canada: 1) Lord Durham; 2) Lord Elgin; 3) William Lyon Mackenzie; 4) Robert Baldwin; 5) Joseph Howe; 6) Louis-Joseph Papineau. Chaque film dure trente minutes.

Le septième film (environ 15 minutes) porte sur les oiseaux du Canada.

Il est à souhaiter que d'autres Divisions scolaires et organisations de chez nous imiteront le geste de la Division de St-Boniface. D'ailleurs il semble que le sous-comité du film, au sein de l'AECFM, disposera bientôt d'un budget spécial pour de tels achats de films de qualité de l'ONF. Pour le moment l'ONF, dit M. Gagné, épargne de l'argent à l'Association d'Education en lui fournissant, de la part de son bureau-chef à Montréal, toute la papeterie nécessaire pour sa cinémathèque.

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface 6, Man., le 8 juin 1964.

Révérend Père,

Les Jeunesses Musicales de St-Boniface tiennent à vous remercier de tout coeur pour l'aide précieuse que votre journal leur a donnée encore cette année.

Veuillez croire que cette collaboration nous est bien nécessaire et utile en nous permettant d'atteindre nos membres et le grand public et de leur annoncer nos concerts. Il est réconfortant de savoir que nous pouvons compter sur notre journal pour appuyer l'oeuvre d'éducation accomplie par le mouvement des Jeunesses Musicales.

En vous redisant tous nos remerciements, je vous prie de me croire

Respectueusement vôtre,
Jeannine MOUSSEAU,
présidente.

• • •

St-Léon, Manitoba, le 13 juin 1964.

Messieurs les rédacteurs,

Suite au congrès régional de l'AECFM à St-Claude, le 6 juin dernier, j'aimerais vous envoyer un mot de félicitation pour le reportage de cet événement. Je l'ai trouvé extrêmement objectif, dénudé de toute insinuation et des plus complets.

Bien que l'on puisse souvent adresser des critiques à l'égard de votre journal et de sa politique, l'on doit apprécier, en toute justice, le travail que vous y mettez et la bonne volonté qui sans cesse anime la direction.

Il faut dire aussi que, depuis l'an dernier, votre journal, à presque tous les points de vue, a fait un progrès remarquable. Personnellement, je m'en priverais assez difficilement le vendredi et je préfère le feuilleter avant même de tomber dans la section canadienne de "Time".

Je souhaite, pour le Manitoba français, que les difficultés entre le journal d'une part et quelques-uns de nos organismes ainsi que certaines personnalités d'autre part, vont se résoudre pour qu'en 1967 et par après, l'on puisse encore dire que l'élément français de cette province est indispensable à la Confédération.

Encore une fois, mes félicitations et continuez ce travail ingrat mais progressif qui vous assure de plus en plus de jeunes amis.

Bien à vous,
Paul-Emile LEBLANC.

40e anniversaire du Club Kiwanis de St-Boniface

Les membres du Club Kiwanis du Winnipeg Métropolitain se réunissaient dernièrement à l'hôtel Fort Garry pour y célébrer le 40e anniversaire du club Kiwanis de St-Boniface, fondé en 1924, et étaient honorés par la présence du président international des Clubs Kiwanis, M. Charles A. Swain, de Cape May, New Jersey, qui représentait les 5,200 clubs des Etats-Unis et du Canada.

M. Swain félicitait le club de St-Boniface pour ses 40 ans de service au bénéfice de la ville de St-Boniface, et mentionna quelques-uns des projets qu'il avait réalisés; aide aux enfants déshérités, terrain de jeux du Parc Happyland, aide aux vieillards et combien d'autres qu'il serait impossible de mentionner.

Le club de St-Boniface a été le premier club de ce genre à être établi dans notre ville et il est aussi le seul club Kiwanis bilingue à l'ouest de Montréal.



Cette photo fut prise en souvenir de la grande soirée d'adieu qui eut lieu au Niakwa, le jeudi soir 11 juin, alors que quelque cent cinquante amis fêtèrent M. et Mme Léo Rémillard avant leur départ de St-Boniface vers Chicoutimi, Qué., où M. Rémillard sera directeur-gérant du poste de télévision de Radio-Canada: de gauche à droite, première rangée, l'honorable juge André Miville-Déchêne, d'Edmonton, Mme et M. Léo Rémillard, Mme et l'honorable juge Alfred Monnin; deuxième rangée, M. et Mme Roland Couture, Mme Miville-Déchêne, Mme et M. Brunelle Léveillé. Les Monnin et les Couture étaient les organisateurs de la soirée; M. Léveillé, porte-parole de tous les amis, offrit en leur nom les souhaits et les voeux de la plus chaude amitié.

(Photo Studio Napoléon)

Démonstration d'amitié à l'occasion du départ de M. et Mme Léo Rémillard

Plus de cent cinquante amis se sont réunis au Niakwa, le jeudi soir 11 juin, pour dire "adieu" à M. et Mme Léo Rémillard qui doivent quitter le Manitoba pour le Québec ces jours-ci. M. Rémillard vient en effet d'être nommé gérant du poste de télévision de Radio-Canada à Chicoutimi, Qué.

La soirée débuta vers 9 h. Chaque invité, dès son entrée dans la salle, avait l'occasion de dire ses voeux de succès et son message d'amitié aux deux partants, qui se tenaient près de la porte avec les organisateurs de la veillée, MM. et Mmes Alfred Monnin et Roland Couture. Les amis étaient venus de tous les coins de la province, non seulement de St-Boniface et de Winnipeg. On remarquait particulièrement la présence de MM. Finlay et Cameron, de Radio-Canada de Winnipeg.

Bientôt les petits groupes se multiplièrent dans la salle, sous l'oeil vigilant de M. Fréchette, gérant du Niakwa, qui voyait avec diligence et empressement à ce que le bon vin de France (rouge et blanc) circule abondamment. Les conversations se firent peu à peu plus bruyantes, jusqu'au moment où M. Brunelle Léveillé fut invité, comme porte-parole de tous, à interpréter les sentiments de profonde amitié, d'admiration, de succès, de retour pas trop lointain aux héros de la fête.

Vraiment, on n'aurait pu choisir un porte-parole plus autorisé. Sans oublier que M. Léveillé se permit d'offrir pour l'occasion une "perle" littéraire du meilleur goût, une "poésie" bien rimée et disant tout ce qu'il fallait dire. Les nombreux titres de M. Rémillard brillèrent dès lors du meilleur éclat: ancien du collège, bon époux et papa charmant, comédien de classe qui se permit un stage d'étude à Paris, annonceur brillant à CKSB et à CHFA, héros du canal 6, président de l'AECFM. Les qualités de son épouse Raymonde furent aussi évoquées avec délicatesse, au grand plaisir des auditeurs.

Après ces paroles, on offrit à M. et Mme Léo Rémillard un magnifique cadeau, un service complet en argent pour thé et café. Puis le grand héros parla avec son coeur, ressassant tant de souvenirs personnels qui, souvent, débordent même le cadre de la famille et s'identifient à la communauté franco-manitobaine tout entière. Voici de larges extraits de ce discours:

"Mes modestes débuts en radio ont commencé en 1946 à CKSB, mon Alma Mater dans ce domaine. En 1950 je me rends à CHFA, Edmonton. Je reviens après 6 ans dans ma province natale occuper la position de coordonnateur des émissions du réseau français dans l'Ouest à Radio-Canada, devenue celle de 'directeur des programmes' depuis l'avènement de la télévision française au Manitoba le 24 avril 1960. Après un séjour de 8 ans ici, je viens d'accepter celle de directeur-gérant au poste CBJ à Chicoutimi, poste de base de la Société.

"Mais . . . pourquoi partir? Ce n'est certes pas que nous voulons nous séparer de notre famille et de nos bons amis. J'ai lu quelque part que 'tout être a en lui un dynamisme, une puissance de vie qui le pousse à se maintenir et à progresser', et que 'c'est dans l'amour d'un idéal que l'homme peut se réaliser pleinement'. Pour progresser dans le domaine de la radio et de la télévision françaises, en ce moment la région de Québec offre forcément plus d'avantages. Je crois donc sincèrement que, la chance m'ayant été offerte d'aller de l'avant dans la carrière que je m'étais choisie, il n'aurait pas été logique de la rejeter. Ce n'est peut-être qu'un petit pas, mais après mûre réflexion j'ai cru que ce serait tout de même dans la bonne direction . . .

"Il serait beaucoup trop long d'énumérer tous les événements qui se sont déroulés au cours des 8 dernières années, mais permettez-moi tout de même d'en évoquer quelques-uns.

"Il y a eu tout d'abord la radio et la télévision françaises dans l'Ouest. Tout en m'y dévouant depuis 18 ans, ce sont surtout elles qui m'ont bien servi, car j'y ai trouvé de grandes consolations. C'est ordinairement ce qui arrive quand on fait ce que l'on aime, et j'ai toujours aimé cette sphère d'activité très près du théâtre qui est mon amour, après celui de mon épouse et de ma famille.

"Il y a eu l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Mon humble contribution à cette oeuvre passera sans doute inaperçue dans les annales de cette province, mais lorsque d'autres auront oublié, moi je me souviendrai des boniments que j'allais donner ici et là à l'occasion d'ouvertures d'écoles, de couronnements de fin d'année, d'assemblées patriotiques, etc., afin d'encourager les uns et les autres à travailler à la survivance et à l'épanouissement de la culture française . . . Sachez que je garderai toujours les mêmes sentiments 'que le français ne disparaîtra pas au Manitoba et dans l'Ouest'. L'avenir peut sembler sombre, comme cela a souvent été le cas dans le passé. Je le sais, puisque je suis mêlé à toutes vos oeuvres depuis 25 ans. Mais je suis convaincu que vos chefs de file d'aujourd'hui, même s'ils ont plus de difficultés que leurs prédécesseurs, sauront les surmonter. Il va falloir cependant que le miracle dont nous avons parlé si souvent se perpétue, comme cela se fait depuis 1916.

"A propos de boniment, je me souviendrai longtemps de l'invitation que m'avait fait le curé de notre paroisse, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, d'adresser la parole en ma qualité de président de l'AECFM à ses paroissiens à l'occasion de la perception de l'Association, il y a 2 ans. C'était la première fois depuis près de 25 ans qu'un représentant de l'Association avait le privilège de parler du haut de la chaire de la basilique-cathédrale de St-Boniface. Cet incident restera gravé dans ma mémoire à l'encre indélébile.

"Il y a eu la Part-à-Dieu. Que mon curé me pardonne si les paroles que j'ai prononcées à cette occasion n'ont pas atteint leur but et n'ont pas su convaincre un plus grand nombre, délier davantage les cordons des bourses, mais il sait que tout mon talent oratoire (même s'il n'est pas considérable) avait été alors déployé.

"En égrenant ce chapelet de souvenirs, il en est un qui tient une place prépondérante: c'est celui de mes activités au Cercle Molière et, plus particulièrement, de ma participation aux tournées organisées dans l'Ouest jusqu'à Vancouver pendant 5 années consécutives de 1959 à 1963. Que de bons et beaux moments passés en compagnie de joyeux camarades sous la direction d'une des plus compétentes artistes de tout l'Ouest, Mme Pauline Boutal. C'est grâce à des octrois du Conseil des Arts augmentés par des dons substantiels de la province, du Métro et de la ville de St-Boniface que nous avons pu réaliser ce rêve . . .

"Un mot de ceux qui ont daigné m'embaucher en 1956. M. J. R. Finlay, directeur de la région des Prairies pour la Société Radio-Canada, m'a fait confiance dès mon arrivée et par l'intermédiaire de son bras droit en ce qui a trait aux programmes, M. Dan Cameron, directeur des émissions, j'ai toujours travaillé en sachant que l'on m'accordait pleine liberté et beaucoup de collaboration. Je pense que Radio-Canada à Winnipeg donne un très bon exemple de bonne entente entre gens de langue anglaise et de langue française. A compter du 24 juillet à 8 h. 15 vous verrez au canal 6 une série d'émissions réalisée dans les studios de Winnipeg et qui met en vedette Georges LaFlèche et Jacques Ouvrard. Fait à noter: la plupart de ces émissiions sont réalisées par des gens de langue anglaise, bien qu'elles soient présentées exclusivement en français. Evidemment, cela cause des problèmes, mais par ailleurs cela permet de mettre en pratique ce biculturalisme dont on parle si souvent de nos jours.

"Je n'ai que des louanges à l'endroit du personnel plus directement lié à CBWFT. Je veux parler de Maxime Desaulniers, mon adjoint, de Gilbert Teffaine, au Service d'information, de Georges Paquin, notre unique annonceur, et de Mlle Pilon, ma secrétaire, . . . et aussi de Jacques Ouvrard, membre de la famille, et de Mlle Danielle Collette, des services de coordination, presque directement liée aux services français, et de tous les techniciens. Leur dévouement fut et est remarquable.

"Toute ma reconnaissance au gérant de CKSB, M. Roland Couture, et à son personnel avec qui nous avions des relations étroites, puisque la Voix Françaises du Manitoba retransmet plusieurs émissions de Radio-Canada. Il en va de même des gérants des autres postes de l'Ouest: M. Dumont Lepage à CFRG, M. Raymond Marcotte à CFNS Saskatoon, M. Bernardin Gagnon à CHFA Edmonton, ainsi que de leurs personnels.

"Je ne veux pas passer sous silence mon heureuse association avec les Pères Jésuites du collège de St-Boniface, au nombre desquels, après avoir franchi le seuil de ses portes comme élève il y a déjà 26 ans, je retrouve encore trois de mes anciens professeurs: les Pères A. Haçault, . . . qui personnifiait pour nous la discipline et la droiture, M. Caron, . . . qui incarnait pour nous la musique et le théâtre et qui le premier a osé me permettre de jouer la comédie, et L. Hardy, qui représentait pour nous la fine fleur de l'esprit français. Gouverneur du bureau de direction du collège depuis 1962, il m'a été donné de participer aux délibérations de ce Conseil. Ce fut une excellente expérience, car qui ne bénéficierait pas des discussions auxquelles prennent part, sans les nommer tous, des hommes de la trempe de Mgr Baudoux, du Père Fortier, du Juge Monnin . . .

"Les pages de notre journal **La Liberte et le Patriote** ont continuellement été ouvertes à la publicité des émissions de Radio-Canada. Toute ma gratitude à son directeur, le Père Raymond Durocher, et à son adjoint, le Père Roméo Bédard. D'autant plus qu'avec un gérant qui porte un nom comme "Léveillé", ce journal n'a pas quelqu'un qui s'endort au volant, mais qui plutôt navigue sans crainte sur les eaux parfois calmes, parfois mouvementées, d'une "baie d'or", prêt à faire face à toutes les intempéries parce qu'il est solide comme "du rocher".

"Au nom de ma femme et au mien, je remercie les organisateurs de cette magnifique réception qui nous honore grandement. Merci aux Monnin et aux Couture. Votre geste est une marque de fraternité concrète qui servira à cimenter davantage notre amitié . . . Il y en a un qui est absent ce soir, mais qui pourtant serait des nôtres s'il n'était pas actuellement en vacances. C'est notre bon ami M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg. Nous n'oublierons pas sa cordialité et ses gentillesses à notre égard.

"Depuis quelque temps on me remercie pour ce que j'ai fait au Manitoba . . . En épaulant certains mouvement, si je n'avais pas eu la coopération que j'ai eue, je n'aurais pas pu faire le peu que j'ai fait. Donc merci à tous . . . Au cours de ces années il y a eu des déceptions et des joies, des revers et des succès. C'est l'ensemble de tout cela, en plus de nos liens de famille et d'amitié, qui a contribué à nous enraciner profondément ici. C'est pourquoi je vous dis: ne croyez pas un seul instant que je lâcherai prise. Bien au contraire. Il peut sembler futile de faire une déclaration de ce genre, puisque nous partons, mais il pourrait arriver un jour que je vous sois plus utile ailleurs qu'ici. En tout cas, soyez certains que vous pourrez toujours compter sur moi, car en passant à la Province de Québec nous adoptons aussi sa devise "Je me souviens". Tout ce que je souhaite, c'est qu'il ne nous soit pas réciproquement nécessaire de montrer nos passeports, un jour, en franchissant les frontières de l'Etat du Québec.

"Avant de quitter ces lieux, comme le dit si bien la chanson, je vous remercie tous d'être venus nous dire au revoir, car ce n'est qu'un au revoir, puisque nous avons l'intention de revenir souvent dans ces parages où nous laissons deux de nos quatre filles et un petit-fils, de nos parents, frères, soeurs, et . . . un si grand nombre d'amis . . . dont le juge André Déchêne et son épouse, d'Edmonton, qui le jeudi soir 26 juillet 1956 étaient également présents à un banquet organisé à Edmonton pour nous dire au revoir alors que nous quittions l'Alberta . . ."

BULLETIN

La Société Radio-Canada annonce la nomination de M. Léo Rémillard au poste de directeur de la station CBJ de Chicoutimi. Il succédera le 1er juillet à M. Vilmont Fortin qui demeurera en fonction comme conseiller pendant quelques mois, avant de prendre sa retraite.

Depuis 1960, M. Rémillard était directeur des programmes français de radio et de télévision de la Région des Prairies de Radio-Canada.

Originaire de St-Boniface au Manitoba, le nouveau directeur de CBJ a fait ses études dans cette ville et y a obtenu son baccalauréat ès arts en 1938.

Il a débuté dans la carrière radiophonique en 1946 comme annonceur au poste CKSB. Boursier du gouvernement français en 1948, il est allé étudier en France. De retour au Canada, l'année suivante, il était nommé directeur des programmes de CKSB. En 1950, il acceptait le même poste à la station CHFA d'Edmonton. En 1952, il fut promu directeur de cette station. Quatre ans plus tard, il devint coordonnateur des émissions du réseau français de Radio-Canada, dans cette région du pays.

Ancien président de l'Association d'Education du Manitoba, M. Rémillard a aussi été président de l'Association des Canadiens français de l'Alberta et président de la Fédération canadienne-française de l'Ouest.

Nommé en 1962 gouverneur, pour la région du Manitoba, du Festival d'art dramatique du Canada, il est présentement vice-président du comité manitobain.

Le Manitoba Telephone System annonce d'autres changements

A partir du dimanche 21 juin, les usagers du téléphone du district de Winnipeg devront utiliser de nouveaux numéros pour l'Information et le Service de réparation, à cause de l'inauguration de l'Appel interurbain en direct, en février prochain.

Le numéro d'Information 113 sera changé en 411. Le numéro pour Réparation 114 deviendra 611. Lorsque dans huit mois les usagers du téléphone de Winnipeg commenceront à signaler leurs propres appels interurbains de Central à Central, le chiffre "1" sera utilisé pour atteindre l'équipement central de l'Appel interurbain en direct (Direct Distance Dialing). Tous ces appels commenceront par "1" qu'ils soient faits à un téléphone du Manitoba ou à tout autre des 85,000,000 téléphones du continent Nord Américain.

Les autres numéros de la nouvelle liste commençant par "1" sont inscrits à la page 5 du nouvel annuaire du téléphone de Winnipeg.

Norwood

M. Jules Carbotte, fils de M. et Mme Léon Carbotte, de Norwood, qui fréquenta le Jardin d'Enfance Langevin, le collège de St-Boniface et l'Université de Manitoba, vient d'obtenir son doctorat en philosophie (physiques) de l'Université McGill de Montréal.

Son épouse, Ramona Carbotte, fille de M. et Mme Marcel De Pauw, de Treherne, ancienne étudiante à l'Académie St-Joseph et à l'Université de Manitoba, a obtenu sa maitrise en sciences mathématiques de la même université.

M. et Mme Carbotte sont les heureux parents de deux petites filles et sont actuellement à Ithica, N.Y., où M. Carbotte fait du travail postscolaire à l'Université Cornell.

Souper annuel du corps enseignant de l'école Provencher

Le jeudi 11 juin avait lieu à l'hôtel Niakwa le souper annuel du corps enseignant de l'école Provencher, de St-Boniface, événement toujours salué avec plaisir. Chacun fut heureux de trouver là l'atmosphère française si agréable au coeur des nôtres.

Le Révérend Frère J. Bruns, surintendant de la division scolaire de St-Boniface, voulut bien se joindre à nous pour ces agapes fraternelles, en qualité d'invité d'honneur.

Il s'agissait de fêter nos deux principaux: le Rév. Frère A. Laurin et M. M. Lancelot qui se dévouent toute l'année sans compter pour la bonne marche de notre école. Puis nous disions au revoir à ceux d'entre nous qui nous quitteront à l'issue de cette année scolaire. Des paroles aimables furent adressées par les autorités ainsi que de bons souhaits pour l'avenir.

Le repas débuta par l'apéritif. Le service fut impeccable et la cuisine hors ligne. Ce fut un menu bien français, apprécié de tous, qu'il convient de détailler: soupe à l'oignon, filet de sole avec sauce maitre d'hôtel, boeuf bourguignon (au vin de Bourgogne), pommes de terre parisienne, haricots verts, carottes au beurre, salade à l'huile, poire Condé, café, liqueurs. Le tout était arrosé d'un vin délicieux dû à la générosité de nos principaux.

Pendant le repas l'attitude des convives disait clairement quel régal nous procurait chacun de ces mets, totalement nouveaux pour plusieurs. Quant à ceux qui ont eu l'occasion de traverser l'océan cela leur rappelait agréablement la douce France.

Tout fut réellement à l'honneur de la direction de l'hôtel Niakwa.

Les ressortissants français se souviennent de leurs héros

Le Canada n'oublie pas ses morts glorieux, ceux qui ont donné leur vie pour que la liberté règne non seulement chez lui, mais dans le monde entier.

Le dimanche 7 juin, à travers tout le pays se déroulèrent donc des cérémonies religieuses et patriotiques pour honorer la mémoire de ces héros. Cette année, ces célébrations revêtaient une signification toute particulière, car elles avaient lieu en même temps que se découlait en France sur les plages de la Normandie la cérémonie commémorative du débarquement des troupes alliées. On sait que l'honorable Roger Teillet, de St-Boniface, y joua un rôle de grande importance comme représentant officiel du gouvernement du Canada.

A Winnipeg, les cérémonies se sont déroulées devant le cénotaphe de la ville à 2 h. p.m., en présence des autorités religieuses, militaires et civiles et d'imposants détachements des différents corps d'armes et d'anciens soldats de la Légion Royale Canadienne.

A St-Boniface, les cérémonies du "Souvenir" eurent lieu devant la basilique au pied du monument "Le Poilu". Les prières pour nos soldats décédés furent récitées par M. l'abbé Florent Labonté, vicaire à la cathédrale, qui a été pendant quatre ans prisonnier des Allemands lors du dernier conflit mondial. M. Jacques Molicart, représentant du Consul de France, adressa ensuite la parole aux quelque 50 personnes présentes: Vétérans français, Dames Auxiliaires, représentants de l'Union Nationale Française.

M. Molicart cita spécialement une phrase célèbre de Raymond Poincarré, parlant à la jeunesse de France, à Paris, le 2 août 1919: "Il n'y a pas de foyers sur la terre de France où il n'y ait aujourd'hui une place vide. Que de héros ont donné leur vie, de 1914 à 1918, pour que la vôtre soit plus facile, plus heureuse et plus libre!" L'orateur sut appliquer ce texte à tous ceux qui sont morts au cours d'autres conflits, de 1939 à 1945 par exemple, et qui avaient généreusement quitté le Canada pour courir à la défense de la mère patrie, la France. C'est pourquoi, devant les noms inscrits ici même à St-Boniface sur le monument "Le Poilu", il redit aux générations présentes: "Ils sont morts en héros pour que votre vie soit plus facile, plus heureuse, plus libre."

Des couronnes de fleurs furent ensuite déposées au pied du monument par M. Molicart, au nom des ressortissants français, par M. J. St-Hilaire, au nom du maire de St-Boniface et des concitoyens de la ville cathédrale, par Mme I. Mercier, au nom des Dames Auxiliaires, et par M. E. Gourbil, président de l'Union Nationale Française.

Hôtes parfaits

La sonnerie du clairon "Aux Morts" termina la cérémonie, puis les participants se dispersèrent pour aller se pencher et réciter une prière sur la tombe des soldats inhumés dans les trois cimetières de St-Boniface.

Vers 5 h., les Réservistes français et les Dames Auxiliaires de leur branche, ainsi que le comité de l'Union Nationale Française étaient les hôtes de M. et Mme Philippe Coutu, à leur résidence privée.

Un groupe d'aviateurs de France, dans leur bel uniforme, avaient pris part à la cérémonie antérieure et ils se rendirent aussi à la réception chez M. Coutu. Venus à Winnipeg pour les démonstrations qui mettraient en vedette le lendemain le fameux hélicoptère Alouettte III, ils se firent de nombrux amis, dimanche, et ainsi leur séjour au Manitoba fut agrémenté de réceptions dont ils se souviendront longtemps. Ceux qui les reçurent, à St-Boniface, parlent encore de leur belle tenue, de leurs chansons, de leurs récits spirituels, et surtout de leur communicative gaieté.

M. Maurice Gydé, vice-président des Réservistes, agit comme maître de cérémonies. Il eut des paroles très heureuses pour remercier M. et Mme Coutu de leur chaleureuse hospitalité, ainsi que M. Jean Schimnowski et tous ceux qui avaient mis leur voiture à la disposition du comité pour le transport des Réservistes et des Dames Auxiliaires.

Une voix crie: "Préparez dans le désert une route pour Yahvé. Tracez droit dans la steppe un chemin pour notre Dieu". (Is 40, 3)

Journée de St-Boniface, le 22 juin, à l'Exhibition de la Rivière-Rouge

Tout est prêt pour l'Exhibition de la Rivière-Rouge qui commence aujourd'hui le 19 juin pour se terminer le 27 juin.

La grande attraction cette année est une démonstration sur le théâtre et sur l'eau, comprenant comédie musicale, opéra léger, cirque, ballet, danse, chant, plongeons et natation par des champions, etc. Il s'agit des "International Water Follies of 1964", le tout présenté dans un décor magnifique par une troupe japonaise-américaine. Cette démonstration a été un des grands succès de l'Exposition Mondiale à Bruxelles.

Acrobaties par des automobilistes; démonstrations de chevaux légers; musique de fanfare, danses ou chants par des groupes ethniques ou des choeurs; "village indien" (typique, exposition d'oeuvres d'art indiennes, démonstration de dextérité, danses, etc., par les Indiens; exposition et démonstration agricole; rallie 4-H; visite de la maison "Etoile Chanceuse" qui sera tirée à la loterie, le 27 juin à 11 h. p.m.; exposition d'art (artisanat, objets d'art culinaire et d'art photographique pour lesquels des prix seront décernés); exposition de fleurs; la grande roue; trois représentations quotidiennes par les étoiles de CBC, Reg Gibson et Jim Pirie, voilà autant d'attractions qui vous feront oublier les heures à l'Exhibition de la Rivière-Rouge.

Le 22 juin a été fixée comme journée de St-Boniface à l'Exhibition. La fanfare La Vérendrye, les Gais manitobains, les gigueurs de la Rivière-Rouge participeront au programme.

On choisira, parmi douze concurrentes, celle qui sera Miss Manitoba. Le couronnement aura lieu le 19 juin. Le concours "M. Manitoba" aura lieu le lendemain.

Chaque jour, à 11 h. p.m., on tirera un prix d'entrée de $1,000. La parade de l'Exhibition de la Rivière-Rouge aura lieu le dimanche après-midi 21 juin, commençant à 2 h. 30.

Décès

M. A. ARCHAMBAULT

Le 7 juin, à l'hôpital général de Saint-Boniface, est décédé M. Armand Archambault, de 252, rue Kitson, Norwood, Man., à l'âge de 69 ans.

Les prières furent récitées au salon funéraire Philippe Coutu, le 9 juin, et les funérailles eurent lieu le 10 juin à Richer, Man., où il demeura plusieurs années avant de venir à Norwood.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Laura Archambault, trois filles, Mmes M. Gagnon (Irène), Laurent Perreault (Lucille), de St-Boniface, et M. Perrin (Anna), de Ste-Anne, Man., trois frères, Henri, de Winnipeg, Charles et Pierre, de Saint-Boniface; deux soeurs, Mmes M. Camyre, de St. James, et C. Main, de Richer, Man.

Remerciements

La famille Archambault remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou tributs floraux lors de son récent deuil.

Un jeune Franco-Manitobain en voyage d'étude en Algérie

M. Marcien Ferland, de St-Boniface, partait au début de cette semaine pour assister à un séminaire (séminar ou sessions d'études) de deux mois en Algérie. Choisi avec 40 autres jeunes Canadiens dont deux Manitobains, tous étudiants en sciences, il a reçu une bourse de $1,500 offerte par l'EUM (World University Service of Canada), organisation dirigeante de ce séminar.

M. Ferland participera à une session d'orientation de 5 jours à Montréal, puis prendra l'avion à destination de Paris, le 24 juin. Il traversera la France par train jusqu'à Marseille. Après un arrêt à ce port de mer, le trajet doit se continuer par bateau vers l'Algérie, voyage d'une durée de 17 heures sur la Méditerranée.

Le séminar a pour thème: "L'Education et le développement en Algérie". Aussi le programme d'études dans ce pays du nord de l'Afrique comprend une visite d'accueil à la cité universitaire Ben Akoun, à Alger, des tournées d'études en divers endroits de l'Algérie, soit les côtes du nord, les régions agricoles et industrielles, un voyage de dix jours dans le grand désert Sahara et plusieurs visites dans des familles algériennes.

Les 40 étudiants seront divisés en groupes: historique, politique, économique, culturel et scientifique. M. Ferland fera partie de ce dernier groupe, sous la direction du Dr Léopold Lamontagne et de quatre autres professeurs canadiens. Toutes les conférences, discussions et sessions d'études se dérouleront en français. Le retour au Canada est projeté pour la mi-août.

Les buts de l'E.U.M. en organisant ce 15e séminar annuel sont, entre autres, de permettre aux étudiants et à leurs professeurs de mieux connaître et apprécier les gens, les cultures et les problèmes d'autres nations. Ces tournées leur permettent aussi d'étudier le rôle du Canada et sa participation dans les affaires internationales.


M. Marcien Ferland

Agé de 27 ans, M. Marcien Ferland est étudiant en quatrième année d'études scientifiques en vue d'obtenir son baccalauréat ès sciences. Il est diplômé d'honneur en français (1964) de l'Université de Manitoba. Il fit un an d'enseignement à Fatima, près de St-Georges, au Manitoba, en 1955-56, puis deux ans à La Broquerie, soit de 1958 à 1960.

Musicien bien connu à St-Boniface, il est directeur de la chorale des Intrépides et de la chorale du collège St. Paul de l'Université de Manitoba, ainsi que maître de chapelle au pénitencier de Stony Mountain. Il prend part annuellement, en tant que musicien et directeur de pièces, au concert de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg à St-Boniface. Au cours de l'année scolaire, il a enseigné le français à des classes d'adultes anglaises aux cours du soir de l'école Churchill High, à Winnipeg.

La Chronique des Jeunes Travailleuses

Apostolat jociste — synonyme d'amour

Bonjour toi,

Je viens de trouver dans la revue "Prêtre Aujourd'hui", cet extrait, écrit par un ancien président international de la JOC, Roméo Maione. J'ai pensé t'en donner ici, un extrait qui explique comment la JOC est un mouvement représentatif.

"La JOC est un mouvement représentatif des jeunes travailleurs. Nous permettons aux jeunes travailleurs de devenir conscients de leurs problèmes. Par nos procédés éducatifs, nous donnons de la voix aux jeunes travailleurs, aux problèmes qu'ils voient et qu'ils ressentent. Les enquêtes régulières de la JOC permettent de découvrir ces mêmes problèmes. Aimerions-nous réellement les jeunes travailleurs si nous compilions simplement ce que nous découvrons? Ou même si nous en donnions les détails à d'autres mouvements qui n'auraient pas suivi le problème? Le jeune travailleur dirait non. Je crois souvent qu'il y a une part formidable de vérité qui ressort de ce que dit et pense le peuple. Nos penseurs peuvent établir la distinction entre l'apostolat et le temporel, et je crois cela nécessaire, mais en même temps, nous devons aussi tenir compte des sentiments de l'homme ordinaire, qui n'est pas abstrait, mais concret.

Dans ce cas, le jeune travailleur voit juste, la JOC n'a pas seulement le droit, mais elle a le devoir de faire connaître les faits aux gouvernement, corps politiques, syndicats, etc. Nous avons le droit de faire entendre nos voix sur la place publique, concernant les problèmes découverts. Mais encore ici, parce que notre mission est d'aimer, nous ne pouvons faire de la partisanerie politique qui nous identifierait à un seul individu. Il est à souhaiter que les enquêtes, le travail de représentation, etc., l'implique de plus en plus dans la politique, les unions ouvrières, les caisses d'épargne, etc. Notre mission d'amour exige un travail de représentation, mais met en même temps des limites à notre action comme mouvement."

• • •

NOUVELLES RELIGIEUSES

"Si je pouvais revivre un jour ma vie . . ." Tu te souviens de cette chanson? Elle était très populaire il y a quelques années. Combien de nous aimerions pouvoir revivre notre vie, courte comme elle est. Je me demande vraiment si tu y changerais quelque chose. Fréquenterais-tu ce même garçon? Irais-tu voir ce film? Participerais-tu aux même activités? Combien de fois je me questionne à ce sujet! Si j'étais devant la même situation qu'il y a deux ans, comment agirais-je? Nous voulons tous vivre notre vie pleinement, et pouvoir regarder en arrière dans une quinzaine d'années, sans regret. Pourras-tu le faire? Ne penses-tu pas que c'est tout de suite, en ce moment, que tu dois t'assurer de ceci? Ne pourrais-tu pas demander, dans toutes tes décisions, conseil à Dieu, afin que tu ne sois pas une de celles qui diront dans vingt ans, "si je pouvais revivre ma vie . . .".

Une religieuse arrive première à l'Institut Pédagogique

Soeur Ste-Marie-Gabrielle, des Soeurs de la Présentation de Marie, a mérité cette année à l'Institut Pédagogique du Manitoba la médaille du gouverneur général et une bourse d'étude de la Société Grolier pour les notes exceptionnellement hautes qu'elle a obtenues aux examens de fin d'année. Sa moyenne de l'année est de 89.7 pour cent, et elle est la première sur 585 élèves.

Née Michelle-Juliette Blanchette, à Edam, Sask., elle fit ses études élémentaires et secondaires à Vawn, Sask. Elle se mérita alors la médaille du gouverneur général et une bourse d'étude, en 1960-61, à titre d'élève la plus méritante de la Grande Unité Scolaire de Turtleford.

Au cours de cette année 1963-64, à l'Institut Pédagogique du Manitoba, elle fut "une très parfaite élève", au dire de ses professeurs, sachant se faire accepter par tous, catholiques et protestants. Parfaite bilingue, elle a obtenu une des plus hautes notes données depuis dix ans par le professeur d'anglais, et M. Marcel Bonneau assure qu'elle fut l'une de ses plus brillantes élèves en français. Elle a pris part à toutes les activités de l'Institut, plus particulièrement à celles du choeur de chant (elle a aussi étudié le piano pendant cinq ans). Dans sa période de pratique de l'enseignement, elle a démontré de grandes possibilités pédagogiques.

Félicitations à Soeur Ste-Marie-Gabrielle.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN

de saint Joseph

(sous la direction des Clercs de St-Viateur)

à Otterburne

le dimanche 21 juin 1964

PROGRAMME

(l'heure indiquée est l'heure avancée)

AVANT-MIDI:

6 h. 30, 7 h. 30, 9 h., 11 h.
Messes lues, communion, confessions, exercices en l'honneur de saint Joseph; vénération de la relique de saint Joseph; bénédiction des objets de piété.

APRES-MIDI:

2 h. 30: Confessions, salut du T. S. Sacrement et bénédiction des malades; exercices en l'honneur de saint Joseph; bénédiction des objets de piété.

4 h. : Messe solennelle en plein air. Le sermon sera prononcé par Son Excellence Monseigneur Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Manitoba.

Les pèlerins pourront communier à cette messe. Vénération de la relique de saint Joseph.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

La St-Jean-Baptiste

A l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste, le poste CKSB présentera à ses auditeurs un horaire spécial, à savoir:

Le lundi 22 juin: 7 h. 30 à 10 h. 30 p.m.: Jean le précurseur — oratorio de Guillaume Couture; 10 h. 30 à 11 h. p.m.: Trente minutes d'informations.

Le mardi 23 juin: 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m.: Musique pour la communion des feux; 9 h. 30 à 9 h. 30 p.m.: La communion des feux; 9 h. 30 à 10 h. p.m.: Trente minutes d'informations.

Le mercredi 24 juin: 8 h. à 10 h. 15 p.m.: Programme spécial pour la St-Jean-Baptiste, directement de nos studios; 10 h. 15 h. à 10 h. 45 p.m.: Trente minutes d'informations; 11 h. 30 à minuit: Récital d'orgue de la Belgique.

Lorsqu'il s'agit de la participation des Canadiens français à certaines manifestations, on sait où s'adresser pour avoir de l'aide et des renseignements: CKSB. Et comment!

Les organisateurs de l'Exposition de la Rivière-Rouge (du 19 au 27 juin) se sont adressés au poste et St-Boniface aura sa soirée!

Vous pourrez donc voir et applaudir les Gais Manitobains, la fanfare La Vérendrye et un concours de gigue . . . celle de la Rivière-Rouge bien entendu . . . sous la responsabilité de M. "Pete" Léger.

De plus, du 15 au 17 juillet, il y aura à Morris un événement attendu avec impatience: le stampede! Et CKSB sera là aussi de la partie! Les 15 et 16 juillet, vous entendrez, directement des terrains de démonstrations, la voix d'André Martin. Pour plus de détails sur ces événements, soyez à l'écoute de l'antenne 1050!

Resplendissante, les yeux pleins des merveilles du vieux continent et très heureuse, nous est revenue notre camarade Madeleine Painchaud. La chanceuse! Nous étions tous très heureux de la voir réaliser son rêve, mais nous ne sommes que plus heureux de la revoir parmi nous. Madeleine, bon retour à CKSB: bienvenue chez toi!

(Rapport différé)

Lundi dernier, malgré l'inclémence de la température, plus de 200 personnes étaient présentes à l'ouverture officielle des nouveaux locaux du poste et à la bénédiction de cette partie neuve de l'édifice.

Ayant profité pendant quelques instants de la musique de la fanfare LaVérendrye qui donnait un concert dans le parc Provencher, vint le moment tant attendu. Après un exposé présenté par le président de Radio St-Boniface Ltée, M. Roland Trudeau, M. le maire Joseph Guay, accompagné du Dr Guyot, premier président du poste, coupa le ruban traditionnel et Son Exc. Mgr Maurice Baudoux procéda à la bénédiction; plusieurs des personnalités présentes adressèrent la parole aux visiteurs.

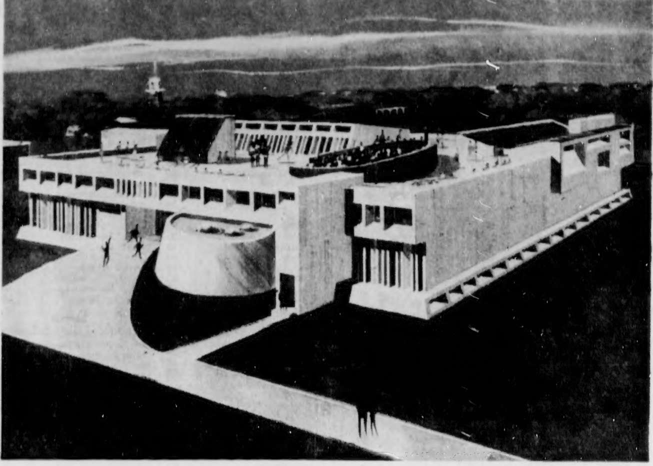
On invita ensuite les personnes présentes à visiter "leur" poste et à terminer la soirée autour d'une table bien garnie . . . et d'une tasse de café.

Retour . . . au bercail!

Heureux retour à notre camarade Madeleine Painchaud! La chanseuse s'est balladée pendant trois semaines à travers le vieux continent et nous revient cette semaine. Nous étions tous très heureux de la voir réaliser un rêve cher à plus d'un d'entre nous, mais son retour ne nous réjouit pas moins. Madeleine, bienvenue . . . chez toi!

Voici le palmarès du Ranch 1050 entendu tous les jours de semaine de 3 h. 05 à 4 h. 25 p.m., à l'antenne de CKSB. Cette liste a été rédigée d'après les demandes des auditeurs reçues à cett émission depuis deux semaines. (Le numéro entre parenthèse indique la position de la mélodie la semaine dernière.)

1—Rose des bois — Gaétan Proulx (1)
2—Texas Playboy Rag — Dean Hutchison et Mickey McGivern
3—Madeleine — Père Perreaul (17)
4—Limbo Rock — Les Champs (4)
5—Ne prends pas mon amour — Richard Anthony (2)
6—La grondeuse — Andy Desjarlais (3)
7—Unis pour la vie — Raymond Rouleau (10)
8—Nos cousins canaiens — Marcel Amont (14)
9—Yes sir that's my baby — Eddy Peabody
10—Red River Jig — Andy Desjarlais (6)
11—Décidément — Alain Breton (7)
12—Le jour de retour — Dalida (12)
13—Dominique — Soeur Sourire (8)
14—Méo Penché — Marcel Amont (16)
15—Les vieilles maisons — Murielle Millard (15)
16—La fille que j'ai tant aimé — Bertrand Bédard (5)
17—C'est si bon — Cliff Richards (8)
18—J'ai perdu ton amour par ma faute — Willie Lamothe (11)
19—Bal chez Jos. Brûlé — Les frères Flamingo (23)
20—Walter's Waltz — Andy Desjarlais (22)
21—Je suis pardu — Robert Cogoi (25)
22—French Two Step — Andy Desjarlais (19)
23—Quand le soleil dit bonjour aux montagnes — Lucille Starr
24—Poor Girl Waltz — Andy Déjarlais (24)
25—Clin d'oeil et doux baiser — Roger Miron (20)



Le Centre Louis-Riel, que d'éminents Manitobains voudraient voir s'élever à St-Boniface comme projet du Centenaire de la Confédération, serait un foyer de culture et de loisirs où l'admission s'étendrait au public sans distinction de race, de langue ou de croyance . . . dans une ambiance canadienne-française d'authentique qualité. Souhaitons que les bonnes volontés transforment ce rêve en réalité d'ici 1967. (Photo Gaboury et Associés)

Saint-Boniface à l'heure de la Confédération



Mercredi prochain, 24 juin, ce sera une fois de plus la grande fête nationale du Canada français tout entier. Naturellement, les plus importantes démonstrations se tiendront dans "la belle province", plus particulièrement dans sa métropole, où de plus en plus l'on vise haut et grand. Mais chaque minorité d'outre-frontières, en plus de s'unir de coeur à ces manifestations grandioses, fera aussi sa part pour se prouver à elle-même et à la province-mère qu'elle fait partie de la famille, comme le disait si bien l'honorable juge Alfred Monnin, de St-Boniface, dans son magistral discours devant les membres de l'ACELF réunis en congrès à Ottawa.

D'ailleurs, n'est-ce pas le devoir le plus fondamental des minorités? Par exemple, les Franco-Manitobains ne se sont-ils pas fait dire, il y a à peine deux semaines, qu'ils sont "nécessaires" (Père Richard Arès, à St-Claude, le 6 juin) et "indispensables" (Honorable Maurice Lamontagne, à St-Boniface, le 5 juin) à tout le Canada français, à la Confédération canadienne? Ils le savaient déjà et en étaient bien convaincus, mais de tels témoignages viennent les ancrer davantage dans leurs convictions les plus intimes.

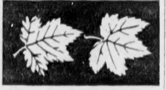
C'est justement pour le prouver par un geste bien concret, par un symbole bien significatif, qu'un groupe d'éminents Franco-Manitobains vient de lancer son "projet du Centenaire" qui prouvera à tous que les deux cultures canadienne-française et canadienne-anglaise sont véritablement sur un pied d'égalité dans tout le Canada, et non seulement au Québec. Donc, parallèlement au grand projet de centre d'art dans Winnipeg, capitale du Manitoba, il y aurait le "Centre Louis-Riel" dans St-Boniface, capitale française de l'Ouest canadien.

Le lancement de ce grand projet en a surpris plusieurs dans leur quiétude, car il bouleverse une politique établie quant aux projets du Centenaire. Mais la vision des responsables repose sur des bases solides et leur projet s'avère "nécessaire" et "indispensable" aux yeux de ceux qui croient vraiment dans l'esprit de la Confédération dont on prépare le centenaire: l'égalité de deux langues et de deux cultures à travers tout le pays, le respect des droits historiques et constitutionnels l'emportant sur la loi du nombre.



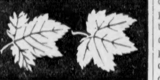
Symbole vivant de l'esprit canadien tel qu'inspiré par la Confédération, le Centre Louis-Riel offrira une source de loisirs sains et variés dans une ambiance culturelle canadienne-française . . . à tous ses participants: d'abord ceux qui par tradition sont attachés à la culture française en général et veulent que son épanouissement enrichisse le pays et leur province, et aussi ceux qui, parmi les compatriotes de culture anglaise ou d'autres cultures, veulent mieux connaître et apprécier la culture canadienne-française, une des deux pierres d'angle du Canada.

Ce centre de culture et de loisirs sera dédié à la mémoire d'un grand homme d'état canadien, que l'histoire salue de plus en plus comme le vrai Père du Manitoba. N'est-ce pas l'initiative hardie de Louis Riel qui fit entrer le territoire du Manitoba au sein de la Confédération comme cinquième province, en 1870, assurant du coup les droits de ses compatriotes des deux langues et des deux cultures?



Le peuple de la colonie de la Rivière-Rouge, fait de descendants des premiers explorateurs de langue française et des colons de lord Selkirk, est donc entré dans la Confédération en possession de sa double richesse culturelle. Bien des luttes et bien des difficultés lui étaient réservées dans un avenir prochain par ceux qui jugent tout selon la loi du nombre, mais les droits d'antan existent toujours. Le Centre Louis-Riel entend les proclamer hautement, et surtout les faire revivre dans les faits de la vie quotidienne.

Un tel Centre ne pouvait choisir qu'un site: Saint-Boniface, deuxième ville du Manitoba, quatorzième centre industriel du pays, dont plus des deux-cinquièmes des habitants se réclament encore aujourd'hui de langue et de culture françaises, et qui est à bon droit considérée par tous les Canadiens français de l'Ouest comme leur capitale religieuse et culturelle. L'importance et le nombre de ses institutions (religieuses, scolaires, culturelles), de ses industries, de ses maisons de commerce, de ses quartiers résidentiels en pleine effervescence, en font une ville unique au sein du Winnipeg métropolitain. Sans oublier que son histoire deux fois séculaire lui permet plus que jamais d'ambitionner de garder son autonomie et son visage propres. De plus, elle groupe la plus importante concentration humaine de langue française de l'Ouest, celle qui rayonne si souvent par ses contributions les plus diverses jusque dans le nord-ouest de l'Ontario et au-delà des Rocheuses.



Dans St-Boniface, on a choisi comme site le côté sud du Parc Provencher, où le Centre serait flanqué par la bibliothèque publique et le gymnase scolaire. Parc public et Centre de loisirs ont déjà des affinités naturelles. Leur rapprochement ne pourrait donc qu'accroître la mise en valeur de leurs fins communes. Et cela plairait à l'histoire, car ce parc porte le nom du fondateur de l'Eglise dans l'Ouest, Mgr Provencher, qui fut aussi le père de l'éducation dans les prairies; ce parc était autrefois le lieu même du vieux collège de St-Boniface incendié en 1922; ce parc enfin sert depuis longtemps à la population du "quartier français" de la ville et, graduellement, s'est vu couvrir d'institutions sportives (terrain de balle, tennis, piscine), scolaire (gymnase), culturelle (bibliothèque).

Les activités organisées par le Centre Louis-Riel seront ordonnées de façon à offrir à tous les citoyens l'occasion de se récréer, selon les exigences d'âges et d'intérêts particuliers. Les petits y trouveront autant de satisfaction que les plus âgés; les intellectuels, autant d'enrichissement que les sportifs. C'est pour parvenir à cet idéal de grand équilibre humain et social que toutes les facilités et activités du Centre ont été rassemblées dans un seul et même bâtiment. En plus d'une occasion de loisirs, le Centre Louis-Riel offrira dès lors à ses membres un milieu d'épanouissement individuel dans des domaines



auxquels, autrement, ils n'auraient peut-être jamais pensé.

Le Centre Louis-Riel se composera donc des sections suivantes: Sports intérieurs (sports athlétiques: badminton, ballon-volant, tir à l'arc, escrime, poids et haltères, boxe, lutte, tennis sur table; Cercle Ouvrier: quilles et billards, cartes, dames, échecs, jeux de galet; Piscine pouvant accommoder 80 baigneurs); Art et artisanat (dessin, peinture, sculpture, bricolage, art culinaire et couture, cours de mode, de maquillage, de coiffure, etc.); Théâtre (auditorium de 300 sièges et scène pour le jeu de théâtre, projection cinématographique, concerts d'orchestre et de chorale; salle pour exercices de musique, de chant et de théâtre, et pour audition de musique enregistrée; Atelier de décors, costumier, salle de grimage); Activités sociales (danses de folklore, danses modernes, ballet, cours de rythmique, de culture physique et de bon maintien; Endroit des rencontres de récréation ou d'études pour association, fraternité, ciné-club et autres; Expositions d'art, du livre et d'artisanat); Jardin d'enfants (une école de trois classes); Restaurant (gastronomie française); Loyer (pièces à louer à des organisations culturelles); Administration (directeur général, secrétaires, comptable, chefs de sections et moniteurs).

Il ne reste plus qu'à espérer la réalisation de ce projet où l'admission s'étendra au public sans distinction de race, de langue ou de croyance . . . dans un milieu culturel canadien-français. Ce qui peut sembler un rêve doit se concrétiser en réalité. Ainsi St-Boniface et donc la population franco-manitobaine tout entière gardera un souvenir tangible d'une Confédération renouvelée en 1967, où il fait bon vivre, côte à côte, dans un pays qui enfin respecte intégralement les deux langues et les deux cultures qui l'ont créée en 1867.



AECFM — 1964 — Résultats de l'Examen de Français — 1964 — AECFM

Aubigny
École Provencher
6e, 7e et 8e années
*Bernard Robert 88%
(6e année)
8e année
Béatrice Caron 73
Lionel Saurette 73
Henriette Ritchot 63
Paul Lévesque 62
Guy Chartier 54
7e année
Adèle Verrier 68
Yvette Lévesque 67
Diane Delorme 66
Arthur Ritchot 66
Mariette Robert 60
Marie Chartier 58
Pauline Vermette 56
Paulette Berthelette 53*
6e année
Léonne Chartier 87
Marcel Chartier 85
Hélène Palud 75
Fernand Ritchot 71
Betty Slobozian 68
Lionel Robert 67
Claudette Robert 52
Gisèle Clément 51
3e, 4e et 5e années
*Claudette Ritchot 90
(4e année)
5e année
Dianne Roy 64
Gérald St-Hilaire 52
Joyce Robert 50
Annette Berthelette 50
Yvonne Vermette 50
4e année
Gisèle Palud 82
Diane Guillou 77
Aurore Chartier 75
Suzanne Caron 73
Luc Chartier 69
Linda Saurette 57
3e année
Mona Robert 87
Roland Chartier 85
Lise Lévesque 81
Normand Roy 70
Claude Clément 63
Gisèle Landry 59
Louise Ritchot 52

Bruxelles
École Ste-Marie
7e et 8e années
*Laurent De Spiegelaere 82%
(8e année)
8e année
Odette François 79
7e année
Richard Audet 79
Annette Mangin 69
5e et 6e années
*Gisèle Robidoux 86
(6e année)
6e année
Eveline Mangin 79
5e année
Micheline Audet 82
Lorraine Mangin 65
René Hacault 62
Antoine Hutlet 62
Guy Lesage 62
Gisèle Foidart 55
Raymond Mangin 50
3e et 4e années
*Claudette Robidoux 99
(4e année)
4e année
Roméo Pitlet 75
Daniel Cabernel 64
3e année
Roger Foidart 85
Daniel Mangin 85
Diane Cabernel 82
Yvonne Simoens 80
Céline Mangin 76
Denis Mangin 71
Regan Gamache 63
Alice Rheault 62

Dunrea
École Dunrea
6e, 7e et 8e années
6e année
Gilles Boulet 65%
Denis Lavoie 62
3e, 4e et 5e années
*Roseline Boulet 76
(3e année)
4e année
Bernard Boulet 68
Philip Rondeau 62
Gisèle Côté 60
Monique Boulet 53
Denise Boulet 52
3e année
Claire Labossière 53

Elie
Institut Collégial St-Paul
12e année
*Marjorie Beaucage 80%
Thérèse Melnic 78
Lionel Godin 75
Claudette Girard 72
Edna Des Lauriers 63
Kenneth Bernardin 56
Louise Dufour 52
Mariette Rivard 50
11e année
*Roger Beaudin 83
Marcel Lacroix 73
Angèle Cyrenne 62
Maurice Morissette 62
Phyllis Beaudin 61
Ghislaine Guyot 61
Lucille Arnal 60
Denise Dufour 58
Aline Girard 55
Maurice Lachance 54
Lorraine Perron 53
Martin Maillot 52
10e année
Charles Bouchard 73
Gérald Richard 69
Paulette Allard 66
Marilyn Chabot 56
Guy Girard 56
Lorraine Lavallée 55
Denise Girard 54
Monique Bernardin 52
Carol Bernardin 51
9e année
*Ronald Morissette 83
Lynette Desilets 81
Odette Ménard 81
Aurel Richard 75
Linda Fifi 69
Raphaël Piché 67
Michelle Allard 65
Réjeanne Rivard 65
Jacqueline Syrenne 64
Colette Bernardin 63
Nicole Désilets 63
Lorraine Régnier 63
Jeannette Rivard 63
Denise Legault 61
Guy Arnal 58
Victor Arnal 57
Marie-Anne Bernardin 55
Adélard Bremner 55
Florent Beaudin 54
Julien Houde 54
Louis Goulet 53
Denis Beaudin 51
7e et 8e années
*Jeannette Arnal 89
(8e année)
8e année
Loretta Désilets 83
Charles Bernardin 82
Léona Bouchard 80
Shirley Dufour 72
Claude Girard 63
Daryl Beaudry 62
7e année
Marlene Bouchard 86
Laurèle Girard 85
Gisèle Legault 84
Michelle Désilets 81
Rhéal Alarie 79
Jocelyne Bernardin 75
Claudette Dufour 70
Luc Girard 69
Marc Légaré 64
Roger Gervais 61
Gilles Legault 60
Claude Dufour 59
Jules Bernardin 55
5e et 6e années
*Edith Champagne 77
(5e année)
6e année
Benoit Girard 74
Jacqueline Allard 66
Elaine Bernardin 64
Béatrice Bouchard 56
Léonard Beaucage 54
5e année
Claude Allard 71
Valérie Bernardin 65
Lucille Alarie 62
Lucille Legault 55
Doris Girard 54
Léonard Désilets 54
Vivian Chabot 50
Renée Légaré 50
3e et 4e années
*Suzanne Girard 94
(3e année)
4e année
Hélène Bouchard 86
Roger Désilets 83
Dianne Bernardin 81
Marcel Dufresne 74
Joanne Gillis 74
Benita Girard 73
Robert Allard 72
Suzanne Désilets 70
Hilda Legault 65
Joël Girard 64
Philippe Chabot 59
Raynald Girard 59
Albert Bernardin 53
3e année
Mercédès Bernardin 91
Agnès Champagne 90
Elaine Dufresne 89
Nicole Allard 88
Lynda Bouchard 83
Maureen Désilets 83
Linda Dufour 81
Ginette Girard 74
Roger Gillis 68
Mona Bernardin 58
Marie-Anne Legault 52
Donna Légaré 50

Fannystelle
École Fannystelle
7e et 8e années
*Gilles Richard 89%
(8e année)
8e année
Diane Nadeau 87
Gérald Nadeau 86
Janet Daoust 81
Colin Fifi 70
Gail Syrenne 70
David Murray 58
Gregory Stangl 56
7e année
Patricia Hamel 88
Lynne Piché 86
Gabriel Masse 82
Terence Coppens 81
Lionel Painchaud 77
Claudette Piché 77
Diane Painchaud 75
Eveline Gervais 70
Alice Syrenne 69
Viviane Arnal 67
Gisèle Arnal 60
Roland Richard 58
Guy Piché 53
3e, 4e, 5e et 6e années
*Lorraine Syrenne 80
(4e année)
6e année
Lucille Morissette 73
Réal Arnal 66
Lorraine Piché 62
Victor Morissette 57
Darlene Syrenne 50
5e année
Louis Richard 73
Aurèle Morissette 55
Gisèle Gervais 50
4e année
Anita-Louise Arnal 78
Carole Arnal 69
Doris Arnal 61
Anita Painchaud 56
3e année
Richard Piché 79
Colette Hamel 77
Diane Morissette 77
Réal Dureault 75
Yvon Cyrenne 68
Ronald Gervais 68
Monique Gervais 62
Jocelyne Painchaud 59

Grande Clairière
École Grande Clairière
8e année
Gisèle Rey 69%

Haywood
École Dandurand
7e et 8e années
*Patricia Poirier 88%
(8e année)
8e année
Irène Dagesse 81
Diane Rouire 81
Jean Viallet 80
Charles Marchand 73
Edith Côté 70
Patricia Buisson 69
Denis Hébert 64
Yvonne Buisson 51
Diane Côté 51
7e année
Hubert Dubé 82
Raymond Picton 77
Gisèle Dheilly 72
Lorraine Dheilly 72
Lorraine Rey 71
Norbert Gautron 67
Gisèle Marchand 67
Yolande Gautron 61
Roger Labossière 59
Lucille Gautron 50
6e année
*Cécile Bazin 80
Yolande Demers 71
Paulette Marchand 71
Edith Dagesse 69
Gabriel Dubé 65
Marianne Bourget 61
Liliane Labossière 59
Diane Dheilly 58
Gisèle Rey 58
5e année
Nicole Dedieu 73
Doris Dheilly 66
Léo Demers 64
Yvette Marchand 60
Ronald Picton 58
Norbert Dequier 56
Annette Picton 56
Denis Côté 55
Jean Dubé 51
Rose Viallet 51
Gilbert Bernard 50
Gisèle Souque 50
3e et 4e années
*René Massinon 79
(3e année)
4e année
Louise Gautron 76
Ronald Bernard 73
Marial Bazin 65
Annette de Rocquigny 63
Ghislain Dheilly 55
Gérald Dubé 51
3e année
Lucille Dheilly 78
Colette Bernard 75
Michel Aquin 73
Stella Dheilly 66
Colette Picton 63
Gérald Buisson 61
Huguette Dubé 51
Gilbert Gautron 51
Alfred Aquin 50

Ile-de-Chênes
École Coquart
9e année
*Guy Lacroix 76%
Lucien d'Auteuil 62
Roger Roy 55
Louis Trudeau 55
Paulette Trudeau 55
Solange Roy 51
6e, 7e et 8e années
*Lucille d'Auteuil 84
(6e année)
8e année
Claudette d'Auteuil 73
Louise Paradis 71
Marcel Dumont 65
Jo-Anne Alary 57
René Haddock 53
7e année
Julien Lacroix 80
Florence Trudeau 81
Linda Haddock 76
Claude Dumont 73
6e année
Pauline Lacroix 83
Rita Paradis 74
Denise Parisien 58
Patricia Forrest 53
5e et 6e années
*Lucille Trudeau 81
(5e année)
6e année
Anne Trudeau 59
Georges Dufault 53
Guy Roy 53
5e année
Claudette Dumaine 66
Denise Haddock 64
Lorraine Paradis 64
Charles Dumaine 62
Diane Bonneteau 59
Raynald Cyr 54
Bernard Dufault 50
Jean-Paul Dumont 50
Gérald Trudeau 50
3e et 4e années
*Ernest d'Auteuil 78
(4e année)
4e année
Catherine Hogue 74
Pauline Roy 74
Mary Ann Sawatsky 59
Marcel d'Auteuil 55
Robert Audette 54
Lucille Dumaine 54
Claude Gobeil 52
Florence Haddock 51
Simon Trudeau 51
3e année
Gérard Dumont 62
Arthur Lamoureux 60

École Ile-de-Chênes
3e, 4e, 5e, 7e et 8e années
8e année
Maurice Trudeau 54
Cécile Beauchemin 53
7e année
Gisèle Lacroix 62
5e année
Lorraine Trudeau 58
4e année
Nicole Lacroix 58

Grande Pointe
École Riel
6e année
Claire Abraham 62%
Linda Hébert 59

La Broquerie
Institut Collégial La Broquerie
12e année
*Jean-Marie Taillefer 76%
Louis Wenden 74
Florence Gosselin 65
David Savard 64
Irène Fournier 62
Ermance Laurencelle 61
Louise-Marie Plouffe 59
Léa Laramée 53
11e année
*Cécile Laramée 80
Florent Nicolas 80
Nicholas Cyr 77
Jacqueline Mireault 75
Rose-Marie Méconse 72
Pierre Verrier 68
Léon Normandeau 63
Jeanne Gagnon 58
Anne-Marie Tétrault 52
Antoine Savard 51
10e année
*Hélène Brémaud 89
Yvonne Tétrault 85
Ronald Nicolas 81
Yvette Cyr 78
Colette Boily 77
Janine Laramée 77
Yvette Balcaen 76
Lucille Bohémier 76
Hélène Normandeau 74
Juliette Rocan 71
Marie-Paule Verrier 70
Lucille Kirouac 66
Jeanette Kirouac 61
Huguette Wenden 61
Gracia Boily 59
Jean Normandeau 56
Benoît Jolicoeur 53
Jeanette Vielfaure 53
Albert Granger 52
Hélène Granger 52
9e année
Odile Boily 74
Pauline Tétrault 74
Mary Ann Beaudry 72
Dolorès Mireault 70
Yves Lord 65
Claude Rocan 58
Maurice Balcaen 57
Claude Vielfaure 57
Jeannine Nicolas 56
Daniel Boily 55
Laurette Taillefer 54
Léo Cyr 52
Yolande Descelles 50

École St-Joachim
8e année
*Lise Boily 85
Louis Nicolas 83
Janine Dubé 79
Annette Bourrier 74
Marcel Normandeau 74
Marie-Reine Wenden 74
Claude Nicolas 71
Agnès Choiselat 70
Marie Laurencelle 69
Aline Mulaire 68
Guy Nicolas 67
Gilbert Boily 66
Antoinette Plouffe 66
Rosaire Normandeau 65
Micheline Gamache 64
Etienne Brémaud 63
Jocelyne Granger 62
Denise Bédard 61
Germaine Gauthier 60
Ronald Bourrier 59
Bernard Mireault 59
Antoinette Labossière 56
Victor Verrier 54
Bernard Cyr 53
Henri Turenne 52
7e année
*André Lord 80
Thérèse Tétrault 77
Ronald Décelles 71
Marc Bruyère 68
Raymond Pelletier 67
Madeleine Verrier 64
Réjeanne Charrière 63
Lorraine Jolicoeur 63
Raymond Nicolas 63
Claude Balcaen 61
Noël Brémaud 61
Jeannine Boily 57
Lise Verrier 56
6e année
*Line Nadeau 87
Claude Jolicoeur 85
Jocelyne Vielfaure 85
Roberte Boily 82
Mérille Kirouac 81
Alice Nicolas 79
Marthe Boily 78
Lucille Laurencelle 78
Diane Désorcy 76
Louise Kirouac 76
Gérard Dubé 75
Raymond Mireault 75
Diane Moquin 75
Louise Pierson 74
Liliane Granger 73
Claude Lord 72
Robert Mireault 72
Claude Tétrault 71
Gérard Balcaen 69
Marie Taillefer 68
Lucille Pelletier 66
Lorraine Kirouac 63
Myriam Wenden 63
Robert Gamache 52
Yolande Granger 60
André Savard 59
Ernest Gagnon 53
5e année
*François Tétrault 84
Michelle Wenden 83
Fernand Boily 80
Diane Verrier 80
Lucille Jolicoeur 79
Suzanne Bourrier 78
Gisèle Labossière 78
Michelle Bohémier 77
Lise Bruyère 75
Edouard Brémaud 74
Doris Bédard 73
Denis Verrier 71
Aimé Verrier 67
Eveline Vielfaure 66
Hélène Nicolas 65
Rénald Choiselat 64
Roger Granger 64
Madeleine Choiselat 61
Lise Kirouac 59
Marcien Labossière 57
Alexandre Bourrier 56
Yvonne Taillefer 55
Thérèse Turenne 51
Fernand Fournier 50
Roger Gamache 50
Claude Taillefer 50
4e année
*Irma Charrière 95
Jacinthe Normandeau 92
Claudette Balcaen 88
Roland Kirouac 87
Angèle Verrier 87
Diane Wenden 87
Jean-Pierre Dubé 85
Raymond Balcaen 81
Gérald Bohémier 79
Gérald Jolicoeur 78
Gilles Lord 77
Roger Rocan 76
Gérard Taillefer 74
Marc Boily 72
Georges Gamache 70
Bernard Carrière 68
Denis Bourrier 66
Marcel Pelletier 65
Amanda Mulaire 64
Denis Pierson 63
Marcel Gamache 62
Laurence Granger 60
3e année
*Paul Choiselat 94
Marcelle Fournier 93
Claude Carrière 92
Monique Vielfaure 92
Lorraine Boily 91
Yolande Choiselat 91
Georges Kirouac 90
Ginette Nadeau 90
Carmelle Boily 88
Rachelle Gauthier 88
Normand Therrien 88
Louis Kirouac 84
Claire Brémaud 83
Denise Levacque 83
Suzanne Verrier 83
Lilliane Bourrier 80
Armand Boily 79
Laurent Tétrault 79
René Balcaen 78
Richard Moquin 78
Eveline Gauthier 76
Gilles Verrier 76
Denis Gosselin 74
Guy Lord 74
Louis Tétrault 74
Diane Bruyère 69
Luc Tétrault 66
Marcel Mireault 57

École St-Roch
3e à 8e années
*Marcelle Nadeau 90
(3e année)
8e année
Yvette Vielfaure 80
Armand Leclerc 72
Gérard Nadeau 71
7e année
Madedeine Nadeau 71
Gérard Leclerc 64
Thérèse Fréchette 61
6e année
Rita Vielfaure 81
Rose Vielfaure 67
David Fréchette 65
5e année
Diane Leclerc 73
4e année
Cécile Vielfaure 68
Jeanne Nadeau 53
3e année
Diane Troisfontaines 67

La Salle
École St-Hyacinthe
6e, 7e et 8e années
*Yvonne Labelle 94%
(6e année)
8e année
Lucie Lagacé 88
Raymond Cormier 80
Gérard Arbez 79
Lucille Vouriot 78
Juliette Poirier 76
Edouard Lapointe 71
Philippe Cormier 70
7e année
Joanne Lapointe 80
Pierre Lanoie 79
Eveline Lagacé 71
6e année
Diane Simard 82
Réjeanne Vouriot 68
Denis Arbez 61
Paulette Rochon 60
Henri Rochon 58
Gilles Lavallée 57
Gilles Rochon 54
3e, 4e et 5e années
*Colette Vouriot 95
(3e année)
5e année
Cécile Simard 93
Annette Lapointe 88
Raymonde Vouriot 82
Raymond Vouriot 78
Yvette Bernuy 73
Denis Lagacé 68
Jacqueline Cormier 64
Linda Godin 64
Brian Murphy 55
Roland Ritchot 50
4e année
Camille Lagacé 90
Ronald Lavallée 89
Kathleen Murphy 85
Robert Cormier 82
Maurice Godin 69
Paul Lapointe 68
Claude Lagacé 68
Gilles Cormier 67
Rachèle Lagacé 67
Gisèle Lagacé 60
Yolande Poirier 59
Charles Ritchot 54
3e année
Jacqueline Lagacé 86
Joanne Lavallée 86
Julien Cormier 85
Guy Rochon 80
Eveline Girardin 77
Doris Lapointe 73
Jacqueline St-Godard 73
James Mosiewich 64
Thérèse Vouriot 60
3e année
Lise Rochon 73
Claude Lagacé 70
Aline Gousseau 59
Jacques Ritchot 56
Angèle Gousseau 55

Laurier
Institut Collégial Laurier
12e année
Sylvia Verley 74%
Mariette Jeannotte 55
Lorraine Leclerc 52
11e année
*Claire Bouchard 80
Marie Saquet 70
Vivianne Bouchard 64
9e et 10e années
*Gilles Delaurier 79
(10e année)
10e année
Diana Plessis 75
Marius Péloquin 65
Odile Saquet 64
Blanche Leclerc 62
Viviane Jeannotte 61
Francis Gamache 56
Lucille Duruisseau 55
Denis Letain 55
9e année
Gertrude Guillas 66
Frédéric Letain 61
Sylvio Delaurier 60
Léon Desjardins 51

École élémentaire Laurier
7e et 8e années
*Gisèle Desjardins 85
(7e année)
8e année
Dora Desjardins 80
Brigitte Letain 77
Evelyn Desjardins 68
Paulette Saquet 68
Anne-Marie Archambault 64
Marie-Paule Gamache 64
Adèle Verley 63
Madeleine Dheilly 59
Olive Assailly 57
Clothilde Boisvert 57
Louis Bouchard 54
7e année
Jeanne Saquet 71
Irène Bouchard 62
6e année
Adéline Delaurier 63
Madeleine Saquet 68
Luce Delaurier 65
Gaston Péloquin 62
Gisèle Dupré 60
Harvey Chatwell 59
Paulette Tardiff 57
Brian Chatwell 51
5e année
*Thérèse Bouchard 77
Yvonne Desjardins 64
Simone Desjardins 61
Michel Desjardins 60
Donald Leclerc 58
Eveline Leclerc 56
Gérald Gamache 52
Francis Péloquin 52
Harold Tardiff 51
Jean Gamache 50
4e année
Robert Molgat 68
René Saquet 67
Luce Gamache 63
Marie Desjardins 61
Lucien Assailly 57
Pierre Plessis 57
Geneviève Boisvert 53
Léonie Bouchard 51
Jacqueline Letain 51
3e année
Annette Verley 70
Rita Leclerc 68
Marcel Delaurier 64
Patricia Desjardins 60
Michel Péloquin 60
Diane Divers 55

Letellier
École Inverness
7e et 8e années
*Evangeline Kowalski 89%
(7e année)
8e année
Dale Kreitz 88
Marie Branconnier 86
Marjolaine Arcand 61
Gérald Leclair 67
7e année
Richard Barnabé 88
Paul Saurette 87
Brunel Jutras 84
Carmen Cadieux 83
Catherine Park 83
Claude Lemay 79
Robert Nolin 76
Gilbert Tétrault 74
Robert Gallant 71
Ronald Leclair 70
Gilles Graveline 58
Paul Barnabé 57
5e et 6e années
*Valerie Copeland 85
(6e année)
6e année
Estelle Fontaine 75
Brian Lépine 75
Elaine McClelland 72
Jeannine Dupuis 63
Gérald Arcand 61
Diane Dupuis 61
Shirley Lavallée 59
Doreen Cadieux 55
5e année
Denis Leclair 86
Normand Parent 76
Marie Bouchard 74
Marcel Bissonnette 71
Gérald Dansereau 69
Shirley McClelland 63
Denise Leclair 58
Brunel Cadieux 56
3e et 4e années
*Carole Fontaine 92
(3e année)
4e année
Ronald Comeault 84
Suzanne Saurette 78
Céleste Leclair 77
Doris Bissonnette 75
Cyrille Parent 73
Richard Lemay 72
Louis Lavallée 71
Roger Loiselle 71
Philippe Dansereau 68
Bernard Leclair 66
Céleste Kowalsky 61
3e année
Monna-Lynne Ayotte 89
Lucette Houle 87
Gérald Saurette 86
Ronald Fortier 85
Léo Parent 85
Jacqueline Barnabé 84
Roger Bissonnette 84
Denis Lemay 82
Guy Comeault 81
Carole Klassen 77
Timothy Kowalsky 72
Mona Barnabé 67
Jacques Daneault 59

Lorette
Institut Collégial Lorette
12e année
*Lucille Roch 81%
Simonne D'Auteuil 80
Marcel Gobeil 79
Claude Bohémier 66
Emilienne Bohémier 63
Rhéal Jeanson 60
Agnès Petit 57
Ida St-Pierre 56
Denis Ross 54
11e année
*Eveline Lebrun 82
Jeannine Desautels 81
Rollande Jeanson 70
Jeannette Jeanson 66
Gisèle Trudeau 63
Gilles Bérard 56
Angèle Desmarais 56
Roger Landry 56
Marie-Paule Grossman 55
Claire Desrosiers 53
Philippe Landry 52
Ronald Lacroix 51
Suzanne Gauthier 50
Denis Jeanson 50
10e année
*Sylvia Beauchemin 82
Lyse Dumaine 81
Claudette Ross 80
Gisèle Jeanson 71
Diane Chaput 69
Pauline Manaigre 69
Lorraine Poirier 64
Cécile Lacasse 63
Claudette Gauthier 61
Denis Roch 61
Cécile Dugas 59
Emile Le Dressay 59
Diane Trudeau 56
Irène Lamoureux 54
9e année
*Lucille Grégoire 80
Rachelle Manaigre 76
Marc Jacques 73
Anne Le Dressay 71
France Jeanson 71
Claudette Bohémier 70
Lynne Gobeil 69
Richard Jeanson 61
Suzanne Jeanson 59
Lucille Lebrun 57
Louise Fontaine 56
Dolorès Landry 55
Philippe Manaigre 54
Denise Desmarais 53
Denise Lavallée 53
Claude Sarrazin 53
Johanne Grossman 52
Armand Cournoyer 50
Stella Préfontaine 50
Henri Richard 50
Yvonne Sarrazin 50

École Lorette Centre
8e année
René Jacques 69
Michèle Lagimodière 68
Louise McCarthy 67
Roland Jeanson 62
Louise Manaigre 62
Simone Gauthier 56
Diane Marcoux 55
Robert Jeanson 54
Gertrude Marcoux 53
Eveline Sarrasin 52
Théodore Viskup 52
Doris Jeanson 51
Eveline Manaigre 50
7e année
Claudette Jeanson 74
Louis Désorcy 71
Alice Bohémier 70
Gilles Ouellette 67
Monique Soulodre 67
Lorraine McCarthy 66
Jeanne Jolicoeur 64
Valerie Viskup 63
Louise Henry 61
Annette McCarthy 60
Lorraine Bohémier 59
Georges Bohémier 57
Irène Jeanson 57
Paul Racine 52
Lorraine St-Mars 51
Jeannette Landry 50
6e année
*Lilliane Jeanson 85
Lise Jeanson 83
Suzanne Dugas 77
Gisèle Raynaud 74
Gilbert Ross 68
Rita Blom 66
Colette Dubois 65
Denise Jolicoeur 61
Denise Bohémier 60
Joseph Lacasse 59
Colombe Desrochers 57
Gisèle Desrochers 56
Huguette Desmarais 55
Jeannine Sarrasin 55
Richard Balaz 54
Roland Fontaine 53
Pauline Mondor 53
Mae Hamel 52
Lillian Leclerc 52
Bernadette McDougal 52
Léonne Henry 51
Sandra Carrière 50
5e année
*Shirley Lagimodière 86
Irma Jeanson 85
Gabriel Lagimodière 85
Roxane Sarrasin 85
Yvonne Racine 80
Mona Gauthier 79
Joanne Manaigre 75
Rhéal Bohémier 73
Michel Bohémier 72
Thérèse Jolicoeur 70
Eveline McCarthy 69
Gisèle Soulodre 67
Eliette Desrochers 63
Ernest Sutherland 58
Claude Desmarais 58
Brian Fulmore 53
4e année
*Simone Gélineau 90
Jeanne Cournoyer 77
Lorraine Jacques 74
Joanne Désorcy 73
Yvonne Dubois 71
Marcel Raynaud 69
Gilles Grégoire 65
Annette Jeanson 65
Doris Lansard 61
Anne Carrière 57
Rachel Sarrasin 56
Emile Jeanson 53
3e année
*Liliane Bohémier 92
Rose Sutherland 91
Gilbert Jolicoeur 89
Louise La Rocque 89
Claude Jeanson 86
Normand McCarthy 83
Linda Bourrier 81
Lucienne Benjamin 80
Kenneth Carrière 79
Jeannette Désorcy 78
Nicole Fiola 78
Carmen Gobeil 78
Gilberte Jeanson 76
Guy Gendreau 74
Paulette Jeanson 74
Léo Préfontaine 74
Raymond Fiola 73
Fernand Raynaud 72
Louis Désautels 71
Monique Raynaud 71
Cécile Gagnon 67
Marinus Van Osch 67
Donna Balaz 66
Claude Dupuis 66
Béatrice Hamoline 66
Jacques Jeanson 64
Paulette Lansard 64
Gérard Dubois 63
Raynald Gendreau 61
Ronald Champagne 60
Richard Grégoire 59
Gérard Lebrun 59
Paulette Champagne 57
René Dorge 57
Guy Jacques 55
Lorraine Boivin 52

École Lorette Est
3e à 6e années
*Suzanne Laurin 75
(3e année)
6e année
Maurice Desmarais 61
5e année
Roland Laurin 64
4e année
Monique Désorcy 69
Gérard Desmarais 67
3e année
Louise Jeanson 65

École Lorette Ouest
5e à 7e années
7e année
Jean Le Dressay 50
3e et 4e années
3e année
Monique Cournoyer 67

École St-Cuthbert
4e à 6e années
*Clément Manaigre 77
(6e année)
6e année
Rose-Marie Manaigre 60
5e année
Jacques Champagne 74
4e année
Marcel Champagne 63

Mariapolis
Institut Collégial Mariapolis
11e année
Simone Foidart 61%
Jeanette Fraser 50
Gaston Hacault 50
9e année
*Adrien Mangin 75
Marianne Deurbrouck 62
Diane Desrochers 61

École Mariapolis
7e et 8e années
8e année
Doris Choquette 65
7e année
Denise Geirnaert 64
Donna Desrochers 61
3e et 4e années
4e année
Claire Lussier 58
3e année
Janet Desrochers 59
Denis Morin 51

Notre-Dame-de-Lourdes
Institut Collégial Notre-Dame-de-Lourdes
12e année
Gilles Avanthay 66%
Rose-Marie Comte 66
Auguste Comte 65
René Tarko 65
Roger Lafrance 62
Charlotte Lejeune 60
Denis Bibault 59
Noreen Lecoq 59
René Comte 54
Réal Avanthay 53
Roger Lesage 52
Marielle Caillier 51
11e année
*Lorraine Roch 81
Suzanne Pelé 70
Raymond Lemouliec 69
Gérald Fouasse 68
Lionel Théroux 68
Juliette Muller 67
Adèle Bibault 61
Adèle Durand 50
Georges Jamault 50
Géraldine Sibilleau 50
10e année
*Lucille Pantel 86
Ginette Préjet 84
Carole Le Néal 81
Eliette Lesage 79
Murielle Landreville 74
Gérald Wanlin 74
Claudette Bérard 71
Gérald Brisson 70
Louis Comte 67
Gérald Brunel 54
Claude Delaquis 51
Lillianne Mabon 51
9e année
*Estelle Gaultier 90
Huguette Fouasse 88
Noyale Avanthay 78
Diane Balez 78
Normand Bourrier 75
Simone Roch 75
Denise Sauteur 75
Jules Roch 74
Agnès Dacquay 70
Simone Pantel 70
Albert Brunel 68
Annette Delaquis 65
Jacqueline Delaquis 64
Gilles Caillier 62
Rita Rocher 61
Charlotte Delaquis 60
Roger Théroux 59
Muriel Espenell 58
Gérald Mabon 57
Aurèle Boisvert 54

École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes
8e année
*Estelle Dupasquier 84
Danielle Delaquis 83
Jeanne Dandreville 81
Yvette Dacquay 79
Carole Payette 77
Denise Bérard 76
Léona Roch 76
Yvette Beaudry 75
Ray Allen Benoit 75
Hubert Pantel 75
Suzanne Comte 72
Lorraine Moreau 71
Normand Préjet 69
Suzanne Dupasquier 67
Hubert Fouasse 67
Hubert Théroux 66
Jean Collet 63
Roland Gaultier 63
Guy Vuignier 57
Raymond Gaultier 52
7e année
*Gisèle Delaquis 85
Cyrille Durand 76
Normand Fouasse 78
Diane Chabbert 74
Roland Roch 73
Raynald Kolly 70
Denise Julien 68
Norbert Vuignier 68
Pierrette Lesage 65
Armelle Gaultier 63
Annette Landreville 62
Micheline Vigier 59
Ronald Delaquis 57
Liliane Augert 55
Maurice Brunel 54
Anne Guéret 54
Norbert Roch 53
6e année
*Claudette Vuignier 87
Claudette Lesage 83
Christiane Avanthay 80
Gabriel Girouard 78
Gilles Bazin 74
Hubert Payette 74
Hubert Deroche 72
Robert Mabon 72
Annette Vuignier 71
Cécile Sauteur 70
Liliane Pantel 69
Gilles Roch 69
Charlotte Vigier 69
Bertrand Lesage 68
Denise Comte 67
Charlotte Sala 67
Liliane Simon 66
Denis Beaudry 65
Dianne Bibault 65
Léo Bérard 64
Aubert Comte 64
Raynald Dacquay 63
Arthur Delaquis 63
Annette Dupasquier 62
Marcel Bérard 61
Claudette Bosc 61
Marcel Espenell 60
Léo Vuignier 60
Gérald Roch 56
Laurent Tremblay 56
Charles Badiou 55
Liliane Dupasquier 54
Marc Moreau 53
Réal Lafrance 50
5e année
*Agnès Fouasse 92
Robert Le Mouliec 87
Lorraine Magne 83
Gilles Rocher 82
Armand Dansereau 81
Viviane Lejeune 81
Lorraine Préjet 80
Rémi Payette 79
Céline Comte 77
Gilbert Faucher 73
Annette Balez 72
Mariette Bosc 72
Lucille Lecoq 72
Bertrand Tarko 72
Gérald Deleurme 68
Luc Bazin 67
Aurèle Caillier 67
Denis Caillier 65
Guy Roch 65
Bertrand Bérard 64
Jocelyne Guéret 64
Gérald Monchamp 62
Roger Badiou 59
Liliane Deroche 58
Anita Théroux 51
René Yarjau 51
4e année
*Anita Touchette 97
Marielle Comte 95
Françoise Lesage 94
Jocelyne Le Néal 94
Diane Deleurme 92
Rachel Vigier 92
Marie Gaultier 90
Gemma Vuignier 85
Muriel Chabbert 84
Paul Bazin 83
Michelle Comte 83
Edgar Delaquis 83
Monique Lesage 83
Alice Collet 81
Marielle Delaquis 81
Joanne Vigier 79
Guy Lafrenière 78
Aurèle Durand 78
Pierre Collet 74
Roland Dansereau 74
Monique Gaultier 74
Mireille Girouard 74
Normand Roch 73
Guy Kolly 72
Ronald Espenell 71
Aline Montagnon 71
Réal Simon 71
Gisèle Lafrenière 69
Armand Julien 65
Rhéal Payette 60
3e et 4e années
*Marie-Paule Avanthay 98
(4e année)
4e année
Denis Comte 94
Pierre Mao 94
Paulette Bourrier 90
Lilliane Bérard 82
Laurent Brouzes 67
3e année
Ginette Fouasse 92
Edouard Payette 90
Lilianne Tremblay 89
Denis Magne 87
Lucille Gaultier 85
Lorraine Vuignier 84
Luc Vuignier 84
Jacques Delaquis 82
Diane Meyer 82
Marcel Théroux 82
Bertrand Monchamp 81
Lorraine Robitaille 75
Richard Muller 74
Ernest Mabon 65
Michèle Meyer 60
3e année
*Michèle Delaquis 93
Nicole Deroche 93
Josette Delaquis 86
Normand Beaudry 85
Clémence Comte 85
Michel Gaultier 85
Shirley Hague 85
Denise Delaquis 83
Mona Guéret 83
Martin Delaquis 81
Denis Bérard 80
Gilles Delaquis 80
Gilbert Landreville 79
Adrien Caillier 77
Gilles Fouasse 76
Guy Comte 74
Marie-Josèphe Avanthay 72
Jacqueline Deroche 72
Guy Bahuaud 71
Denise Gallant 71
Paul Lejeune 71
Debbie Moreau 70
Céline Gaultier 67
Gilbert Bazin 66
Marcel Boisvert 65
Claude Caillier 64
Thérèse Dacquay 55

École Cardinal
3e, 4e, 6e à 8e années
*Lucille Cénérini 99
(8e année)
8e année
Roger Fouasse 56
7e année
Gilbert Vigier 63
6e année
Lucien Vigier 60
Lena Brugghe 58
4e année
Michelle Cénérini 90
Maria Brugghe 61
3e année
Lorette Cénérini 95

(à suivre au prochain numéro)

Des dames de St-Norbert veulent unir progrès et fidélité au passé

STNORBERT — Le mercredi soir 3 juin, dans la sacristie de l'église de St-Norbert, une trentaine de dames de la Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale de St-Norbert, se réunissaient pour recevoir des représentants du "Parc La Salle" et leur poser toutes les questions qui seraient de nature à mieux les renseigner sur ce projet d'envergure qui jouera éventuellement une telle influence sur l'avenir de la paroisse et de la localité.

M. Robert Bird, président de Bird Construction, entrepreneur général du Parc La Salle, eut alors la gentillesse d'adresser quelques mots en excellent français aux dames présentes: "Peu d'invitations, dit-il, m'ont fait autant plaisir que celle de venir vous parler ici ce soir.

"Voilà déjà quelques années que nous préparons le projet d'habitations du Parc La Salle. A bien des reprises, le progrès paraissait lent et sa réussite parfois lointaine. Je suis heureux ce soir de vous annoncer que l'ouverture officielle en aura lieu très bientôt.

"Si nous faisons appel à la population française à venir s'établir à St-Norbert, c'est bien parce que nos convictions étaient telles qu'un besoin existe chez nos cousins de langue française à s'établir dans un centre qui sera bien leur, là où ils pourront garder leur langue et faire rayonner leur foi.

"Si cette invitation m'a fait tant plaisir, c'est aussi du fait que votre organisation ne laisse en moi aucun doute que nos convictions étaient fondées et démontre bien que vous, les Dames de langue française de St-Norbert, avez compris l'importance que peut avoir ce projet d'habitations auprès de la population française du Manitoba.

"Je tiens à vous féliciter de votre initiative . . . Au nom de la Compagnie Bird un grand merci."

Ces paroles furent longuement applaudies, et Mme E. Vouriot, présidente du comité spécial de la LFC de St-Norbert qui s'occupera de favoriser l'achat de maisons par des Canadiens français, répondit en termes émus:

"Un projet de très grande importance est à s'organiser dans cette paroisse, dit-elle, celui de peupler de familles françaises et catholiques le nouveau développement "Parc La Salle". La Ligue des Femmes Catholiques, section française, a bien voulu accepter de former un comité de publicité en faveur de cette entreprise. Le but que nous nous proposons, c'est d'encourager le plus grand nombre possible de gens de notre langue à venir partager les avantages dont nous jouissons, dans ce beau centre où notre culture est à l'honneur et qui figure parmi l'un des plus anciens, de ce genre, dans la province du Manitoba.

"Pour faciliter notre tâche, M. Robert Bird, entrepreneur général du Parc La Salle, a daigné mettre à notre disposition un personnel en majorité de langue française, à qui nous pouvons librement nous adresser pour obtenir toutes les informations nécessaires. Ce fait est une preuve de la largesse d'esprit de M. Bird et, nous l'espérons, suscitera en nous le dévouement nécessaire pour accomplir cette tâche."

MM. Bernie Wolfe et Henri Daudet devaient ensuite répondre aux questions des dames. Ces questions touchèrent une multitude de points importants: prix et plans des maisons, agencement général du Parc La Salle, place réservée à l'église et à l'école, coût éventuel des taxes, etc., etc. Tout se fit en français, et il convient de dire ici que M. Wolfe a alors improvisé en cette langue pendant plus de 40 minutes.

Membres du comité

Les membres du comité spécial de la LFC sont: Mme E. Vouriot, présidente, Mmes J. Jeanneau, G. Gratton, E. Dupuis, G. Carrière et A. Bisson, cette dernière étant la présidente générale de la Ligue.

Personnel de la compagnie Bird: M. Robert Bird, entrepreneur général du Parc La Salle; La Société d'Habitations dont le gérant est M. Henri Daudet, de St-Norbert; M. Roland Couture, directeur-gérant de CKSB et vice-président de la Société d'Habitations; M. Bernie Wolfe, de Ernst, Liddle & Wolfe Ltd., agence d'immeubles pour le Parc La Salle (M. Wolfe est bilingue), ainsi que M. Louis LeGal, de St-Adolphe, son agent; MM. Marcoux, Dureault, Bétournay et Bétournay, avocats de transactions d'affaires; M. J. Sigvaldson, agent de publicité qui se sert de **La Liberté et le Patriote** pour faire paraître ses annonces; M. Bert Termors, coordonnateur.

A noter que la première maison vendue au Parc La Salle a pour propriétaire un Canadien français, M. Homer Major, de Victoria, C.-B.

La rencontre se termina par un café gracieusement fourni par M. Bird. Les dames eurent alors la chance de feuilleter les brochures et d'étudier les plans préparés par Bird Construction au sujet du Parc La Salle. On leur avait d'ailleurs remis, au début de la soirée, une brochure toute spéciale, en excellent français et abondamment illustrée, et contenant de riches photos de St-Norbert: chapelle historique, église paroissiale, écoles élémentaire et secondaire, parc de La Barrière, plan du Parc La Salle.

Cette rencontre fut enrichissante. Puisse-t-elle porter d'excellents fruits de vente! Et qu'ainsi St-Norbert se développe tout en gardant son caractère catholique et français!

Et n'oubliez pas que des dames de la Ligue seront présentes sur les lieux du Parc La Salle, chaque fin de semaine, pour vous faciliter la visite des premières maisons qu'y a déjà construites la Société d'Habitations. Ces dames vous offriront aussi du bon café, ce qui vous permettra de causer plus amicalement avec elles et de mieux vous renseigner. Donc venez, vous êtes les bienvenus.

L.F.C. de St-Norbert

La L.F.C. de St-Norbert lance à tous une invitation cordiale à venir visiter le Parc La Salle, qui, s'il n'y a pas d'empêchement, ouvrira le samedi 20 juin. Situé à proximité de la ville de Winnipeg, ce développement est parmi les plus modernes de l'Ouest canadien.

Les dames de la Ligue seront là afin de vous offrir une bonne tasse de café. Elles auront à votre disposition des brochures explicatives illustrées de la ville de St-Norbert. Si vous y établissez votre demeure vous y trouverez l'ambiance amicale des petites localités tout en y jouissant des avantages des centres métropolitains. Aussi St-Norbert a à coeur de maintenir l'héritage français. De grands efforts sont faits pour conserver la langue et la culture françaises et faire vivre la foi catholique.

La L.F.C. et les gens de St-Norbert vous invitent à venir en grand nombre. Amenez vos connaissances, invitez vos amis et tous ceux qui sont intéressés à la survivance française au Manitoba. Venez au "Parc La Salle" que nous les dames de la Ligue des Femmes Catholiques sommes fières de faire connaître à tous.

Le Pas

Première communion

Le dimanche 7 juin était jour de fête dans la paroisse. Il y eut la première communion de 65 élèves de la première année. Vingt-sept garçons et dix-huit filles de l'école du Sacré-Coeur, et vingt enfants des autres écoles ont été préparés par les religieuses pour ce grand sacrement.

Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., chanta la messe de 9 h. a.m., et adressa la parole aux jeunes communiants. Dans l'après-midi à 3 h., Son Excellence administrait le sacrement de confirmation à ces enfants. Une foule nombreuse de parents et amis remplissait la cathédrale.

Décès

Mme Bernadette Gofflot est décédée à l'hôpital de Clearwater Lake, le 26 mai, après une longue maladie endurée chrétiennement.

La défunte laisse dans le deuil son mari, Julien; deux fils, Donald et Fernie, de Carrot River Valley; trois filles, Thérèse (Mme Roland Francoeur), de Le Pas, Sally (Mme Walter Johnston), de Flin Flon, et Bertha (Mme O. Nobiss), de Thompson.

Les funérailles eurent lieu le samedi 30 mai dans la cathédrale du Sacré-Coeur. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Lazare

Va-et-vient

Le dimanche 14 juin, M. et Mme Denis Laferrière recevaient la visite de M. et Mme Joseph Labelle, de Ste-Amélie, et de M. et Mme Albert Roussel (soeur de M. Denis Laferrière) et leurs enfants, de Bellegarde, Sask.

M. et Mme Robert Fillion, de Virden, ont passé la journée du 14 juin chez M. et Mme Hervey Plante.

M. et Mme Pat Eastveld (Lucia Chartier) et leurs enfants, Kathleen et Robert, de Californie, sont en visite chez leurs parents.

Félicitations aux séminaristes, Antonio Savard, Emile Huberdeau, Charles Deschambault et Clément Perreault, pour leur succès. Tous sont heureux de revoir encore une fois le beau pays de St-Lazare.

Parties de balle

Le 14 juin, les élèves de l'Institut Collégial ont joué contre les élèves de l'école indienne de Birtle. La partie fut nulle, 5 à 5. Le 13, Oakburn les a défaits au compte de 18 à 5. Le 14, les Clercs-Servants se mesurèrent, avec un pointage de 19 à 18, aux hommes du village. Le 14, à Fort Ellice, les aînés de la Ligue senior défirent Brandon dans une première joute, par un compte de 8 à 4, et 12 à 5 dans une seconde rencontre. Samedi, les 12 ans blanchirent McConnel 12 à 0.

Baptêmes

Le 14 juin: David-Charles-Joseph, fils de M. et Mme Eugène Fouillard, né le 4 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Huybrecht.

Le 14 juin: Rose-Marie-Alice, fille de M. et Mme Denis Simard, née le 4 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Wenden, grands-parents de l'enfant.

Le 14 juin: Joseph-Edouard, fils de M. et Mme René Huberdeau, né le 8 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Hervey Desrosier.

Le 14 juin: Terrence-Arthur, fils de M. et Mme Arthur Chartier, né le 1er juin. Parrain et marraine, Patrick Eastveld et Geneviève Guay.

St-Laurent

Mariage Chartrand-Coutu

Le 6 juin, en l'église paroissiale, avait lieu le mariage de Mlle Isabel Coutu, fille de Mme David Coutu, à M. Hervé Chartrand, fils de Mme Léon Chartrand.

Les garçon et dame d'honneur étaient M. et Mme Clément Chartrand, frère et soeur des jeunes époux. La petite Monique Delorme agissait comme bouquetière.

Un dîner fut servi chez M. et Mme Denis Chartrand, pour la famille.

Les nouveaux mariés résident à Winnipeg.

Visiteurs

M. et Mme Jérôme Brisebois, de Montréal, Qué., qui visitaient l'Ouest canadien, ont assisté à la bénédiction de la nouvelle église, à Somerset. Ils visitèrent aussi leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Célestin Champagne et ensemble se rendirent à la plage Laurentia, où ils passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Claude Champagne, accompagnés de M. et Mme Marcel Roussin, de St-Vital. M. et Mme Claude Champagne recevaient aussi la visite de M. et Mme J.-E. Verrier. Ces derniers n'avaient pas revu M. et Mme Brisebois depuis plus de 40 ans.

Mme Champagne, aidée de Mme Roussin, servit un succulent souper "barbecue".

Tous souhaitent que M. et Mme Brisebois gardent un bon souvenir de leur passage dans l'Ouest canadien.

Letellier

Décès de M. F.-E. Benoit

Le mardi 9 juin, à l'hôpital de Morris, est décédé, à l'âge de 72 ans, M. F.-E. Benoit, frère de feu Mgr Arthur Benoit. Il laisse dans le deuil, son épouse, Alice, et un fils, Francis, finissant au collège d'Otterburne. Le service eut lieu le samedi 13 juin, en l'église de Letellier, chanté par le R. P. O. Robidoux, O.M.I., assisté de M. l'abbé A. Soucy et du R. P. G. Clavet, C.S.V., comme diacre et sous-diacre.

Mme Benoit et Francis remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie.

Soirée missionnaire

Le dimanche 21 juin, à 8 h. p.m., en la salle de Letellier, grand ralliement de parents et amis, à l'occasion du passage de la Rév. Sr Imelda (née Imelda Saurette), missionnaire en Afrique depuis 15 ans. Des vues seront montrées et Soeur Imelda donnera une conférence qui promet d'être très intéressante. Les dames de la Ligue serviront un goûter. Tout le monde est bienvenu.

Chevaliers de Colomb

Le lundi 22 juin aura lieu une grande assemblée des Chevaliers de Colomb du conseil Montcalm. On y élira les officiers pour l'année nouvelle. Frères, soyez-y!

Bingo

Le mardi 23 est jour du grand bingo. Gros lot: $1,000.00 en 52 numéros. 15 parties: $300.00 en prix. Entrée: $1.00.

Aubigny

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques, section française de St-Antoine d'Aubigny, tenait, le mardi 9 juin, son assemblée mensuelle à l'école du village. L'assistance était nombreuse; quatre nouveaux membres récitèrent l'engagement-promesse.

Après la prière et lecture des minutes, la secrétaire lut une lettre venant d'une dame qui pendant son séjour à l'hôpital avait été visitée par une déléguée du comité d'action sociale. Cette personne remerciait la Ligue et soulignait que quelques douceurs, un sourire et une visite font beaucoup pour soulager les douleurs d'un malade.

Mme Léon Palud fit un rapport détaillé de la réunion préliminaire du congrès diocésain à laquelle elle avait assisté. Mme Jules Sorin donna un résumé de ce congrès et la présidente commenta sur ses impressions de la rencontre. Par le choix de ses expressions elle nous transmit son régal de cette journée si bien que celles qui n'étaient pas allées regrettèrent de ne pas avoir fait le trajet à Transcona.

La présidente du comité de recrutement donna un résumé de ses activités nous disant qu'elle avait téléphoné à quelques personnes pour les inviter à assister à nos assemblées et que plusieurs d'entre elles avaient répondu à son appel.

Pèlerinage

La présidente du comité spirituel rappela aux membres la communion mensuelle de la Ligue et les invita d'assister à un pèlerinage cet été. Elle parla de la dette que nous avons vis-à-vis du bouquet spirituel offert pour Mgr Baudoux, qui consiste en une communion et une messe pour chaque membre.

La responsable de l'action sociale mentionna qu'elle visita les malades qu'elle connaissait. Elle nous donna ses appréciations de la visite de Mmes Havers et Bell lors de l'assemblée du 12 mai.

Plusieurs sujets furent ensuite discutés et il fut décidé d'appuyer la cause des St-Onge par une contribution de la Ligue. Il fut également décidé de défrayer les dépenses de celles qui se servent de leur propre automobile pour assister à un congrès, réunion préliminaire ou toute autre assemblée de la Ligue, en dehors de la paroisse.

L'aumônier, qui était l'invité d'honneur, vida la boîte aux questions. Avec une clarté remarquable, M. l'abbé R. Nadeau, curé, répondit aux diverses questions sur différents problèmes de conscience.

La prière de la Ligue clôtura cette partie de l'assemblée après quoi les dames présentes s'engagèrent dans une discussion animée et mirent fin aux détails préparatifs du prochain thé pour les missions.

La L.F.C. qui prend congé pour les mois de juillet et août, souhaite à tous ses membres des bonnes vacances. On se rencontrera le 8 septembre, dans l'école du village, comme d'habitude. Revenez-nous!

Mariage Hogue-Alarie bénit à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le samedi 6 juin, à 4 h. p.m., M. l'abbé A. Couture, curé, bénissait le mariage de Mlle Marie Alarie, fille de M. et Mme Hormidas Alarie, avec M. Eugène Hogue. La messe de mariage fut servie par deux neveux du marié, Roger et Louis Hogue. La cérémonie fut rehaussée par le chant magnifique de cantiques appropriés, exécutés par Mlle Marie-Louise Srobbe, accompagnée à l'orgue par Mme Eugène Giguère.

Précédée de son cortège, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe drapée, de chiffon sur taffetas, garnie d'appliqués de dentelle. Son corsage était ajusté avec encolure bateau et manches en pointe de lys. A l'arrière un panneau attaché aux épaules formait une traîne. Elle portait un voile court en soie illusion, retenu par une couronne de roses de chiffon, les pétales retombant sur le front. Son bouquet en cascade était d'oeillets teintés vert eau, au centre duquel il y avait deux gardénias blancs.

Son cortège se composait de ses soeurs et d'une amie, Mme Alice Dumaine, Mlle Louisa Alarie et Mlle Denise Nolette accompagnées de MM. Claude St-Jacques, René Hogue, ami et frère du marié, et Marc Alarie, frère de la mariée. Catherine Hogue et Robert Dumaine, nièce et neveu des mariés, étaient bouquetière et petit page.

Les dames avaient des robes courtes, vert eau de matériel et de confection en tout semblable à celle de la mariée. Des roses de chiffon de la couleur de leurs robes, les coiffaient joliment. Leurs bouquets d'oeillets s'harmonisaient à leurs toilettes. La bouquetière portait un panier de fleurs semblables à celles que tenait la mariée.

Les messieurs portaient l'habit de cérémonie, y compris le petit page qui avait la garde des anneaux sur un coussin de satin blanc.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les mariés et leur suite d'une centaine de personnes se rendirent à la salle paroissiale pour le souper servi par la pâtisserie Pelland. M. Paul Dumaine, beau-frère de la mariée, était maître de cérémonies et porta le toast aux mariés. M. Claude St-Jacques et le R. P. René Piché, O.M.I., amis et confrères de collège du marié, à tour de rôle formulèrent des bons souhaits aux nouveaux époux.

La salle se remplit pour la joyeuse soirée qui suivit. Dans le courant de la semaine suivante les nouveaux mariés partaient pour Lafayette, Indiana, E.-U., où M. Hogue poursuit des études en physiologie à l'Université de Purdue. Pour le voyage la jeune mariée portait un costume de brocart rose, agrémenté d'un corsage de gardenias, chapeau et gants blancs, bourse et souliers de cuir verni noir. Beaucoup de bonheur au nouveau couple et bon retour au Manitoba, les études terminées.

Çà et là

Mme Rosa Dorge, MM. Théophile et Donat Joyal ont eu la grande joie de recevoir leurs frères, MM. les docteurs Joyal, Hector de Haleberry et Ildor, d'Ottawa. Arrivés le 5 juin, ils ont fait une tournée intéressante chez leurs parents du Manitoba. Ils retournaient chez eux le lundi 15 juin.

M. et Mme Charles Nadeau et leurs enfants, de la base d'aviation St-Jean, P.Q., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Auguste Gauthier.

M. et Mme Martial Fenez recevaient la visite de leurs gendre et fille, M. et Mme André Huberdeau, de St-Lazare, en fin de semaine.

Le samedi soir 13 juin, les parents et les amis de M. Leon Melnic et de Mlle Rolande Dumesnil se réunissaient en grand nombre à la salle paroissiale pour une soirée sociale en leur honneur.

La Bible vous parle

Ne dépouillez pas le pauvre parce qu'il est pauvre, et n'opprimez pas le malheureux à la porte. Car Dieu prendra en main sa cause, et il ôtera la vie à ceux qui le dépouillent. (Prov. 22, 22-23)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Nous avions le bonheur, la semaine dernière, de jouir d'un séjour du Frère Richard Boulet, C.S.V., ancien élève du collège de 1956 à 1959, et qui vient de terminer ses quatre années d'école normale à Rigaud, Qué. Son séjour fut cependant très court. Sa visite-éclair est due en partie à ce qu'il tenait à passer plus de temps chez ses parents à Dunrea, Man., avant de s'en retourner dans l'Est, où il professera dans une de nos écoles à Montréal. Peut-être le verrons-nous dans un avenir très prochain, nanti de connaissances et de parchemins, rempli d'une jeune ardeur, s'installer dans les mêmes locaux qu'il a quittés il y a à peine cinq ans; mais, cette fois, pour faire profiter les autres de ses doctes enseignements.

Henri GOULET,
12e année.

Sincères condoléances

Les élèves de 12e année sympathisent à la douleur de deux de leurs confrères de classe qui ont perdu un être cher.

Francis Benoit fut appelé deux fois au chevet de son père avant d'apprendre la triste nouvelle. Le service funèbre de M. Francis Benoit, père, eut lieu samedi dernier à Letellier.

Dans la même semaine, le président du collège, Henri Goulet, voyait partir pour le ciel sa grand-mère, Mme H. Catellier, de Dufrost, qui a un autre petit-fils au collège dans la personne d'Alain Dubois. Le service funèbre eut lieu à St-Malo.

A ces deux familles éprouvées, le personnel et les élèves offrent leurs plus sincères condoléances et l'appui de leurs prières.

Le personnel du collège.

Pèlerinage annuel

Dans une lettre aux membres du clergé, aux Pères et aux religieuses, selon les directives de l'ordinaire du lieu, les Clercs de St-Viateur leur ont fait part, ainsi qu'aux fidèles qui en dépendant, que le pèlerinage diocésain en l'honneur de saint Joseph aura lieu à Otterburne le dimanche 21 juin.

Voici le programme de la journée: avant-midi, 6 h. 30, 7 h. 20, 9 h. et 11 h., messes lues, communions, confessions; exercices de piété en l'honneur de saint Joseph; vénération de la relique de saint Joseph.

Après-midi: 2 h. 30, dans la chapelle, confessions, exposition du Très Saint Sacrement, bénédiction des malades, exercices de piété en l'honneur de saint Joseph; 4 h., messe solennelle en plein air. (La communion sera distribuée à cette messe.)

N.B.: Les membres du clergé sont invités à prendre le souper avec la communauté à 6 h.; **La Liberté et le Patriote** publie le programme du pèlerinage cette semaine; durant la semaine du 14 juin, le poste CKSB a annoncé le programme aux événements sociaux.

Départ pour les vacances

Les élèves des 9e et 10e années quitteront le collège pour les vacances le 19 juin à 11 h. a.m. Ceux des 11e et 12e années partiront le 26 à 12 h. (midi). Bonnes vacances à tous!

Le principal.

Inscriptions

Les parents intéressés à envoyer leurs fils au collège en septembre sont priés de communiquer le plus tôt possible avec le principal. Les inscriptions doivent être terminées pour le 15 juillet.

N.-D.-de-Lourdes

Soirée sociale

Une soirée sociale en l'honneur de Mlle Céline Fouasse et M. Robert Robitaille aura lieu ce vendredi soir 19 juin à la salle Mémoriale de Rathwell. Bienvenue aux amis de ces futurs mariés.

Initiation

Le dimanche 21 juin aura lieu le rendez-vous de tous les frères Chevaliers. Il faut donner un grand intérêt à cet événement. Les 2e et 3e degrés seront conférés à la salle de Notre-Dame-de-Lourdes. Tous les candidats devront être rendus pour 11 h. 30 a.m. Ce qui veut dire que tous devront assister à la messe de 8 h. et recevoir la communion en autant que possible. Puisque c'est un jour de fête pour les Chevaliers, il va s'en dire que les frères Chevaliers des autres Conseils sont les bienvenus. On sera heureux de les accueillir pour partager cette joie . . . Le soir, un banquet sera servi à Somerset à 6 h. 30. Les candidats pourront être accompagnés de leur épouse ou de leur espoir. Pour ceux du Conseil Langevin, les frères Henri Labossière et Albert Augert sont en charge des billets pour le banquet. Les frères des Conseils environnants voudront bien s'adresser à M. Pierre Mabon, Grand Chevalier. Bonne chance et succès.

St-Norbert

Visite d'une missionnaire

Le mardi 9 juin, les élèves de l'école secondaire avaient le plaisir d'accueillir une religieuse, missionnaire de Marie Immaculée, qui revenait en son pays natal après 15 années passées en missions africaines. Il s'agissait de la Rév. Sr Imelda (née I. Saurette), de Letellier. Elle était accompagnée de sa soeur, religieuse de Notre-Dame des Missions, et de son frère. La présidente du Conseil Etudiant, Mlle Gisèle Turcotte, lui souhaita la plus cordiale bienvenue. Puis, la religieuse apôtre parla de l'Afrique et de ses missions. Avec elle tous ont passé une heure merveilleuse. Sur l'écran se déroulèrent des paysages magnifiques; d'humbles villages aux huttes de boue; des indigènes heureux, entourés des soins de religieuses dévouées, d'autres pitoyables, souffrant de la faim; d'humbles chapelles avec un Père Blanc entouré de ses ouailles; la consécration du premier évêque noir, etc., le tout accompagné d'explications et d'anecdotes racontées par la bonne religieuse, si gaie, si enthousiaste, si remplie d'affection pour ses chers noirs.

C'est très émus que tous se sont retirés pensant à ce qu'ils avaient reçu tandis que d'autres semblent avoir reçu si peu; en pensant aussi à ceux qui pendant des années se dévouent au service de ces pauvres âmes. Que ne fait-on pas quand on est vraiment animé de l'amour du Divin Maître!

La chère missionnaire remercia tous les élèves et leur recommanda ses missions.

Chère Soeur Imelda, en pensée, avec leur coeur, les élèves vous accompagneront dans votre vie missionnaire où vous brûlez de retourner pour étendre le règne de Dieu. Leurs prières et leurs voeux vous suivront en tout lieu.

Echange d'étudiants

Pour la première fois dans l'histoire de la paroisse, l'on propose l'échange de 120 élèves manitobains de 11e année pour des élèves d'Ottawa, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve pendant les mois de juillet et août.

Un étudiant sera choisi dans chaque division pour la représenter. Le comité d'échange a décidé que ce choix sera fait par un comité composé de deux représentants de la division locale de la "Manitoba Teachers' Society", du président de la commission scolaire de la dite division et de son inspecteur.

Ce choix a été fait et on a le grand plaisir de féliciter Mlle Suzanne Thorimbert, de cette paroisse, qui représentera la division Seine. Elle fera partie d'un groupe de 24 et visitera une des provinces nommées pendant sept jours.

Tous lui souhaitent bon voyage. Ils savent qu'elle en jouira et qu'elle profitera avantageusement de tout ce qui lui sera offert.

On attendra un beau rapport de ce voyage qui ne peut manquer d'être des plus intéressants. Meilleurs voeux, Suzanne, on compte sur vous pour représenter dignement la division et pour prouver, une fois de plus, que les Manitobains restent toujours fiers de leur race, de leurs traditions, de leur pays.

Anniversaire sacerdotal

Le dimanche 14 juin, après la messe de 8 h. a.m., les paroissiens, en grand nombre, se dirigèrent vers la sacristie pour offrir à leur vénéré pasteur, M. l'abbé A. Hébert, leurs félicitations et leurs voeux à l'occasion de l'anniversaire de son ordination sacerdotale. Aucune fête n'a été préparée; c'est un mouvement spontané qui réunit les enfants autour du père de famille respecté et aimé. Quelle fête touchante!

M. W. Dowbiggin, Grand Chevalier du Conseil local des Chevaliers de Colomb, présenta au héros de la petite fête, une bourse bien garnie, tandis que M. Maroney, Grand Chevalier élu, offrit un cadeau-souvenir. Puis, tour à tour, les présidentes des organisations féminines offrirent leurs voeux accompagnés de magnifiques bouquets spirituels et de contributions. Mme Joseph Trottier se fit l'interprète des dames de la Ligue des Femmes Catholiques, section anglaise, tandis que Mme A. Bisson représenta la section française.

Surpris et très ému, M. le curé adressa la parole. Il sait que cette manifestation impromptue vient du coeur; aussi c'est en des termes des plus touchants qu'il exprima son appréciation, sa reconnaissance, son amour pour ses paroissiens et qu'à la demande de M. l'abbé P. Gagné, vicaire, il bénit les ouailles de son troupeau groupés autour de lui.

Quarante ans de sacerdoce! quarante ans passées à travailler dans la vigne du Seigneur!

Thé

C'est le dimanche après-midi 14 juin que se réunissaient, à la résidence de Mme A. Thorimbert, les jécistes de l'école secondaire, avec leurs parents et leurs amis, pour prendre part à un thé en l'honneur de leur directrice, la Rév. Sr M. Moreau, S.G.M., qui quittera la paroisse pour une mission nouvelle.

Au nom de tous, Mlle G. Turcotte offrit des voeux sincères et affectueux, accompagnés d'un riche et magnifique bouquet spirituel et d'un carnet-souvenir contenant la signature des présents.

En termes émus et reconnaissants, la chère religieuse dit le bonheur éprouvé pendant les années passées dans la paroisse, l'espoir qu'elle éprouve de voir ses jécistes suivre toujours la route du bien et leur donna des conseils qu'elles n'oublieront certainement pas.

C'est avec regret que tous acceptent le départ de Soeur Moreau. Elle a tant donné d'elle-même que son souvenir demeurera toujours dans la paroisse. Que Dieu et sa sainte Mère bénissent la Révérende Soeur; qu'Il fasse fructifier son nouveau champ d'apostolat; c'est la seule consolation que son coeur de religieuse désire.

Baptême

M. et Mme Michel Rabu (née Denise Allard) sont les heureux parents d'une charmante petite fille, née à l'hôpital général St-Boniface, le 3 juin.

Rachelle-Marie-Louise a été baptisée chez ses grands-parents, M. et Mme Marcel Rabu, par M. l'abbé A. Hébert, curé. Les parrain et marraine furent M. Noël Allard et Mme Marguerite Lagloire. Sincères félicitations aux parents.

Etudiants

C'est avec plaisir que les paroissiens félicitent les étudiants de St-Norbert qui ont, cette année, suivi les cours du collège de St-Boniface car ils ont tous obtenu des prix. Ce sont Gilles Beaumont, Paul L'Heureux, Charles Provost, Paul Rémillard, Charles Roy et Paul Thorimbert. Bonnes vacances et bon succès pour l'année prochaine.

Départs

Vraiment il y a trop de départs ici! Quatre bonnes familles quittent la paroisse et tous le regrettent. C'est pourquoi samedi soir, chez M. C. Bennett, se réunissaient les Chevaliers de Colomb qui venaient offrir leurs adieux et leurs voeux de succès à ceux qui quittent la paroisse: M. le Dr F. Savoie et M. S. Wilcott, qui se dirigent vers la Colombie-Britannique; M. T. Tétreault, qui s'établira à St-Pierre, et enfin M. C. Bennett, qui passera avec sa famille, un an en Irlande. Bon voyage et bon succès à tous.

Pique-nique

Le pique-nique annuel, organisé par les Chevaliers de Colomb, aura lieu les samedi et dimanche 20 et 21 juin, sur le terrain du club communautaire. Il y aura des courses pour enfants, des joutes de balle au camp (Poney League et Little League), des jeux appartenant au "Dominion Shows", tels que "Ferris Wheel", etc. On servira des rafraîchissements, des chiens-chauds, etc.

Venez en grand nombre; l'endroit est propice et attrayant; vous rencontrerez des amis et vous vous amuserez.

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	79.4	79.4	79.6	79.6	79.4
C.W. no 3	76.2	76.2	76.4	76.4	76.2
Fourrage no 1	75.2	75.2	75.4	75.4	75.2
Fourrage no 2	72.2	72.2	72.4	72.4	72.2
Fourrage no 3	69.2	69.2	69.4	69.4	69.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	127.2	127.4	128	128	127.4
C.W. no 3—6 rangs	125.2	125.4	126	126	125.4
Fourrage no 1	113.4	113.6	114.2	114.2	113.6
Fourrage no 2	112.4	112.6	113.2	113.2	112.6
Fourrage no 3	109.4	109.6	110.2	110.2	109.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	134 3/8	135.2	136 1/8	136.8	135 1/8
C.W. no 3	132	133	134 1/8	134.6	132 7/8
C.W. 2 rej.	130 7/8	131.6	132 5/8	133.2	131 5/8
C.W. no 4	116.4	117.2	118 1/8	118.6	116 7/8
Ergot	113.4	114.2	115 1/8	115.6	113 7/8
Sur voie net	134.4	135.2	136 1/8	136.6	135 1/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	269	268.4	268.4	270.4	273.2
Novembre	244.2	244.4	246	246.4	246.4
AVOINE —					
Juillet	79.2	79.2	79.4	79.4	79.2
Octobre	80	80 1/8	80.4	80 3/8	80 1/8
Décembre	78 7/8	78 7/8	79 3/8	79 3/8	79 1/8
ORGE —					
Juillet	117.2	117.4	117 7/8	118	117 3/8
Octobre	117.2	117 7/8	118.4	118 7/8	118.2
Décembre	115 5/8	116 1/8	116 5/8	117	116 5/8
LIN —					
Juillet	317 3/8	320 1/8	322	319.2	317 1/8
Octobre	320.2	323.2	325	323	320.4
Décembre	317 7/8	320.6	322.6	320.4	318.2
SEIGLE —					
Juillet	135.4	136.2	137 1/8	137.6	135 7/8
Octobre	138.4	139.4	140 3/8	140.6	138 7/8
Décembre	137	137 7/8	138.6	139	137 3/8

(Pour la semaine du 8 au 12 juin 1964)

Relations diplomatiques entre le Ruanda et le Saint-Siège

ROME (CCC) — Le Ruanda et le Saint-Siège ont décidé d'établir des relations diplomatiques au rang d'ambassade pour le premier et de nonciature pour le second. Mgr Vito Roberti, nonce au Congo-Léopoldville et au Burundi, a été nommé en outre nonce au Ruanda.

Association d'Education



M. le Dr F. P. Doyle, membre de l'Exécutif de l'AECFM

Né à St-Boniface le 28 février 1922, fils de feu J.-P. Doyle et de Margaret King, le Dr F. P. Doyle fit ses études primaires et secondaires à l'école Provencher. Il poursuivit ses études au collège St. Paul, puis à l'Université de Manitoba, où il obtint sont baccalauréat ès sciences en 1943. Il fit ensuite ses études médicales à l'Université Laval de Québec, de 1943 à 1948, où il obtint son doctorat "cum laude" en médecine. Il fit son internat à l'hôpital St-François-d'Assise, à Québec. Le Dr Doyle apprit à parler le français en poursuivant ses études à Québec. Il s'installa à Ste-Anne-des-Chênes en 1948, à son retour au Manitoba, et s'associa avec le Dr R.-A. Lafrenière en 1956.

Il épousa, le 27 décembre 1949, Marie-Thérèse Arbez, fille de M. et Mme Joseph Arbez, autrefois de St-Claude. Il est le père de trois filles et d'un garçon.

Le Dr Doyle est aussi coroner de l'endroit, ancien membre de l'exécutif du "College of Physicians and Surgeons" du Manitoba, un des cinq membres actuels de la Commission des Hôpitaux du Manitoba, président du "Catholic Physicians' Guild", vice-président de la section de Pratique Générale de l'hôpital général St-Boniface, commissaire et président du Comité du personnel de la division Rivière-Seine dès son début, membre du "Alcoholism Foundation of Manitoba", association qui s'occupe du traitement et de la réhabilitation des alcooliques, membre du Comité des "Accidents de la Circulation" de l'Association Médicale du Manitoba, et membre de l'Exécutif de l'Association d'Education, un des gouverneurs du collège de St-Boniface, membre au 4e degré des Chevaliers de Colomb et ancien navigateur de cette organisation, organisateur du Conseil des Chevaliers de Colomb à Ste-Anne-des-Chênes pendant son terme de député de ce district, un des fondateurs de l'école consolidée de Ste-Anne, un des fondateurs de l'hôpital qui ouvrit ses portes à Ste-Anne en 1954.

Le Dr Doyle fit récemment un stage d'un mois en Europe pour le compte de la Commission des Hôpitaux, afin de faire une étude des foyers pour vieillards et des hôpitaux surtout de ceux qui se spécialisent en gérontologie.

Il s'intéresse activement au problème du bilinguisme, et a pris part récemment au séminar organisé par le "Council of Christians and Jews" qui traitait de ce sujet. Il a présenté un mémoire de la part des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba, au Comité Morton. Il fut aussi le porte-parole de nos cinq grandes divisions scolaires secondaires auprès de l'Association d'Education pour exprimer à celle-ci leur désir au sujet du mémoire que l'AECFM a subséquemment présenté aux autorités provinciales. Dans ce mémoire, l'Association demandait entre autres, de reconnaître la langue française comme langue officielle d'enseignement pour les élèves canadiens-français.

★ ★ ★

Réunions tenues en mai

2 mai: Comité de fonctionnement scolaire, 11 présences; 13 mai: Comité exécutif, 16 présences, 6 membres excusés; 25 mai: Comité d'administration, 5 présences; 25 mai: Comité de publicité, 6 présences; 27 mai: Comité de Fonctionnement Scolaire, 10 présences; 28 mai: Comité des visiteurs, 5 présences; 28 mai: Comité de la Française, 6 présences. Donc 7 réunions, total de 59 personnes.

Activités en mai

A date, cette année, le mois de mai aura été sans contredit la période des activités les plus intensives à l'Association d'Education.

Rappelons qu'en effet, les examens de français des 11e et 12e années d'étude eurent lieu le 6 mai et ceux des autres années, les 20 et 21 mai. Les 30 et 31 mai avait lieu la correction des examens de français, dans 6 centres du Manitoba. Plus de 300 instituteurs prirent part à ce travail considérable, en y apportant beaucoup de dévouement.

En même temps, le secrétariat assura aussi le travail préparatoire au congrès de St-Claude et fit l'étude des enquêtes remplies à cet effet dans les paroisses du secteur de la Montagne.

Enfin, une enquête démographique a été lancée dans toutes nos paroisses. Elle a pour but principal de recueillir les renseignements nécessaires à la préparation du Jubilé d'Or de l'AECFM en 1966.

Entre temps, les 15 et 16 mai, M. Raymond Bernier, 1er vice-président de l'AECFM, participait à Ottawa à la session d'études patriotiques organisée par l'ACELF.

Correcteurs de l'examen de français de l'AECFM

Centre de correction de Ste-Anne-des-Chênes: M. J. Desrosiers, Mlles M. Préfontaine et A. Brunette, Mme T. Desrosiers, Mlles P. Tougas et L. Legal, Soeur I. Gagnon, S.G.M., Mlle L. Brûlé, Mme E. Tougas, Soeur A. Normandeau, Mlle D. Lepage, MM. E. Freynet et A. Lepage, Mlle C. Houle, Soeur Aldéa Allarie, S.G.M., MM. G. Desrosiers et C. Préfontaine et Soeur A. Lussier, de Ste-Anne: Mlle R. Nadeau, M. Gilles Normandeau, Mlle F. Balcaen, les Soeurs H. Lussier et C. Vermette, Mlles Y. Bell et C. St-Hilaire, de La Broquerie: Mme L. Yestrau, de Dufresne; les Soeurs St-Guy et Aimée-de-l'Enfant-Jésus, de Vassar; Mlle M. Royal, de Ross; les Soeurs M.-des-Cinq-Plaies, St-Léopold et Marie-Julie, de South Junction.

Centre de correction de Notre-Dame-de-Lourdes: Mlles M. Chappellaz, L. Le Néal et J. Magne, M. G. Cantin, les Soeurs Angèle-Thérèse, Claire-St-Laurent et Marie-Elzéar, de St-Claude; Soeur Marie-Alice, Mlle L. Boisvert, Soeur Yvette, M. Roger Pantel, Soeur Marie-Augustin, Mlle C. Lemay, Soeur Blandine et M. N. Dupasquier, de Notre-Dame-de-Lourdes; Mme M. Girouard, Sr M.-H.-Thérèse, Mlles L. Alarie et L. Cousin et Soeur M.-P.-André, de Somerset; Mlle L. Fortier, les Soeurs M.-du-Sacré-Coeur et M.-Lucie, de St-Léon; M. A. Gautron et les Soeurs Yvonne et Agnès, de Haywood; Mlle M.-T. Moissac, de St-Boniface; M. A. Guilbert, les Soeurs M.-Elisabeth, M.-Paul et M.-Victorine, de Mariapolis; les Soeurs Julienne et Marie-Thérèse, de Bruxelles; Soeur Julienne, de St-Alphonse; Mère Marguerite, de Swan Lake.

25e anniversaire de la mort de Pie XI à Rome

ROME (CCC) — Pie XI, que Jean XXIII définit comme "le patriarche de l'Action catholique", fut solennement commémoré le 17 juin, à l'occasion du 25e anniversaire de sa mort, sur l'initiative de la présidence de l'Action catholique italienne.

Précieux-Sang

Bulletins

Les bulletins des élèves de l'école du Précieux-Sang seront envoyés aux parents par la poste le 29 de ce mois, a annoncé Soeur Brigitte, principale.



M. Joseph Chabalier, de St-Adolphe, est le secrétaire du comité du congrès annuel des Coopérateurs de Langue française du Canada. Ce congrès se tiendra au Manitoba, du 6 au 10 juillet, au Motel Niakwa de St-Boniface.

Tous les congressistes de langue française du Canada sont cordialement invités. Les réservations doivent se faire au bureau du Conseil de la Coopération du Manitoba, 543, rue Langevin, C.P. 100, St-Boniface, ou en signalant 233-6737, au plus tard le 25 juin 1964.

Chaque journée m'est offerte pour devenir supérieur à ce que j'étais hier. — H. DELATTRE.

M. J. Lalonde décédé subitement à Zenon Park, le 19 mai

[illegible] — [illegible] décédé [illegible] à son domicile au Foyer Arès. Il [illegible]

Le service funèbre fut chanté par [illegible] Gaudet, curé. [illegible] Gérard Lalonde, [illegible] St-Vital. Les porteurs [illegible] MM. Roland et Alfred [illegible] du défunt, Henri et [illegible] Lalonde, petits-fils, Fer- [illegible]

[illegible] fit ses études [illegible] Il occu- [illegible]

Pendant [illegible] assura la livraison du courrier entre Archerwill et St-Front. Plus tard il se livra à la culture.

Devenu veuf en 1946, il se retira à Zenon Park et en 1956 s'installa au Foyer Arès, dont il fut un des premiers locataires.

Une vie sédentaire, inactive ne lui convenant pas, il se dévoua pendant plusieurs années au plantage et à l'entretien [illegible] pital avoisinant [illegible] lement, il dut [illegible] travailla jusqu'à ses dernières heures.

Le défunt laisse dans [illegible] deux fils, Alfred et R[illegible] de Zenon Park; une [illegible] (Mme Steve Neigel) [illegible] C.-B. et 23 [illegible]

[illegible] sement à rendre service, en gardant [illegible] marques de [illegible] été manifestées [illegible] l'estime dont [illegible] Les membres [illegible] remercient [illegible] rendre [illegible] à leur re[illegible] père.

Filles d'Isabelle de St-Malo

[illegible] ainsi que toutes les dames qu[illegible] [illegible]

N.-D.-de-Lourdes

Décès

[illegible] est décédé à l'hôpital [illegible] St-Boniface [illegible] âgé de 93 ans. M. [illegible] vait à Lourdes depuis 1900.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Louis, Joseph, René, Léo et Marcel; 25 petits-enfants et 36 petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église paroissiale, où [illegible] vendredi 12 juin. L'inhumation se fit au cimetière de Lourdes.

Autre décès

Le jeudi 11 juin est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Ernest Thevenot (née Na[illegible] Rozière), du boul. Dollard, St-Boniface, autrefois de la paroisse.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à l'heure du service funèbre chanté le samedi 13 juin. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le [illegible] quatre [illegible] Joseph, d'Oak Bluff, Emile, [illegible] Lac du Bonnet, Auguste, de St-Front, Sask., et Henri, de Boissevain; deux filles, Marie (Mme Henri Vaillancourt), de St-Front, Sask., et Mme Emile Dufault, de St-Boniface; 24 petits-enfants; 25 arrière-petits-enfants; un frère, M. Jean-Baptiste Rozière, de St-Vital; et une sœur, Mlle Marie-Louise Rozière, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Sainte-Claire

Collation de diplôme

[illegible] 21 mai, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, Mlle Florence Lizotte, de cette paroisse, recevait son diplôme de garde-malade. Les membres de sa famille se sont rendus à cette [illegible] C'est la première en- [illegible] obtient un diplôme de garde-malade.

Tous la félicitent sincèrement et lui souhaitent bonheur et succès dans la si noble vocation qu'elle poursuivra.

Mariage

[illegible] 1 mai, dans l'église paroissiale, a été célébré le mariage de Mlle Stella Burnash, fille de M. et Mme Maxime Burnash, à M. Abraham Hebert, fils de M. et Mme Coney Hiebert. Meilleurs voeux.

Baptême

Le 7 mai: Joseph-René-Gérald, fils de M. et Mme Dollard Maillot. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Damphousse, de Letellier.

Funérailles

Le dimanche 7 juin décédait à l'âge de 77 ans M. Andrew Yakubowski. M. l'abbé H. Dansereau, curé, officiait aux funérailles qui eurent lieu dans l'église catholique de Roblin, le jeudi 11 juin.

M. Yakubowski est né en Pologne et vint au Canada à l'âge de 20 ans, d'abord à Shortdale, puis à Ste-Claire, où il demeurait depuis 45 ans.

Le défunt laisse dans le deuil huit filles, toutes mariées, et un fils, de Russell.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

L'herbe sèche, la fleur se fane, mais la parole de notre Dieu demeure toujours (Is 40, 8)



Hier, jeudi 18 juin, avait lieu, à Winnipeg, l'ouverture officielle des bureaux de la Banque Mercantile du Canada, qui est affiliée à la "First National City Bank". On peut voir sur le cliché ci-dessus, à gauche, M. Douglas C. Salter, superviseur de la succursale de Winnipeg, ainsi que l'assistant-gérant, M. J. Anthony Conway. Deux membres du personnel de la nouvelle succursale sont bilingues.

M. G. St-Amant, de Transcona, est décédé à l'âge de 45 ans

TRANSCONA — A l'hôpital général St-Boniface, le vendredi 12 juin, Dieu rappela à Lui l'âme de M. Gérard St-Amant, de 303, chemin Plessis, Transcona. Le défunt, âgé de 45 ans, était depuis longtemps miné par la maladie. Il passa les derniers huit mois de sa vie à l'hôpital, où tous ceux qui l'ont visité ont admiré son courage et sa sérénité dans cette dure épreuve.

M. St-Amant était le fils de Mme Béatrice St-Amant, qui a commencé l'oeuvre admirable dédiée aux soins des enfants infirmes. Né à St-Jean-Baptiste, il demeura à Transcona la majeure partie de sa vie. Il commença ses études au Jardin d'Enfance Langevin, dirigé par les Soeurs Oblates, envers qui il garda toujours un souvenir reconnaissant. Il était un ancien du collège de St-Boniface et Chevalier de Colomb du Conseil St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Claire Bérubé, de La Tuque, Qué.; trois enfants, Hélène, 10 ans, Louis, 9 ans, et Georges, 8 ans, ainsi que trois enfants que lui et sa jeune épouse gardaient depuis plusieurs années, Irène Thomas et Marjorie Starr, 12 ans, et Paul Beauchamp, 5 ans.

Les prières ont été récitées au salon mortuaire Desjardins dimanche soir, à 7 h. 30, par les Chevaliers de Colomb, et à 8 h., par les parents et amis venus en grand nombre témoigner leur affection envers le défunt, et leur sympathie envers son épouse.

Le lundi matin 15 juin, un long défilé d'automobiles partit du salon mortuaire pour escorter la dépouille mortelle à l'église l'Assomption de Transcona. M. l'abbé Henri Perron, curé, chanta le service funèbre à 10 h. a.m. Assistaient aux funérailles, le R. P. Martial Caron, S.J., M. l'abbé Florent Labonté, de St-Boniface, et le R. P. Roland Prescott, P.B., du Ghana, Afrique.

Les porteurs étaient MM. Jean, Raymond et Paul Cyr, Denis, Roméo et Gilles St-Amant, cousins du défunt.

Après le chant du "In paradisum", si plein d'espérance chrétienne, le cortège funèbre conduisit à sa dernière demeure le corps du défunt, au cimetière de St-Boniface, rue Archibald. Délicate attention de M. Desjardins, le défilé fit un détour afin de passer devant la demeure de M. St-Amant, que celui-ci aurait tant aimé revoir ici-bas.

Remerciements

Mme Gérard St-Amant exprime sa profonde reconnaissance envers toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie durant la maladie de M. St-Amant et après son décès. Merci spécial au personnel dévoué de l'hôpital général St-Boniface, aux prêtres, parents et amis qui ont visité et réconforté son mari à l'hôpital, à ceux qui ont veillé à son chevet le jour ou la nuit, à tous ceux qui sont venus prier au salon mortuaire, à ceux qui ont offert des messes et des tributs floraux ou qui ont exprimé leur sympathie de toute autre manière. Sincères remerciements à M. l'abbé H. Perron, curé. Merci aussi aux quelques dames de Transcona et à Mme L. Cancade, de St-Boniface, qui ont préparé et servi elles-mêmes un réconfortant dîner-buffet à la résidence du défunt après les funérailles.

Lorette

Décès

Le dimanche 7 juin, la mort est venue ravir à l'affection des siens M. Edmond Landry, âgé de 45 ans. Il naquit à Lorette, où il demeura toute sa vie sur une ferme. Il était membre des Chevaliers de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Maria; cinq fils, André, Denis, Benoit, Donat et Gérard; trois filles, Marguerite, Gisèle et Dolorès; deux frères, Aimé, de Lorette, et Alfred, de Los Alamotos, Californie; une soeur, Gratia; son père, M. Octave Landry, de St-Boniface, et son beau-père, M. Charles Lavallée, de Lorette.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 10 juin dans l'église paroissiale au milieu d'une foule nombreuse de parents et amis. Mgr C. Désorcy, curé de la paroisse Ste-Bernadette, à St-Boniface et cousin du défunt, chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés R. Bélanger, curé, et Julien Levesque, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient trois beaux-frères, MM. Donat Lavallée, Adrien Dupuis et Roméo Désorcy, et trois neveux, MM. Guy et Roger Landry et Lionel Lussier.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Maria Landry [illegible] a l'honneur de remercier [illegible] ceux qui [illegible] témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou tributs floraux à l'occasion du décès de M. Edmond Landry. Elle remercient spécialement les F[illegible] d'Isabelle [illegible] dans la préparation des repas et pour autres services rendus lors de leur dure épreuve.

Nouveau projet

Le dimanche soir 7 [illegible] une belle assistance à la réunion [illegible] pour le projet nouveau qu'on veut [illegible] à Lorette: "Centre [illegible] familial [illegible]" M. Paul B[illegible] de Winnipeg [illegible] assemblée avec l'aide de M. M[illegible] Thompson, [illegible] Léo Sarrasin, président, [illegible] comme maître de cérémonies.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, remercia les organisateurs et toute l'assemblée d'être venus, prouvant ainsi leur intérêt pour le progrès de la paroisse.

Quelques volontaires ont été choisis pour solliciter, de porte en porte, des parts pour ce nouveau mouvement.

Réunion

Le dimanche soir 21 juin, à 8 h. 30, aura lieu une réunion à la salle paroissiale. Il y aura table ronde comprenant quatre spécialistes (dames) qui étudient depuis plusieurs années "Comment améliorer notre personnalité". Donc, dimanche soir, toutes les dames anglaises et françaises de la paroisse et des paroisses environnantes sont invitées à assister à cette réunion, ainsi que les jeunes filles de 15 [illegible]

Haywood

Ça et là

On prie les dames de noter que la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques est remise au mardi 23 juin.

La direction de la Chambre de Commerce désire rappeler à tous les membres que la prochaine assemblée se tiendra à la salle paroissiale le mercredi 24 juin.

M. et Mme Albert Ga[illegible] de K[illegible], C.-B., visitent parents et amis dans la paroisse.

Mme A[illegible] B[illegible] se rendra à Brandon pour visiter ses frères [illegible] MM. et Mmes Lucien et André Roure.

Normand et Jules Labossière, fils de M. et Mme Hermas Labossière, allèrent visiter leur oncle, M. Brook, à Melville, Sask.

St-Malo

Funérailles

Le [illegible] 15 juin, en l'église de St-Malo avaient lieu les funérailles de Mme Emile Cayer, née Marie Coulombe, de Dufrost, décédée à l'hôpital général St-Boniface le 11 juin. Les prières furent récitées [illegible] [illegible] chapelle funéraire P. Coutu à St-Boniface. L'inhumation [illegible] au cimetière de St-Malo.

La défunte laisse dans [illegible] son époux, huit fils, Fabien, Hermule, Roméo, Denis et Ernest, de Dufrost, Charlemagne et André, de St-Vital, et Raymond, de Hull, Qué.; six filles, Evinelda (Mme Joseph Gauthier), de St-Malo, Fabienne (Mme Léo Brûlé), de Dufrost, Rose-Marie (Mme Edouard Dubois), de Larochelle, Annette (Mme Roland Goulet), de Dufrost, Patricia (Mme Maurice Martel), de Dryden, Ont., et Leona (Mme James Chalmers), de St-Vital; 71 petits-enfants, cinq arrière-petits-enfants; un frère, M. Thomas Coulombe, de St-Malo, et quatre soeurs, Mme F. Blanchette, d'Otterburne, Mme J. Tétreault, de Transcona, Mme S. Lapointe, de St-Boniface, et Mme C. P[illegible], de Prince-Albert, Sask.

Sincères condoléances à la famille [illegible]

La Broquerie

Départ

M. Edmond Normandeau, employé à la Banque Royale du Canada [illegible] à Québec [illegible]

Né à La Broquerie [illegible] Normandeau, il fit ses études primaires à l'école St-Joachim de La Broquerie, fréquenta le collège de St-Boniface et suivit [illegible] à l'Institut Technique du Manitoba à Winnipeg.

Employé depuis lors à la Banque Royale, il fit ses débuts à [illegible] 1957 à [illegible] 1958 [illegible] 1962 [illegible] juin 1964. Il occupe son nouveau [illegible] premier [illegible] à la Banque Royale à Québec depuis le 8 juin. C'est une promotion qui fait honneur à l'un des nôtres et tous l'en félicitent et lui souhaitent bonne chance.

Le dimanche 31 mai, toute la [illegible] ainsi que les grands-parents, M. et Mme Léon Laurin, de St-Boniface, se réunirent chez M. et Mme Noé Normandeau à l'occasion du départ de leur fils.

Va-et-vient

Le dimanche 14 juin, la famille Jos. Balcaen avaient le plaisir de recevoir la visite de M. et Mme Jean Oeuvray, de Ladner, C.-B., et Mme Germain Lanville, de Abbotsford, C.-B. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Lucien George, de St-Léon, Mme Jean Oeuvray, ancienne amie de Mme Balcaen, ne l'avait pas revue depuis 30 ans. Ce fut une agréable surprise.

Le samedi 13 juin, M. et Mme Léon Bruyère, de Montréal, accompagnés de leur fille, la Rév. Sr Hélène-Louisa, S.N.J.M., de St-Jean-Baptiste, étaient en visite pour quelques jours chez leurs fils et bru, frère et belle-soeur, M. et Mme Dollard Bruyère.

Assemblée de l'A.P.M.

Le mercredi 10 juin, à l'école élémentaire, avait lieu une importante réunion pour les élèves de l'école secondaire et des 7e et 8e années, et leurs parents. Le conférencier était M. Arthur Corriveau, inspecteur d'écoles. Il expliqua ce qu'est le nouveau Cours Général qui est déjà à l'essai dans certaines écoles de la province. Un grand nombre témoignèrent leur intérêt par leur présence à cette conférence.

Congrès à St-Claude

M. Albert Vielfaure, M.A.L., M. et Mme Louis Laurencelle, Mmes Jos. Balcaen, E. Fisette et Elas Gauthier, de cette paroisse, se rendirent à St-Claude le 6 juin pour assister au congrès de l'AECFM. Tous revinrent très heureux d'avoir pu assister à cette journée si enrichissante pour la culture française.

Malades

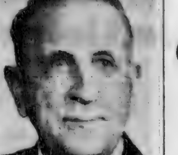
Voeux de prompt rétablissement à M. Mathias Gagnon, patient à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à M. A. Choiselat, à l'hôpital de Ste-Anne.

Fête de la St-Jean-Baptiste

Cordiale invitation à tous les anciens de La Broquerie à venir fêter la St-Jean-Baptiste avec leurs amis de cette paroisse, le samedi 27 juin. La journée débutera par la messe à 10 h. a.m., suivie de la parade qui sera cette année, d'un genre différent des années passées. Il y aura dîner champêtre sur le terrain de pique-nique et des rafraîchissements seront servis. Il y aura aussi joutes de balle et amusements divers.

Donc bienvenue à tous le samedi 27 juin, à La Broquerie.

Rendez fortes les mains fatiguées et fermes les genoux chancelants, dites aux coeurs bouleversés: "Courage, ne craignez pas. Voyez! c'est votre Dieu, c'est la vengeance qui vient, c'est la rétribution de Dieu, c'est lui qui vient vous sauver". (Is 35, 3-4)



Le R. P. P.-E. Breton, O.M.I., d'Edmonton, Alta, est décédé subitement au début de la semaine. Le Père Breton, ancien rédacteur de "La Survivance", était l'un des champions les plus tenaces de la cause française dans l'Ouest canadien. Depuis sa retraite, il y a quelques années, il était vice-postulateur de causes oblates, notamment de la cause du serviteur de Dieu, Mgr Vital Grandin, et à ce titre, auteur de plusieurs volumes.

Ste-Amélie

On souhaite un prompt rétablissement à Mme André Morisseau, qui est patiente à l'hôpital de Ste-Rose.

Dimanche dernier, MM. Tommy et Kenny Crobbe, de la Marine canadienne, d'Halifax, MM. Normand Bowser, Allan Hyrah et Robert Denis, de Neepawa, Adélard et René Denis, de Carman, étaient en visite chez Mme E. Denis et son fils.

M. Noël L'Heureux et son fils, Gilbert, de Carman, ont aussi passé la dernière fin de semaine avec Mme L'Heureux et sa famille.

MM. et Mmes Edmond Robidoux et Pierre Allard, d'Headingly, ont passé la dernière fin de semaine à visiter MM. et Mmes Rosaire et Azar Gagnon.

Mme J. Durauf et son fils, Jack, de Lucky Lake, Sask., sont à passer quelque temps avec leur fils et frère, M. Bernard Durauf.

M. Aimé Corbel, parti depuis déjà un mois, travaille actuellement à Badger, Terre-Neuve.

Mme Adrien Clément est allée rejoindre son mari à Thompson, après avoir rendu visite à ses parents.

M. et Mme Freddy Zastre et leur fils, Richard, sont maintenant en visite chez leurs parents, à Ste-Rose.

M. et Mme C. Berthelette et leur fille, Patsy, de Neepawa, ont passé la dernière fin de semaine avec leurs parents.

MM. et Mmes J.-B. et René Maguet ont fait un voyage à Banff, Alta, la semaine dernière.

M. Lucien Soucy est parti depuis le lundi 8 juin pour aller travailler à Ste-Agathe.

M. et Mme G. Vandenbosch, accompagnés de Mme André Pinette, M. et Mme Lévi Pinette, MM. Amédée et Alcide Pinette, ont rendu visite à M. André Pinette, dimanche dernier.

M. et Mme J. Labelle et leur fillette, Rose-Marie, se sont rendus à St-Lazare en fin de semaine.

M. Emile Verhaeghe, de Winnipeg, a passé la dernière fin de semaine du 11 juin avec ses parents et amis.

Mme E. Denis et ses fils se sont rendus à Neepawa samedi dernier, avec M. Emile Verhaeghe.

M. Camille Pinette a fini son année scolaire au Juniorat et est revenu samedi dernier pour les vacances d'été.

Mmes Larris Finney et Zoé Cayer sont allées à Winnipeg, jeudi dernier, pour assister à la fête des finissantes, où figuraient Miles Gail Cayer et Louise M[illegible]

N.B.: N'oubliez pas le pique-nique annuel le dimanche 21 juin à Ste-Amélie.

M. Marc Leclaire, un des pionniers de St-Adolphe, est décédé le 14 juin

ST-ADOLPHE — C'est à sa demeure que M. Marc Leclaire s'est éteint subitement le dimanche soir 14 juin, vers 11 h., en récitant le chapelet avec son épouse bien-aimée, en guise de prière du soir. Les parents et amis intimes de M. Leclaire voient dans cette circonstance de sa mort une faveur du Divin Maître récompensant son serviteur qui, toute sa vie durant, s'est signalé par sa volonté ferme et droite, de même que par une fidélité remarquable à ses divers devoirs d'état.

Né le 12 septembre 1895, à Ste-Agathe, où son père, Octave, était alors domicilié, il peut être considéré comme l'un des pionniers de St-Adolphe puisqu'il s'y est installé avec ses parents dès la fondation de cette paroisse alors qu'il n'avait qu'un an et demi. Le 26 novembre 1918, il s'engagea dans les liens du mariage avec Agathe Alarie, sa compagne courageuse dans la formation et l'éducation de leurs neuf enfants. Deux de ces enfants ont précédé M. Leclaire dans la tombe: René, l'aîné, scolastique Oblat de Marie-Immaculée, noyé accidentellement à Perkins, Qué., le 7 juillet 1942, et Fernand, spécialiste dans les sols, décédé le 14 octobre 1962, à l'âge de 36 ans.

Parmi les survivants, Henri et Maurice, à St-Adolphe, gèrent la ferme paternelle où règnent l'ordre et la prospérité, tandis que Denise, la fille cadette, est institutrice à Otterburne. Annette est l'épouse de M. René Tellier, instituteur, à Montréal. Aldéa, pour sa part, a contracté mariage avec M. Eugène Vodon, de Virden. Les deux plus jeunes fils sont prêtres dans la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée: Roland, ordonné à St-Adolphe en 1956, est professeur au Scolasticat du Sacré-Coeur, à Lebret; Gérard, ordonné à Rome en mars 1963 après un séjour de sept ans dans la Ville Eternelle, est présentement à La Paz, en Bolivie, en qualité de missionnaire et de secrétaire du Nonce Apostolique en Bolivie.

Saint Jean, dans l'Apocalypse, déclare "Heureux les morts qui s'endorment dans le Seigneur" et assure "qu'ils peuvent se reposer de leurs travaux, car leurs actes les suivent". M. Leclaire est décédé en demandant, dans la Salutation Angélique, la protection de la Vierge Immaculée "maintenant et à l'heure de notre mort". Il ne semble donc pas téméraire d'affirmer qu'il s'est "endormi dans le Seigneur". Son [illegible] fants seront toujours [illegible] par le souvenir inoubliable [illegible] sa foi vivante et de son ardeur au travail.

Un cardinal est protecteur de 129 institutions religieuses

ROME (CCC) — A l'occasion de la décision du pape Paul VI de supprimer le titre et les fonctions de cardinal-protecteur, on relève que le cardinal Micara est protecteur de 129 institutions religieuses. Parmi les cardinaux de curie non-italiens, le cardinal Larraona (Espagne) est le protecteur de 84 congrégations religieuses et le cardinal Tisserant (France), de 64.

Ordination sacerdotale et première messe de M. l'abbé Denis Préfontaine, à Saskatoon

SASKATOON. — Le 6 juin dernier, M. l'abbé Denis Préfontaine, fils de M. et Mme Théodore Préfontaine, 1018, 9e avenue Nord, Saskatoon, était ordonné à la prêtrise par Son Exc. Mgr Francis J. Klein en la cathédrale St-Paul de Saskatoon.

M. l'abbé Préfontaine est né à Val Marie, le 6 janvier 1937. Il fit ses études à l'[illegible] St-Paul de Prince [illegible] ... Notre-Dame de Prince-Albert et à l'école St-Paul de Saskatoon. Après avoir fait ses études en philosophie au Séminaire St-Pie X, il poursuivit ses études théologiques au Séminaire Universitaire d'Ottawa, où il [illegible] en théologie. Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens sont heureux de voir [illegible] ... de la prêtrise, et [illegible] ... un assistant des plus [illegible].

Ordination et 1ère messe

De nombreux [illegible] ... de Saskatoon, le 6 juin, alors que Son Exc. Mgr Francis J. Klein conférait [illegible] sacerdotale à cinq nouveaux prêtres du diocèse, dont M. l'abbé Denis Préfontaine.

Le lendemain, le jeune ordonné, entouré des membres de sa famille et de toute la [illegible] paroissiale, célébrait sa première messe, en [illegible] ... comme prêtre-assistant M. l'abbé Len Morand. MM. les abbés James Weisgerber et Joseph Balzer, de Regina, amis du célébrant, servaient comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. G. Kuckartz, O.M.I.

Les chevaliers de l'autel étaient Raymond Gervais et Daniel Lamontagne, cousins de l'ordonné, ainsi que Robert Fafard et André Strohhofer. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Raymond Marcotte, et accompagnée à l'orgue par Mme Rosaire Turcotte, fit les frais du chant liturgique.

Un magnifique banquet, préparé par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques paroissiale, termina cette fête inoubliable.

A la table d'honneur, le nouveau prêtre était entouré de son père et sa mère, son frère, Ronald, son grand-père maternel, M. Clair Gervais, sa tante (paternelle), la Rév. Sr Ste-Germaine, ainsi que des personnalités religieuses et civiles suivantes: MM. les abbés Albert Ouellette, Len Morand, curé et vicaire de la paroisse des Sts-Martyrs, le R. P. Kuckartz, O.M.I., les abbés Weisgerber et Balzer, MM. et Mmes Marcel Préfontaine, Raymond Marcotte et Alfred Champagne.

Allocutions

Le banquet était sous la présidence de Me Marcel Préfontaine, un grand ami de la famille. Au cours des allocutions, les invités eurent l'occasion d'entendre les personnes suivantes: Mme Alfred Champagne, présidente de la L.F.C., fit la présentation d'un cadeau au nom des dames de la Ligue; M. Raymond Marcotte, président des syndics de la paroisse des Sts-Martyrs, se fit l'interprète de tous les paroissiens pour offrir félicitations et voeux au nouvel ordonné; M. l'abbé Len Morand offrit le toast à l'élu du jour. Ce dernier adressa, dans une brève allocution, ses remerciements à tous ceux qui l'avaient aidé à s'acheminer vers le sacerdoce, et à tous ceux qui étaient venus célébrer avec lui.

M. Théodore Préfontaine, après avoir dit la joie de sa famille pour cette grande faveur de compter un de ses fils prêtre, remercia tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, avaient contribué à rehausser [illegible] ... célébrations. Il profita de la circonstance pour offrir à sa soeur, la Rév. Sr Ste-Germaine, des Soeurs de Notre-Dame des Missions, qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire de vie religieuse, les voeux de la part de ses frères, soeurs, neveux et nièces, et lui présenta au nom de tous un cadeau-souvenir.

Comme un bon père de famille, M. le curé Ouellette, invité à tirer les conclusions, le fit sur [illegible] ... toute sa confiance en l'accomplissement de la mission sacerdotale de son jeune paroissien [illegible] ... un apostolat fécond.



M. l'abbé Denis Préfontaine

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin 4280 Regina, Sask.

Nouvel exécutif

Félicitations à nos nouveaux officiers élus aux élections du 12 juin pour le terme 1964-65: Grand Chevalier, Paul Rousseau; Député Grand Chevalier, Léonard Béchard; chancelier, Rolland Lefebvre; secrétaire-archiviste, Marcel Lefebvre; trésorier, Raoul Langlais; avocat, Donald Meyer; cérémoniaire, Alfred Béchard; gardes internes, Joseph Braconnier et Edmond DeCorby; gardes externes, Raymond Langlais et Paul Béchard; syndic pour 3 ans, Roger Poissant.

Le frère Irénée Collette demeure encore syndic pour 2 ans, et le frère Pierre Kerviche demeure encore syndic pour 1 an.

Le frère Gérard de Laforest demeure le secrétaire-financier, qui est aussi l'agent d'assurance pour le Conseil.

Remerciements

Aux frères Jean O'Shaughnessy, Député de District, et Bill Argan, Secrétaire d'Etat élu, pour avoir bien voulu rehausser de leur présence notre assemblée du 12 juin et pour avoir agi comme scrutateurs à notre élection d'officiers pour le prochain terme.

A chacun de ceux qui ont travaillé à faire un succès de notre soirée sociale le 12 juin, surtout au frère Joseph Braconnier qui était en charge des préparations.

Le pique-nique de la St-Jean-Baptiste

Sous les auspices des Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste et du Conseil Langevin, a été fixé au 21 juin de 2 h. 30 à 8 h. p.m., si la température le permet. Il sera tenu à la "St. Joseph Colony", environ cinq milles à l'est de Balgonie sur la [illegible] no 1. Chacun emporte son souper. Entrée: $2.00 par famille, célibataire, $1. Bienvenue [illegible].

Malades

Voeux de prompt rétablissement au frère Octave Brûlé qui s'est fracturé un bras à son travail, et au frère Girardin, qui est patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

BATISTE

Malades

Sont hospitalisés présentement M. le Dr Bernard [illegible] ... Perreault. Souhaits de prompt [illegible].

Mlle Anna Ouellet, hospitalisée depuis deux mois, a été transférée à la Maison Ste-Anne de Saskatoon. Les voeux de ses amis l'accompagnent.

Ça et là

[illegible] Pinard, récemment de l'Université de Saskatoon, a obtenu un emploi pour la compagnie Swift [illegible] ... travaille actuellement à Cran[illegible] ...

Mlle R[illegible] ... l'Edmonton [illegible] ... Institut des [illegible] ...

Ponteix

Décès

M. [illegible] Vermette est décédé à l'hôpital Gabriel de Ponteix le 3 juin à l'âge de 77 ans [illegible] ... maladie soufferte chrétiennement.

Né à St-Camille, Qué., en 1887, M. Vermette a résidé sur une ferme à Lac Pelletier, de 1916 à 1945, lors qu'il alla demeurer à Port Alberni, C.-B. En 1960, il se retira chez ses fils, Alex. et Roland, de Ponteix.

Les funérailles eurent lieu à Montmorency, Qué., le 8 juin, et l'inhumation se fit dans le cimetière de Montmorency. M. et Mme Alex. Vermette et M. Roland Vermette ont accompagné le corps à Montmorency, et ont assisté aux funérailles.

M. Vermette fut précédé dans la tombe par un fils et son épouse en 1955.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Fernand, de Port Alberni, C.-B., Julien, d'Edmonton, Alta, Roland et Alex., de Ponteix, et Paul, de Port Alberni; deux filles, Doris (Mme Lucien Giroux) et Laurette (Mme Robert Cliché), de Québec; sept petits-enfants et un arrière-petit-fils; trois frères et trois soeurs.

Sincères condoléances à la famille Vermette.

Bingo

Le 3 juin avait lieu le bingo des Chevaliers de Colomb avec prix d'une valeur de $500. Les organisateurs étaient contents de voir la belle assistance dont plusieurs visiteurs des environs. La soirée a commencé par un mot de bienvenue du Grand Chevalier, M. Achille Stringer. Le bingo était dirigé par M. René Lallier.

Çà et là

M. et Mme René Frecon, de Redvers, M. et Mme Emile Cop, d'Antler, Sask., M. et Mme Norbert Martin, de Bellegarde, et M. et Mme Georges Godenir, d'Antler, ont passé quelques jours avec Mme Vic. Godenir et M. Godenir, qui est hospitalisé à Swift Current depuis le 18 mai.

M. et Mme Louis Therrien et leurs deux enfants, de Vancouver, C.-B., ont visité leurs parents, M. et Mme Philippe Therrien et leur fils, Lucien, et M. et Mme Lionel Therrien et leur famille.

MM. et Mmes Edgar Bédard et Marc[illegible] Carignan ont assisté aux exercices de collation des [illegible] de gardes-malades chez les Soeurs Grises, le dimanche 31 mai. Leur petite-fille et nièce, Mlle Camille Jérôme, était une des diplômées.

M. et Mme Jean Stringer ont passé la journée du 2 juin à Regina pour assister à une assemblée des vendeurs de machines John Deere.

M. Louis Lacoursière est maintenant employé à Vulcan, Alta. Sa famille le rejoindra après les classes.

M. et Mme Fred Milton (Nola Bleau), d'Edmonton, Alta, ont visité M. et Mme Osman Bédard, tandis que M. Milton travaillait dans le district de Swift Current.

La journée sportive de Ponteix aura lieu le dimanche 21 juin. Le soir, il y aura un bingo; $1,000 en argent seront offerts en prix.

M. et Mme T. Paquette, soeur de Mme St-Julien) et leur fils, Jean, de Sudbury, Ont., ont visité M. et Mme D. St-Julien.

M. et Mme Ubald Chevalier, de Morinville, Alta, ont passé quelques jours chez M. et Mme Henri Chorel, M. et Mme Aurèle Perreault et Mme Maria Campeau.

Mlle Lucille Mercier, infirmière du Service de la Santé, d'Assiniboia, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Antoine Mercier.

MM. Léon Ruest et Emile St-Cyr ont passé quelques jours à [illegible] La Ronge et Lac La Plonge, pour une excursion de pêche.

M. et Mme A. Hick et Mme N. Provençal sont allés à Regina en automobile. Mme Hick s'est rendue à Winnipeg, Man., pour assister à un congrès de quatre jours des magasins Robinson.

La Chambre de Commerce est fière d'annoncer qu'il y aura un garage ouvert chaque dimanche [illegible] ... le dimanche 14 [illegible] ... le Garage Stringer qui est ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. [illegible] ...

[illegible] ... garde-malade [illegible] ... Marine canadienne [illegible] stationnée à Halifax, a été transférée à Vic[toria], C.-B. Elle a passé deux [illegible] ... parents, M. et Mme Léon R[illegible] ...

[illegible] René Tourigny, de Thompson, Man., a passé quelques [illegible] ...

[illegible] ... Montana accompagnée de MM. Raymond T[illegible] et Claude Levasseur.

MM. et Mmes Omer Ga[illegible] et Armand Gervais, à l'invitation de Mme Rita et M. Jean Marleau, ont assisté à un dîner en l'honneur du 80e anniversaire de naissance de leur père, M. [illegible] ...

[illegible] ... Mme Adr[illegible] ... fils, Mme [illegible] ... Ezear Rousseau [illegible] ... Robert, de Natal, C.-B. [illegible] ... aux funérailles de [illegible] Eugénie Liboiron, le 6 [illegible].

Sauvetage

Anne-Marie St-Cyr, âgée de 10 ans, fille de M. et Mme Emile St-Cyr, de Ponteix, a sauvé la vie de Marie Bédard, le samedi 30 mai.

L'incident est survenu lorsque Marie, courant sur une montée de terre autour d'une citerne de 10 pieds contenant 7 pieds d'eau, tomba dans la citerne, la terre avant déboulé. Anne-Marie courut, prit la main tendue de Marie qu'elle tint par la tête et les épaules pendant que Claire Bédard courait chercher de l'aide. Mme St-Cyr vint et remplaça sa fille qui n'en pouvait plus. Paul Liboiron, 12 ans, arriva et aida Mme St-Cyr à retirer Marie de l'eau. On lui donna les premiers soins et MM. Guy Girardin et Marcel Thibault la conduisirent à l'hôpital d'où elle sortit, bien remise, 12 heures après.

Gravelbourg

Décès

Le samedi 6 juin est décédée après une courte maladie, à l'hôpital St-Joseph, Mme Alcide LeBlanc, âgée de 78 ans. Elle est née Elenore Plante le 26 décembre 1885, à Faribault, Minn. Elle se mariait le 19 mars 1921 à Montréal, Qué., et vint s'établir dans l'Ouest la même année.

La défunte laisse dans le deuil son mari, qui est pensionnaire au Foyer d'Youville; une fille, Mme Cécile Parsons, de Calgary, Alta; un fils, René, de Medecine Hat, Alta; deux brus, Jeannette (Mme H. Beauchesne) et Yvonne (Mme J.-A. Soucy), de Gravelbourg; une soeur, la Rév. Sr Ste-Laura, religieuse hospitalière de St-Joseph à Montréal, et cinq petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de Gravelbourg le mardi 9 juin. M. l'abbé A. Bouchard officiait, assisté de MM. les abbés R. Ducharme et W. Mahoney, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Albert et Alphonse Bourgeois, Rolland Forest, Armand Arguin, Armand Huel et Raymond Gosselin, de Gravelbourg.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Va-et-vient

M. l'abbé D. Dugas est revenu après avoir passé un mois de vacances dans l'Est.

Mme Léo Fauchon et sa fille, Marcelle, sont parties pour l'Est il y a quelques semaines.

St-Hubert

Baptême

Le 14 juin: Harvey-Joseph, fils de M. et Mme Alex. Boutin. Parrain et marraine, M. Jean Boutin, oncle de l'enfant, et Mlle Georgette de Laforest, de Regina, cousine, remplacée par Mme M. Boutin, grand-mère paternelle.

Réunion mensuelle

Les Dames d'Autel ont tenu leur réunion mensuelle le 10 juin. Treize membres et une visiteuse étaient présents. Le sujet principal fut l'organisation des différents travaux pour le pique-nique du 5 juillet.

La date du grand nettoyage de l'église fut fixée au 8 juillet.

Mmes E. et D. Payot servirent le goûter. La prochaine réunion se tiendra le 22 juillet.

M. et Mme Guy Istace, d'Edmonton, Alta, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme R. Istace, et d'autres parents pendant deux semaines.

Va-et-vient

M. et Mme B. Jeannot et leur fils, Mme Lucille Jeannot, d'Estherhazy, M. et Mme Léo Dureault et leur famille, de Wolseley, et M. et Mme J. Raivet et leur famille, de Kennedy, étaient en visite chez Mme M. Boutin, le dimanche 7 juin.

Mme M. Hopkins, de Whitewood, a passé quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme A. Boutin, la semaine dernière.

M. et Mme P. Jordens sont allés à Regina et ramenèrent leur fils, Thomas, qui a terminé son cours à l'Institut pédagogique de Regina.

M. Alfred Ecolan, de Regina, est en visite chez sa soeur, Mme M. Beaujot, depuis quelque temps.

MM. J. Boutin, de Swift Current, et J. Brûlé, de Moose Jaw, étaient dans la paroisse en fin de semaine.

M. et Mme R. Istace et leur famille, M. et Mme U. Brûlé et leur famille, M. et Mme Y. Brûlé et leurs enfants, Joseph et Yvette, et Mme H. Brûlé sont allés à Lebret à l'occasion du 31e anniversaire de naissance de Mme H. Brûlé, qui fut célébré [illegible] ... et bru, M. et Mme [illegible] ...

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

Dix-neuf membres de la Ligue des Femmes Catholiques d'Arborfield et leur directeur, M. l'abbé M. Van den Akker, curé, se sont réunis à la résidence de Mme W. Lassier pour l'assemblée du mois de juin. On ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue.

Les comités donnèrent ensuite leurs rapports. On apprit que de la littérature avait été envoyée dans les missions. Quatre lettres d'approbation et une de désapprobation ont été envoyées aux postes de radio et de télévision.

Mme Bernice Rodier lut le rapport spirituel préparé par Mme C. Riou, cette dernière étant patiente à l'hôpital. Mme Rodier parla de la grande miséricorde du Sacré-Coeur.

Mme Elizabeth Kennedy, présidente du comité de sociétariat, rappela aux membres qu'elles doivent lui laisser savoir si elles désirent renouveler leur abonnement au "Treasure Chest". Elle lut un article au sujet de l'Union mondiale des organisations des femmes catholiques, tiré de la revue de la Ligue. L'union est faite de toutes les organisations des femmes catholiques du monde entier; leur travail et leur apostolat prennent ainsi une dimension nationale et internationale.

Les membres ont accepté de vendre des goûters à un encan et de servir le repas à un mariage en [illegible].

On fit des plans touchant le pique-nique et le tirage. M. l'abbé Van den Akker pria les membres d'assister en aussi grand nombre que possible à la retraite à Tisdale.

Les leçons de catéchisme seront données aux enfants du 6 au 10 juillet.

La clinique antituberculose sera ouverte à Arborfield du 6 au 9 juillet.

On a passé la motion que $100 soient donnés en vue de construire des estrades sur le terrain de balle-au-camp.

Les membres récitèrent le chapelet pour le repos de l'âme de M. Jos. LeBras. On termina l'assemblée par la récitation de la promesse de la Ligue. L'hôtesse servi le goûter. Le prix d'hôtesse fut gagné par Mme M. Mullie. Mme J. Riou invita les dames à sa demeure pour la prochaine rencontre.

Prud'homme

Promotion des Clercs-Servants

Le 28 mai, jour de la Fête-Dieu, eut lieu la promotion des Clercs-Servants. Après avoir entonné le "Veni Creator", M. l'abbé P. Carrier, curé, se plaça sur le palier de l'autel tandis que M. Laurier Lepage, chef, fit l'appel des aspirants. M. l'abbé interrogea ces derniers, puis leur donna quelques conseils.

Il fit remarquer que d'après la prescription du Saint Concile de Trente, seulement les ecclésiastiques pouvaient servir aux autels, mais à cause de la pénurie des temps, ce même Concile a prévu qu'à défaut de vrais acolytes, des laïques devraient les remplacer. Ce privilège est une source de grâces pour les servants.

Après l'allocution, les aspirants vinrent un par un faire leur promesse de servir de leur mieux le Dieu de l'autel et les ministres de Dieu et, en plus, d'être utile à leur prochain pour l'amour de Dieu. Ces Clercs-Servants sont Julian Wolfe, Ronald Vitzko, Frank Ernest, Roger Beauregard, Daniel Hounjet, Jérôme Proulx, James Loiselle, Ronald Levêque, Ronald Lepage et René Rinquette.

Ensuite Paul Hounjet, Georges Jeanneau, Clarence Proulx, Jean Levêque et Richard Viezko firent le renouvellement de la promesse.

Première communion

Le dimanche 31 mai, une imposante cérémonie avait lieu lorsque 21 jeunes reçurent la sainte communion, accompagnés de leurs parents. Ils sont René Fontaine, Sylvia et Garry André, Kenneth et Janice Fiorizone, Gysel Benoit, Agnès Grimard, Lucien Beaudry, Raymond et André Hannotte, Normand Fontaine, Daniel Poilièvre, Jocelyn Levêque, Pauline Higginbottom, Marc Loiselle, Irène et Denise Hounjet, Gérald Marcotte, Estelle Painchaud, Lionel et Thomas Viezko.

Le même soir avait lieu la procession du Très Saint Sacrement. Tous les paroissiens se rendirent à l'église Grecque-ukrainienne, où eut lieu le départ. La procession se fit avec la ferveur habituelle.

Le dimanche soir 7 juin eut lieu dans l'église paroissiale la pieuse cérémonie de la réception des Croisés. M. l'abbé P. Carrier, curé, présidait. Quarante jeunes enfants, ardents et recueillis, s'avancèrent vers la table sainte, firent leurs promesses et lurent leur consécration. La cérémonie se termina par le salut du Saint Sacrement.

Déjeuner-communion

Le 13 juin avait lieu à l'église ukrainienne un déjeuner-communion pour les Chevaliers de Colomb et leurs dames. La messe fut expliquée par le R. P. Tremblay, C.Ss.R., l'invité d'honneur.

Le délicieux déjeuner fut servi au soubassement de l'église. Le Père Tremblay donna une causerie sur les différents rites de l'Eglise. "Tous, dit-il, comprennent le même sacrifice de la messe, les mêmes sacrements et la même foi." C'est une preuve qu'il peut y avoir de l'unité dans la diversité.

Ces principes peuvent aussi s'appliquer dans la vie de tous. On devrait avoir le courage de garder nos principes, nos convictions et nos droits. Il importe peu que dix personnes soient contre nous si nous sommes convaincus d'être dans la bonne voie, il faut avoir le courage de tenir ferme.

M. Guy Masson parla sur l'apostolat canadien en Amérique Latine et offrit au nom des Chevaliers de Colomb, un sac de voyage à Mlle Cécile Poirier [illegible] de laïcs [illegible] qui doit partir à la fin de juin et avec l'équipe [illegible] de Saskatoon pour la ville de Una des Palmares, dans l'archidiocèse de Maceio, Brésil.

La jeune missionnaire remercia très gentiment et demanda la récitation de prières qui lui seront certainement une aide et un encouragement dans son apostolat.

Ça et là

Le 7 juin, plusieurs paroissiens se rendirent à la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon assister à la première messe chantée par M. l'abbé Denis Préfontaine.

Le 14 juin, un très grand nombre de paroissiens se rendirent au pèlerinage de la Petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Wakaw.

M. et Mme Henri Lepage et leurs enfants vinrent en visite chez M. et Mme Colon Lepage.

Mme Gédéon Masson, de Saskatoon, et Mme Clarence Barił, de Vancouver, C.-B., visitèrent M. et Mme Normand.

M. et Mme Ludger Painchaud se rendirent à Toronto, Ont., assister au mariage de leur fille, Dianna.

Tous souhaitent un prompt rétablissement à M. Emile Préfontaine, patient à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Wawota

Mariage Cudmore-Beauchesne

Le mariage de Mlle Anita Beauchesne, fille de Lucien Beauchesne et Rita Giroux, à M. Wilfred Douglas Cudmore eut lieu le 6 juin.

Les dame et [illegible] d'honneur étaient Mme Lorraine Weathrald, soeur de la mariée, Mlles Carroll Howarth et June Virag, deux amies.

Une réception eut lieu à la salle paroissiale pour 85 invités. Les jeunes époux partirent ensuite pour un voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour ils résideront sur leur ferme à Wawota.

Çà et là

MM. Roméo et Marcel Bessette, qui étaient en visite chez MM. et Mmes Adrien Bessette et Georges Filteau, sont retournés à Winnipeg enchantés de leur voyage.

M. Alex. Boulet, de Dumas, alla rendre visite à ses fils et bru, M. et Mme Norman Boulet, et leurs enfants, à Vancouver, C.-B.

M. A. Deschamps, accompagné de sa soeur, Mme Willie Giroux, de Regina, alla à Toronto, Ont., par avion, afin d'assister au mariage de sa nièce, Mlle Marianne Deschamps.

M. et Mme Lionel Larrivée et leurs enfants, de Regina, rendirent visite à leurs parents de Wawota.

M. et Mme Beaudin et leurs enfants, de Montmartre, sont venus chez leurs parents, M. et Mme M. McLean.

M. et Mme Harry Hyde et leurs enfants, d'Alida, sont en visite chez leur mère et grand-mère, Mme Clara Hyde.

M. et Mme Maurice Zébière et leur fille, Angéline, sont allés visiter M. et Mme G. Monro, de Kennedy.

M. et Mme André Bandu, de Vandura, rendirent visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme W. Wyporowich, de Maryfield.

Prompt rétablissement à Mme G. Lemoine, de nouveau patiente à l'hôpital.

Bellegarde

Soirée missionnaire

Le 24 mai à 8 h. p.m., toute la paroisse était présente pour la soirée en l'honneur du R. F. Marc, S.C., qui est nommé missionnaire aux Iles Philippines. M. Gilbert Mahin fut maître de cérémonies. Il y eut chants et comédie. M. Georges Aimé lut une adresse au nom des élèves de l'école. M. André George, syndic de l'école, remercia le Révérend Frère pour les années de dévouement passées dans cette paroisse. M. Alphonse Aimé le remercia au nom des paroissiens qui voient partir avec regret cet éducateur, mais en même temps lui souhaitent courage, santé et se disent fiers d'avoir un autre missionnaire parmi eux.

Veillée-surprise

A l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Eugène Cop, le 30 mai, une belle veillée-surprise organisée par leurs parents et amis eut lieu chez M. et Mme Albert Antoine.

Un souper à la dinde fut servi à une soixantaine d'invités et on offrit un joli service d'argenterie aux jubilaires. Leur fils, Albert, présenta l'adresse. M. Albert Aimé agissait comme maître de cérémonies.

On remarquait parmi les visiteurs du Manitoba: Mme Jules Carbotte, M. et Mme Léon et Mlle Gisèle Deslauriers, de St-Boniface; M. et Mme Yves LeGal, de St-Adolphe; MM. et Mmes Jean Bonnot et Albert Aimé, de Winnipeg; MM. et Mmes Jean Rey et leur famille, et Amédée Boulanger, de Grande Clairière; M. et Mme Lucien George et leur famille, de St-Léon.

Réunion de Foyer-Ecole

Le 12 juin, la dernière réunion de Foyer-Ecole eut lieu et les parents y furent peu nombreux. Ce fut une soirée fort intéressante. Les problèmes des devoirs scolaires et de la politesse furent discutés. Un bon goûter fut servi. La prochaine réunion aura lieu au mois d'octobre.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Perreaux, de St-Vital, Man., passent leur congé chez MM. et Mmes Wilfrid Cop et Fernand Perreaux.

M. Jean Revet revint tout heureux avec le gros lot de $500, le 10 juin, du bingo de Bellegarde. Félicitations.

MM. et Mmes Norbert Martin et Georges Godenir ont rendu visite à M. Victor Godenir, hospitalisé à Swift Current.

M. et Mme Paul Jack, de Calgary, Alta, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Arthur Nolin, de même que M. et Mme Carmel Nolin, d'Estevan.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 20 juin, Léonce Daret, Victoire, et Gustave Dan[illegible], Vonda; le 21 juin, Mgr Aimé Décosse, Gravelbourg; le 22 juin, Mlle Beatrice Baillargeon, North Battleford, et Paul Pierret, Storthoaks; le 24 juin, Roland Tremblay, Courval, et Emile-Léonard Toupin, Redvers; le 25 juin, Raoul Gaudet, Domremy.

Une compagnie française présente son hélicoptère, Alouette III

La compagnie nationale française Sud-Aviation a délégué des représentants au Canada dans le but de mieux faire connaître son hélicoptère, l'Alouette III, dont une instructive démonstration a eu lieu à l'aéroport international de Winnipeg, sur le terrain de la Bristol, lundi après-midi 8 juin, à 2 h. 30, en présence de quelque 25 industriels et du représentant du consulat de France, M. Jacques Molicart.

M. J. Quincerot, directeur adjoint des ventes de cette firme aérienne, au Canada, et M. Jean Boulet, chef des essais de vol, tous deux accompagnés d'un contingent de deux pilotes, cinq mécaniciens et un ingénieur, se sont prêtés aux questions des personnes intéressées et n'ont cessé de vanter cette réussite mécanique qu'est l'Alouette III, maintenant sur le marché international au prix de $185,000 l'unité. Déjà 160 exemplaires ont été vendus dans 22 pays différents où on les utilise de mille et une manières, soit pour la surveillance des lignes électriques, des feux de forêt, pour fins de secours en montagne, pour la surveillance et le repérage des bancs de poissons, etc. En Australie, par exemple, on s'en sert pour ramasser les élèves sur les fermes et les amener à l'école.

Pour appuyer ce qu'ils avançaient, MM. Quincerot et Boulet ont ensuite montré deux films: l'un donnant des détails de la fabrication de l'Alouette III et de son utilisation pour fins commerciales; l'autre, sur son utilisation militaire. Et puis, les personnes présentes furent invitées à tenter l'expérience d'une envolée dans cet hélicoptère léger polyvalent.

L'Alouette III semble être le plus pratique des cinq types d'hélicoptères que fabrique la compagnie française Sud-Aviation et qui sont répandus aujourd'hui dans 38 pays auprès de 68 utilisateurs civils et militaires, prouvant ainsi son succès commercial. Il a réalisé des performances sans précédent dans l'histoire de la giraviation et possède déjà à son actif le record mondial d'altitude (atterrissage et décollage à plus de 6,000 mètres ou 18,000 pieds).

Cette facilité de s'élever très haut lui a d'ailleurs permis de secourir des alpinistes dans les Alpes françaises et dans la chaîne de l'Himalaya. Il peut contenir sept passagers dont le pilote. Il se démonte rapidement, son entretien est facile et il peut même servir dans une lutte anti-sous-marine.

Cet appareil, qui est une extrapolation de l'Alouette II dont plus de 700 exemplaires sont déjà en service, est du type monorotor à hélice anticouple, entraîné mécaniquement par un turbomoteur de 850 kilos de poussée. Sa vitesse de croisière est de 100 milles (nautiques) à l'heure, et sa vitesse maximum est de 210 milles à l'heure. Il peut faire deux fois et demie le travail des hélicoptères de même classe.

Conçu pour le transport de sept personnes, l'appareil, à l'exception du turbomoteur, est entièrement caréné. Il est équipé d'un train tricycle, de servo-commandes hydrauliques et possède les derniers perfectionnements techniques des hélicoptères modernes.

Un service après-vente, parfaitement rodé aux méthodes de formation du personnel technique, aux problèmes d'approvisionnement en recherches et aux problèmes d'exploitation, est en mesure de répondre rapidement aux demandes du client. A cet effet, un service de dépannage d'urgence, un stock considérable de rechanges, peut expédier dans les 48 heures les pièces demandées par le client.

L'Alouette III est arrivé à Winnipeg à bord d'un avion de transport français "Nord 2501" (Nordatlas), avion de transport de l'Armée française de l'air, à ailes hautes, à cargo arrière s'ouvrant complètement. (De fait, deux Nordatlas vinrent à Winnipeg, le premier contenant l'Alouette II, et le second portant un Alouette III. Les deux équipages militaires comprenaient trois officiers et 11 sous-officiers.)

Des démonstrations avaient eu lieu à Québec, Montréal, Ottawa, etc. De Winnipeg, les représentants de Sud-Aviation et les militaires se rendirent directement à Vancouver, le mardi midi 9 juin.

Wolseley

Concert musical

Le dimanche 14 juin, les élèves de piano de la Rév. Sr Benedict du couvent St-Raphael, donnèrent un concert musical devant un grand nombre de personnes venues les acclamer et les encourager.

Les invités d'honneur étaient les demoiselles Agnès et Margaret Kalina, et leur frère, Thomas, de Regina, qui surent charmer l'auditoire par des solos de violon et des trios. Le tout fut goûté de tous.

Mme Henri Coueslan, maîtresse de cérémonies, remercia la dévouée institutrice et encouragea les élèves à continuer à faire des progrès.

Çà et là

Plusieurs étudiants sont de retour dans leurs familles: Mlle Rose-Marie Wrobel, de l'Université de Manitoba; M. Paul Bairns et Mlle Margie Bieber, de l'Université de Saskatoon; M. Gérald Coueslan, du collège Campion (Arts I); M. Denys Tourigny, du collège de Gravelbourg.

Mlle Sandra Cieckiewicz, ayant terminé son cours au salon de beauté Marvel, à Regina, a accepté un emploi au Salon Jodoin, à Moosomin.

Mme Gédéon Langlois eut la triste nouvelle du décès accidentel de sa soeur, Mme Imelda Gravel, de la province de Québec. Sincères condoléances à Mme Langlois.

Le dimanche 24 mai, huit fillettes eurent le bonheur de recevoir la sainte communion pour la première fois.

M. Léo Bonneville, de Ponteix, est venu visiter M. et Mme Adrien Bonneville.

Sincères condoléances à la Rév. Sr St. Benedict à l'occasion du décès de son père, M. H. Delanoy, de Radville.

Mme Emile Tourigny et sa fille, Gisèle, accompagnées de Mme Phil Gauvin et ses enfants, de Regina, visitaient Mme Avila Chabot et M. l'abbé A. Chabot, à Willow-Bunch, la semaine dernière.

M. et Mme Jos. Malach, d'Odessa, M. et Mme E. Klein et leurs enfants, de Regina, vinrent visiter Mme A. Pitre, dernièrement.

Plusieurs amis se rendaient aux funérailles de Mme Pat Egan, à Sintaluta.

Mlle Joan Wrobel, étudiante garde-malade, est en vacances chez ses parents.

Cours de théologie réservé aux laïcs

BUENOS-AIRES (CCC) — Le cardinal Antonio Caggiano, archevêque de Buenos-Aires, a inauguré une faculté de théologie réservée aux laïcs. Les premiers cours qui y seront donnés traiteront de l'union des chrétiens, des problèmes débattus au Concile, de la Constitution conciliaire sur la Liturgie et du Décret conciliaire sur les moyens de communication sociale.

Mme Roselinda Marleau est inhumée à Ponteix

PONTEIX — Mme Roselinda Marleau est décédée subitement le 3 juin à l'âge de 84 ans.

Née Roselinda De Repentigny, elle naquit à St-Isidore de Prescott, Qué., le 20 mai 1880. Elle épousa M. Philippe Marleau, d'Orignal, Ont., le 26 janvier 1903, où ils demeurèrent pendant trois ans. De là, ils sont allés à Montréal, à Notre-Dame-des-Victoires jusqu'en 1922, lorsqu'ils vinrent dans l'Ouest à la Vallée Ste-Claire, sur la ferme de M. Léon Lamotte, durant deux ans, et de là sur une ferme, à Vanguard.

Ils s'établirent au village de Ponteix en 1940, puis en 1952 ils allèrent demeurer avec leurs fille et gendre, M. et Mme Roland Lambert, à Medecine Hat, Alta. Ils revinrent à Ponteix en 1954 et M. Marleau décéda en septembre de cette année. Mme Marleau retourna chez ses fille et gendre, à Medecine Hat, après quelques mois, et chez ses fils et filles, à Vancouver, C.-B., et ses frères et soeur, dans l'Est.

Elle était arrivée en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Roméo Lamoureux, le mardi 2 juin, quand la mort la surprit le mercredi soir 3 juin.

La dépouille mortelle fut exposée chez les soeur et beau-frère de la défunte, M. et Mme Roméo Lamoureux, où sa fille, Cécile, de Toronto, et ses frères, beaucoup de parents et amis lui ont rendu leurs derniers hommages. Il y eut ensuite récitation de prières au salon funéraire Lemieux, jusqu'à l'heure des funérailles, le lundi 8 juin.

Le service funèbre fut chanté par Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., assisté de MM. les abbés Georges Laprise, de Cadillac, et Lucien Roy, de Ponteix, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Lawrence, Frank et Leo Baumann, de Swift Current, Denis Marleau, de Ponteix, E. Benish, de Saskatoon, et Raymond Lambert, de Medecine Hat, tous petits-fils. M. Gérard Lamoureux, neveu, portait la croix. Les Dames de Ste-Anne, dont Mme Marleau faisait partie, formaient une garde d'honneur avec leur bannière en tête. L'inhumation se fit au cimetière paroissial, près de M. P. Marleau. Mme Marleau avait aussi perdu un fils, Lionel, âgé de 9 ans, en 1914, à Notre-Dame-des-Victoires, à Montréal, et une fille, Julia (Mme Baumann), en 1949.

La défunte laisse dans le deuil six fils, Clément et Théodore, de Vancouver, Roland et Narcisse, de Port Mellon, C.-B., Philippe, de Ponteix, et René, d'Edmonton, Alta; trois filles, Marie-Rose (Mme Grant), de Vancouver, Cécile (Mme Hibbs), de Toronto; Jeanne (Mme Roland Lambert), de Medecine Hat, Alta; 36 petits-enfants et 32 arrière-petits-enfants; cinq frères, Osias, de Manchester, E.-U., Isidore, de Valleyfield, Qué., Delphis, de Ville Lasalle, Qué., Méderic, de Maxville, Ont., et Ernest, de Whiting, Vermont; une soeur, Béatrice (Mme Roméo Lamoureux), d'Embrun, Ont.; 36 neveux et nièces.

Mme Marleau était comme la femme de l'Evangile, très pieuse, dévouée pour son mari, mère modèle. En plus d'élever une nombreuse famille, elle a su prendre soin de quelques orphelins. Elle était charitable pour ses voisines et trouvait le temps d'aider aux oeuvres de l'Eglise.

Assistaient au service, tous ses enfants (à l'exception de Mme Hibbs, de Toronto, Ont.), M. et Mme Roméo Lamoureux, M. Gérard Lamoureux et Mme Alcide Dignard, d'Embrun, M. Laurent Lamoureux, d'Hawsbury, et un bon nombre de personnes de Vanguard et de Ponteix.

Sincères sondoléances aux familles éprouvées.

Funérailles de Mme Jos. Fournier, pionnière de Montmartre, Sask.

MONTMARTRE — Le 30 mai, les funérailles de Mme Jos. Fournier, née Alice Perron, eurent lieu dans l'église du Sacré-Coeur. M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, officiait. La chorale paroissiale fit les frais du chant. Mlle Yvonne Ecarnot touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. J.-A. Caron, Urgèle Lafontaine, Martial Beaudin, Edmond Perras, Emmanuel Breton et Edmond Perras. La quête fut faite par deux dames de la société des Dames d'Autel, Mmes Fred Perras et Armand Roy.

Mme Fournier était une pionnière de la paroisse et demeurait depuis quelques années dans la ville de Regina.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Louis, de Montmartre, Omer, de Los Angeles, Californie, Antonio, de Morden, Man., Roger, de Toronto, Ont., et Georges, de Regina; deux filles, Lydia (la Rév. Sr Fournier, S.G.M.), de St-Albert, Alta, et Lucille (Mme Donald Loos), de Regina, et deux frères, tous présents aux funérailles, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Parmi les parents venus de l'extérieur pour assister aux funérailles, on remarquait M. et Mme Arcadius Perron, de St-Norbert Man., M. et Mme P.-Arsène Perron, de St-Eustache, Man., M. François Gratton, de St-Laurent, Man., MM. Philippe et Alphège Perron, de St-Boniface, Man., et M. et Mme Laurent Perron, de St-Laurent, Man.

Sincères condoléances aux familles Perron et Fournier.

Remerciements

Les familles Fournier et Perron désirent exprimer leur appréciation et leurs remerciements sincères à tous ceux qui leur ont exprimé de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Prince-Albert

Décès

Les funérailles de M. Jos.-Emile Paradis, de Calgary, Alta, autrefois d'Albertville, décédé le 7 juin, eurent lieu le vendredi 12 juin en l'église St-Jacques d'Albertville, devant une foule nombreuse de parents et amis. M. l'abbé G. Lachance officiait, assisté de MM. les abbés Roger St-Pierer et D. Scott, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient Antoine, Zénon, Paul, Albert, Lionel et Denis Paradis. Léo Paradis portait la croix. L'inhumation se fit dans le lot familial à Albertville.

Natif de la province de Québec, M. Paradis vint résider à Albertville avec ses parents en 1927, puis s'installa à Calgary, il y a trois ans.

Le défunt laisse dans le deuil son père, M. Jos.-Pierre Paradis; six frères, Joseph, Antoine, Zénon et Jean-Marie, d'Albertville, Gérald, de Calgary, Alta, et Paul, de Ste-Lina, Alta; et trois soeurs, la Rév. Sr Lucienne-de-Jésus, de Jackfish, Lucienne (Mme E. Deschênes), de Ste-Lina, et Jeanne (Mme J. Courchesne), de Holden, Alta.

Le salon funéraire Dalziel de Prince Albert avait charge des arrangements funéraires.

Autre décès

Un vétéran de la première grande guerre, M. Joseph-Albert Primeau, est décédé le 2 juin dans un hôpital local, à l'âge de 76 ans.

Degré universitaire

M. Alain Neider, fils de Mme Thérèse Neider, de cette ville, a obtenu son baccalauréat ès sciences pharmaceutiques de l'Université de l'Alberta, à Edmonton, Alta, après avoir complété un cours de quatre ans.

Alain, qui fit ses études primaires à l'école St-Paul, et ses études secondaires au collège St. Mary's, suivit un cours d'étude pendant deux ans à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon, puis alla le compléter à Edmonton, Alta. Il sera employé de "Vic's Super Drugs", à Edmonton. Félicitations!

Malades

Mme Albert Dupuis est revenue au foyer après avoir été hospitalisée durant plus de trois mois à Prince-Albert et à Saskatoon. Elle se porte bien maintenant, quoiqu'en convalescence.

L'état de santé de M. Herman LaHaye, patient à l'hôpital de la Ste-Famille est toujours critique.

Remerciements

L'exécutif local de l'ACFC, les professeurs et les élèves des écoles françaises de Prince-Albert remercient les personnes suivantes qui ont eu la bonté d'accepter la charge de surveillant(e)s à l'examen de français, le 6 juin: collège Notre-Dame, Mmes A. Trudeau et F. Béland et M. A. Trudeau; école St-Paul, Mme W. Houle, MM. A.-L. Pagé et A. Gauthier; Institut Collégial de la Présentation de Marie, Mlle Louise-M. Sénécal et Mme H. Roy; Institut Notre-Dame de la Providence, Mme B. Painchaud.

North Battleford

Décès

Le lundi 25 mai avaient lieu à North Battleford les funérailles de Mme Napoléon Carrière, née Marie-Rose Delorme, décédée le 22 mai à l'hôpital de Calgary, à l'âge de 89 ans et 7 mois. Née à St-Boniface, Man., elle demeura quelques années à St-Adolphe, Man., et à St-Hyppolite, Sask., puis à North Battleford, de 1921 à 1959, alors qu'elle alla demeurer chez son fils, Adrien, à Calgary, Alta.

Le salon funéraire McInnis et Halloway était en charge des funérailles.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Adrien et Elie, de Calgary, Alta, Philippe et Napoléon, de Sudbury, Ont.; deux fille, Amy (Mme Percy Reeves), de Banff, Alta, et Léontine (Mme Stanley Woytowich), de Battleford, Sask., et 10 petits-enfants.

Son époux l'a précédée dans la tombe en 1929.

Remerciements

La famille Carrière désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Carrière.

Redvers

Décès

M. Aimé-Jean-Marie Buissé, âgé de 76 ans, est décédé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina le lundi 11 mai.

Né le 15 septembre 1887 à Conte Vertain, Soleamus, France, M. Buissé arriva au Canada, soit à Pipestone, Man., en juillet 1906, puis en Saskatchewan en 1910. Marié le 19 juillet 1919 à Mlle Marie Blerot, de la paroisse St-Antoine, à Storthoaks, il demeura sur une ferme à trois milles au sud de Redvers, jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre filles, Clémence, Marie-Rose et Jocelyne, de Redvers, et Anita (Mme W. Kuffner), de Glentworth; cinq fils, Ernest, Joseph, Pierre et Roland, de Redvers, et Aimé, de l'Armée canadienne, stationné en Allemagne; 11 petits-enfants; une soeur, Marie, de Cambrai, France. Une fille, Nellie (Mme John Heft), le précéda dans la tombe en octobre 1963, ainsi que deux frères, les RR. PP. Joseph et Ernest Buissé.

Le service funèbre fut chanté le vendredi 15 mai en l'église Notre-Dame de Fatima de Redvers par M. l'abbé E. Toupin, curé. Les porteurs étaient MM. Albert Perreaux, Alphonse George, Jean et Achille Stringer, Maurice Lamotte et Louis Moreau.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles, MM. et Mmes W. et Philip Kuffner, de Glentworth, M. et Mme Gaston Blerot, de Domremy, M. et Mme Jean Dumaine et Mme Luc Beaudoin, de Winnipeg, M. Jean Stringer, M. et Mme Achille Stringer, M. Cliff Dixon et Mlle Germaine Stringer, de Ponteix.

Autres décès

Mme A. Denys, de Redvers, est décédée le 5 juin à l'hôpital local, et M. Gérard Chouinard, de Wauchope, est décédé subitement le 12 juin.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Lucien Garnier, qui fut transportée d'urgence à l'hôpital de Regina, le 1 juin.

Félicitations à M. et Mme Roger Petit, d'Esterhazy, à l'occasion de la naissance d'une fille, le 2 juin.

Mme M. Dubois, de Redvers, et Mme Magotiaux, de Bellegarde, ont assisté au congrès provincial de la Ligue des Femmes Catholiques tenu à Regina les 8 et 9 juin.

Le R. P. Laurent Ruel, de Sandai, Japon, a visité sa soeur, Mme A. Teszier, dernièrement. Le 31 mai il retournait au Japon où il est missionnaire depuis 32 ans.

Shower

Une grande foule remplissait la salle paroissiale le jeudi 11 juin, à 8 h. 30 p.m., pour un shower organisé par les jeunes en l'honneur de Mlle Jeannette Martel, dont le mariage aura lieu le 24 juin.

A son entrée avec sa mère, Mme Léo Martel, ses trois soeurs et les soeurs de son fiancé, Mlle Martel reçut un bouquet de corsage et fut accompagnée à la place d'honneur. Après quelques jeux, des cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête par quatre petites filles, Jeannine et Anne Martel, Brenda Commeyne et Sharon Baily. Un délicieux goûter fut ensuite servi, et pour clore la veillée, tous entonnèrent "For She's a Jolly Good Fellow".

Mlle Martel, employée au magasin "Parent's Solo Store" depuis un an, est très bien connue et aimée de tous.

Thé annuel

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu un thé le dimanche 31 mai en la salle paroissiale décorée de lilas blancs et mauves. Une statue de Notre-Dame du Bon Conseil, entourée de fleurs, occupait la place d'honneur.

Mme Dubois recevait les invités, et Mme Landry était en charge du registre. Versaient le thé, Mlle A. Claude, Mmes F. Cook, R. Frecon, A. Blerot et A. Begin, toutes de Redvers, Mmes Clemens et Dautremont, de Wauchope, Mme G. Paradis, de Storthoaks, et Mme Magotiaux, de Bellegarde. Le Groupe Un, sous la direction de Mme H. Lamotte, était en charge du thé.

Sincères remerciements aux dames et aux quelques braves messieurs qui, par leur présence, ont contribué à faire de ce thé un vrai succès.

Assemblée

La dernière assemblée de la saison des Guides eut lieu le jeudi 11 juin. Dix-neuf filles et deux directrices y prirent part. Les Jeannettes ont eu leur dernière assemblée, genre pique-nique, le samedi 13 juin. Cinq mères assistèrent les deux directrices dans la préparation du goûter. Les Guides et Jeannettes reprendront leurs activités après les vacances d'été.

Cours de sociologie à St. Thomas More

L'annuaire 1964-65 de l'Université de la Saskatchewan pour les cours par correspondance donne une esquisse et des textes de Sociologie XM101. L'année prochaine, le collège St. Thomas More offrira un cours de sociologie par correspondance, pour la troisième fois.

Pendant plus de 20 ans la psychologie XM101 (psychologie générale) a été enseignée par un membre de la faculté du collège St. Thomas More. Pendant les dix dernières années, une centaine d'instituteurs catholiques on profité chaque année de cette occasion.

Les candidats pour un cours par correspondance devraient écrire directement au Secrétaire, Département des Cours par correspondance, à l'Université de la Saskatchewan, pour une demande d'inscription et un prospectus.

Saint-Front

Baptême

Le 24 mai: Audie-Lyndon-John, fils d'Aimé-P. Prévost et d'Alice Schrum, né à l'hôpital de Rose Valley le 30 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Prévost, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Les paroissiens ont appris dernièrement le décès de Mme Ernest Thévenot à St-Boniface, Man., à l'âge de 75 ans. Née Nathalie Rozière, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., elle a passé une quinzaine d'années à St-Front avec sa famille de quatre fils et deux filles. Sa fille, Marie (Mme Henri Vaillancourt) et son frère Auguste sont partis assister aux funérailles.

Çà et là

M. Henri Moyen a passé une semaine à l'hôpital de Spalding, récemment.

Le jeune Luc Montes, étudiant au collège Mathieu de Gravelbourg, est de retour chez ses parents, M. et Mme Florian Montes, pour les vacances.

La semaine dernière, plusieurs élèves des années supérieures sont allés voir l'établissement pour les jeunes au Lac Greenwater. Ils y ont passé une agréable journée avec leurs amis de Périgord.

Le R. P. G. Massé, curé de la paroisse, se prépare pour le pique-nique annuel qui aura lieu cette année le dimanche 28 juin. Faites-le savoir à vos amis, venez-y nombreux La messe aura lieu à 10 h. am. (heure centrale).

M. Louis Bertoncini est occupé à la construction d'une maison pour M. Aimé Prévost.

La famille Louis Syrenne est allée, le dimanche 14 juin, à Duck Lake assister à une fête de famille organisée par Mlle Aline Happ, institutrice, soeur de Mme Syrenne.

Décès de M. Louis Demay, pionnier de St-Brieux

ST-BRIEUX — M. Louis Demay, de St-Brieux, est décédé récemment à l'hôpital de Humboldt et a été inhumé à St-Brieux.

Pour ceux qui l'ont bien connu, il est difficile de penser au petit village de St-Brieux sans la présence de M. Louis Demay.

Pionnier français, M. Demay fut un des premiers à ouvrir un commerce en 1913, quand St-Brieux n'était encore qu'un petit hameau. Dès ces premiers temps, il manifesta beaucoup d'ambition et un grand enthousiasme pour le progrès et le développement de la paroisse et du village.

Quelle que fut l'entreprise c'était toujours Louis Demay qui organisait. Quand on tourne les pages de l'histoire de St-Brieux et qu'on se rappelle la réalisation de plusieurs projets, par exemple, la construction de l'église et de l'école, érection du monument-calvaire près du lac Lenore à la mémoire des pionniers bretons de 1904, célébrations de bienvenue en l'honneur des combattants de retour de la guerre 1914-18; jubilé d'argent de la paroisse, érection d'un monument pour le bon Père Barbier, construction d'une école secondaire, etc, c'est toujours l'image de M. Demay à l'oeuvre qui vient à la mémoire.

Mais son dévouement ne s'arrêta pas là. Ils s'étendit aux affaires paroissiales, municipales et provinciales. Ayant à coeur la cause française en Saskatchewan, M. Demay fut un des fondateurs de l'ACFC et président général de 1948 à 1953. Il prit une part active à l'organisation de l'Association des commissaires de langue française et fut élu président en 1945.

Louis Demay était un homme invincible, possédant une volonté de fer. Une fois une décision prise il marchait de l'avant, non pas sur la pointe des pieds, mais les deux pieds bien à terre, renversant tous les obstacles jusqu'à ce que son but fut atteint. Si aujourd'hui les jeunes de St-Brieux peuvent terminer ici même leur cours secondaire, s'ils ont des religieuses enseignantes, si le français est à l'honneur dans leurs écoles, qu'ils sachent reconnaître que c'est dû en grande partie au travail ardu de Louis Demay.

Il est bon dans ce temps moderne, où tout va si vite, où l'égoïsme tend à régner, d'inviter les jeunes à s'arrêter un peu et à considérer le travail colossal que leurs prédécesseurs ont accompli pour eux, afin qu'avec reconnaissance ils puissent dire aussi "Je me souviens".

Le personnel enseignant, la commission scolaire et les élèves des écoles étaient bien représentés aux funérailles, afin de témoigner leur reconnaissance à cet homme qui fut pendant 40 ans membre de l'Association des commissaires d'écoles de la Saskatchewan.

Quand un homme a fait pleinement et de grand coeur sa contribution à la société, et qu'il a bien élevé sa famille tel que Louis Demay l'a fait, là est sa gloire.

P. A. L.

La conférence annuelle des JMC tenue à Prince-Albert les 26 et 27 mai

PRINCE-ALBERT — Plus de 30 délégués des quatre provinces de l'Ouest assistèrent à la Conférence des Jeunesses Musicales du Canada tenue à Prince-Albert, les 16 et 17 mai. Sont venus de St-Boniface, Man., Mlle Jeannine Mousseau, M. et Mme T. Verreault, Mlle Cécile Daoust, Mlle Rose-Marie Soulodre, le R. P. L. Guy, S.J.; de Brandon, Man., Mlle Marie Kullburg, MM. Paul Panton et Lorne Watson; de Red Deer, Alta, Mme E. Trachsel et M. Bruce Pickkert; de Hobbema, la Rév. Sr Jeanne-de-Chantal; de Calgary, Alta, M. et Mme R. Regaust; d'Edmonton, Alta, la Rév. Sr St-Nérée. MM. Michel Morin et M. Lott; de Crystal Springs, le R. P. R. Vallée; de Nipawin, M. Bob Treleaveah; de Prince-Albert, les Rév. Srs Marie-St-Benoît et Ste-Marie-Constance, Fournier, MM. W. Michaluk, le Dr B. Chapuis, Gérard Pagé et Denis Favreau; de Montréal, Qué., MM. W. Sauvé, rédacteur de la chronique J.M.C. et directeur national des relations publiques, et Gilles Lefebvre, directeur et président du Conseil national de JMC.

M. Denis Favreau, président du centre de Jeunesses Musicales de Prince-Albert, fut élu directeur national pour l'Ouest; il succède à M. Lorne Watson, directeur de musique au collège de Brandon. Mme E. Trachsel, de Red Deer, demeure deuxième directrice de l'Ouest et vice-présidente du Conseil national.

M. Gilles Lefebvre, président national, dans son rapport aux délégués, souligna la nécessité de subvention des gouvernements provinciaux afin que l'organisation de JMC puisse survivre dans l'Ouest et jouer un rôle efficace chez les jeunes. Il fit mention du fait que la province de Québec verse actuellement $75,000 par année pour subvenir au mouvement de JMC.

Il insista aussi sur le besoin de coopération de la part des commissions scolaires qui devront prendre une part plus active pour faire pénétrer davantage les Jeunesses Musicales dans les écoles. M. Lefebvre élabora ensuite sur le travail du Conseil national pour l'année qui vient de s'écouler; ses 70,000 membres, 150 sections, et les quatre concerts avec commentaires, soit deux par artistes canadiens et deux étrangers.

M. Lefebvre annonça à l'assemblée la série de quatre concerts pour l'année 1964-65 qui comprendront Marek Joblonski, pianiste, Betty Jean Hagen, violoniste de la plus grande renommée au Canada, tous deux originaires d'Edmonton, Alta, un quatuor à corde de Copenhague, et un groupe de percussion (35 instruments), de Paris. Cette série de concerts promet d'être une des plus formidables que les JMC aient jamais présentée au Canada.

Les centres de l'Ouest, dans leurs rapports, remarquaient le fait qu'ils opéraient pour la plus part avec un déficit. C'est alors que M. Lefebvre souligna de nouveau la nécessité d'aide financière des gouvernements provinciaux.

Cette année, deux des concerts auront, au lieu de commentateur, un film documentaire d'environ dix minutes adapté au programme de l'artiste. C'est une expérience qui fera preuve sans doute d'une grande efficacité.

Le soir, les délégués furent les hôtes à un délicieux banquet, courtoisie de la province de la Saskatchewan. Des discours de circonstance furent prononcés par Mme M. Sherman, députée-maire de la ville de Prince-Albert, M. A. Thibault, M.A.L. pour Kinistino, et M. Gilles Lefebvre, président national des JMC.

Tous se rendirent ensuite à l'auditorium de l'école technique pour entendre un récital donné par l'artiste Garth Beckett, pianiste célèbre de Saskatoon.

Les délibérations du dimanche après-midi eurent lieu à Waskesiu, parc national de Prince-Albert. A l'arrivée des délégués à cet endroit, on leur servit un succulent goûter à l'hôtel Hillcrest. La conférence fut un réel succès et se termina par un repas "Smorgasbord" à l'hôtel Lakeview.

L'an dernier, le centre des JMC de Prince-Albert fut choisi comme le centre le plus actif de l'Ouest et par conséquent recevait le trophée de mérite pour l'année 1962-63. Le choix du centre qui devra obtenir ce trophée pour l'année qui vient de s'écouler sera décidé lors de la réunion du Conseil National des JMC à Montréal, au mois d'août. Tous les centres sont priés de compléter le questionnaire qui leur sera envoyé à ce sujet.

Il fut décidé que la prochaine conférence des JMC pour le circuit de l'Ouest aura lieu en Alberta l'an prochain.

Willow-Bunch

Çà et là

Le dimanche 31 mai, les Chevaliers de Colomb assistèrent à leur déjeuner-communion. L'orateur invité était M. Dussy, Chevalier de Bengough, qui remis une épingle spéciale à ses frères Chevaliers, membres depuis 25 ans.

MM. et Mmes Philippe Cayer et Paul-Emile Piché, ainsi que M. Jos. Gareau, sont partis le lundi matin 8 juin en visite chez des parents de Maillardville, C.-B. Ils visiteront Vancouver et d'autres endroits d'intérêt de cette province.

M. et Mme Paul Lapaire sont allés à la cérémonie de collation du diplôme de garde-malade à leur fille, Jeanne, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, le dimanche 31 mai. Mlle Thérèse Mondor les accompagnait.

M. Robert Laberge, de Ferland, passa deux semaines dans la région à aider son beau-frère, M. Michel Bonneau, dans ses travaux.

M. et Mme Dollard Piché, leur mère, Mme Paul Piché, Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg, le 12 juin, visiter MM. et Mmes Antonio Grégoire et Gérard Piché. Mme Bruneau et sa fille rendirent aussi visite à leur fille et soeur, religieuse au Monastère du Précieux-Sang.

M. et Mme Lucien Couture ont passé quelques jours à Ferland chez leurs fille et gendre, M. et Mme René Couture.

M. et Mme Gérard Granger allèrent à Gravelbourg y visiter leur fils, Raoul, étudiant au collège. Ce dernier est revenu chez lui le 12 juin.

Michel Baker, de Saskatoon, est en promenade chez ses grands-parents, M. et Mme L. Sylvestre.

M. et Mme Dollard Piché sont allés à Moose Jaw pour affaires, le 9 juin. Ils se rendirent à Regina y chercher leur nièce, Mlle Thérèse Piché, qui termine ses études à l'Institut Pédagogique.

Les Alouettes du collège Mathieu de Gravelbourg donnèrent un beau concert de chants le dimanche après-midi 14 juin, à la salle Fontaine du théâtre Palace. Un gros merci à ces jeunes.

Félicitations à MM. et Mmes Henri O'Reilly et Paul-Emile Mondor à l'occasion de la naissance d'un fils chacun.

Sont patients à l'hôpital de Moose Jaw, Mmes Léonard Bourdages et Laurent Deblois, qui subirent toutes deux des interventions chirurgicales.

M. et Mme Lionel Rainville se rendirent à Regina, dernièrement, y chercher leur jeune fils, patient à l'hôpital des Soeurs Grises.

Meyronne

Çà et là

M. Arthur Smith, père, qui fut hospitalisé pendant plusieurs semaines, est revenu chez ses enfants, M. et Mme Arthur Smith.

M. Lionel Smith, de Cluny, Alta, est revenu s'installer à Meyronne.

Mlle Denise Lalonde, qui a passé quelques mois à Langby Prairie, est de retour chez ses parents. Elle était accompagnée de Mme Maurice LeGentil et de son fils, Edouard, qui rendirent aussi visite à M. et Mme Adolphe Lalonde.

Mme Y. Brisebois se rendait à Ponteix pour y visiter son père malade, ainsi que ses autres parents. Elle eut aussi l'agréable surprise de voir ses frère et belle-soeur, M. et Mme Georges Robrge, de Tacoma, Wash.

Les examens de français eurent lieu à l'école séparée sous la direction de la Rév. Sr Marie-Joseph. Mme Louis Girardin était surveillante.

Prompt rétablissement aux personnes hospitalisées à Kincaid et à Regina.

Baptême

Le 14 juin: Marlene-Ann, fille de Patrick Corcoran et de Trino Hovorka, de Kincaid. Parrain et marraine, Tom Corcoran et Marjorie Salloum.

La Bible vous parle

Levez les yeux là-haut et regardez: Qui a créé tous ces astres, sinon celui qui déploie en ordre leur armée et qui les appelle tous par leurs noms? Sa force est si grande et telle sa vigueur que pas un d'eux ne manque à l'appel. (Is 40, 26)

Conditions de survie de la langue et de la culture françaises au Manitoba

Vous me permettrez tout d'abord d'exprimer ma profonde gratitude aux responsables de ma présence à votre congrès. Venu pour la première fois au Manitoba, pour enseigner au collège de Saint-Boniface, il y a déjà plus d'une vingtaine d'années, j'ai été, je pense, marqué par ce séjour parmi vous et je n'ai cessé, depuis mon retour au Québec, de m'intéresser à vos efforts, à vos tenaces et magnifiques efforts, pour garder vivantes en cette province une langue et une culture qui sont aussi les miennes. Grand lecteur de journaux, j'ai rarement laissé passer l'occasion de me renseigner sur votre compte et de suivre l'évolution de vos problèmes dans votre hebdomadaire, **La Liberté et le Patriote,** dont — je puis bien vous l'avouer — j'ai fait une très grosse consommation dans la préparation de cette conférence.

Si vif cependant que soit le plaisir de me retrouver parmi vous, si grande que soit ma joie de participer à un congrès de cette vaillante Association d'Education qui, depuis bientôt un demi-siècle, tient allumé le flambeau de la vie française au Manitoba, je n'en éprouve pas moins un certain embarras à me présenter devant vous, et surtout à traiter ici du problème de votre survivance. C'est que — et toute votre sympathie à mon égard n'y peut rien changer — j'ai bien conscience d'être entaché d'un défaut capital, d'un péché originel: je suis et demeure un Québécois, c'est-à-dire, aux yeux de plusieurs, un Canadien français qui a tendance à croire que le Canada français finit aux limites de sa province et qui, bien qu'il ignore à peu près tout des problèmes auxquels ont à faire face les minorités françaises, n'en est pas moins prêt à leur prodiguer généreusement ses conseils, à leur dire quoi faire pour résister à l'assimilation et comment s'y prendre pour réussir leur survivance nationale.

De mon premier séjour parmi vous, j'ai gardé l'impression que vous receviez magnifiquement les Québécois à une condition: qu'ils ne se mêlent pas trop de vos affaires. Peut-être la situation a-t-elle changé aujourd'hui et devrais-je corriger cette impression lointaine, mais vous comprendrez, je pense, ma résolution de m'en tenir, le plus possible, aux aspects généraux du problème et mon désir de ne pas poser en expert qui connaît toutes les réponses. Les experts en matière de survivance française pour cette province, c'est ici qu'ils se rencontrent et ce sont eux qu'il faut entendre et écouter. Il se trouve cependant que j'ai été appelé à prononcer, en ces derniers temps, une ou deux conférences sur le problème des minorités françaises au Canada, conférences dans lesquelles j'ai essayé de faire prendre conscience à mes compatriotes de la gravité du problème et de poser le plus nettement possible les questions qu'il soulève.

C'est ainsi, par exemple, qu'invité, en novembre dernier, à traiter ce sujet devant plus de 1,200 commissaires d'écoles réunis en congrès à l'hôtel Reine-Elisabeth de Montréal, dès le début de ma conférence, je m'adressais à eux en ces termes, que vous m'excuserez de reprendre: "Me voici donc quêtant votre attention pour la fixer sur ce qui, à mon avis, est en train de devenir le problème numéro un de la communauté canadienne-française globalement considérée, et de susciter, pour nous du Québec, la question la plus angoissante qui nous ait jamais été posée: **que faire de nos minorités françaises?** Il est bien, il est beau pour nous du Québec de vouloir être maîtres chez nous, de vouloir organiser à la française et à notre service l'Etat québécois, mais qu'allons-nous faire de ce million des nôtres qui vivent dans les autres provinces, qu'allons-nous faire de nos minorités françaises?

La question se pose, vous le savez comme moi, de plus en plus pressante et dramatique: "Devons-nous nous retirer sur et dans la forteresse québécoise en abandonnant à leur sort ceux des nôtres qui n'ont point le privilège d'habiter dans nos murs et de vivre au rythme de notre politique de grandeur? ou nous faut-il faire corps et front avec tous les autres groupes franco-canadiens et lutter ensemble jusqu'à la victoire ou jusqu'à la défaite finale? En deux mots, la question qui brutalement se pose est celle-ci: **qui doit survivre: le Québec ou le Canada français?** J'ignore votre réponse, mais je sais qu'il vous faudra bientôt répondre en un sens ou en l'autre et que nous ne pouvons même pas, tous tant que nous sommes, refuser de prendre parti en ce douloureux dilemne, sans trahir une destinée qui ne peut s'accomplir en Amérique du Nord qu'à coups de volonté d'hommes".

Voilà comment, en novembre dernier, je posais à mes compatriotes québécois la question de la survivance de nos minorités. Sans doute, est-ce à cause de cette prise de position que l'on m'a invité à participer à votre congrès et à répondre à une autre question, à une question pour moi beaucoup plus difficile parce que se rapportant à un cas concret particulier, mais pour vous beaucoup plus intéressante parce que s'y trouve engagée votre existence même en tant que communauté nationale distincte en cette province, c'est-à-dire **quelles sont les conditions de survie de la langue et de la culture françaises au Manitoba?**

A ceux qui pourraient s'effrayer de voir un profane de mon espèce aborder en téméraire une aussi redoutable question, je tiens à déclarer tout de suite que le plus difficile en la circonstance n'est pas de formuler ces conditions de survie — ce que je considère comme ma tâche propre —, mais bien de veiller à leur réalisation, à leur accomplissement, responsabilité qui, quelles que soient les belles paroles que je vous serve aujourd'hui, retombera toujours d'abord et principalement sur vos épaules, à vous, Franco-Manitobains, car, quoi qu'il arrive, vous demeurerez toujours les artisans de votre destin.

Je m'en voudrais cependant de ne tenir ici que le rôle d'un professeur qui donne son cours ou d'un spectateur qui assiste à une joute sportive sans s'engager eux-mêmes dans l'événement. Aussi, après avoir formulé les conditions de survie de votre groupe, essaierais-je, bien conscient du risque que j'encours, de déterminer les chances de voir ces conditions se réaliser au Manitoba. En bref, je pose deux questions auxquelles je tente de répondre: quelles sont les conditions de votre survie nationale au Manitoba? ces conditions ont-elles des chances de se réaliser?

1) Les conditions de votre survie nationale

Ma réponse à la première question, je la formule dans les termes les plus simples et les plus clairs possibles en disant: il y a, à la survie de toute langue et de toute culture, à la survie par conséquent de la langue et de la culture françaises au Manitoba, deux grandes conditions: un peuple qui **les porte** et un milieu qui **les supporte.**

Au Congrès Régional de l'AECFM



à St-Claude, Manitoba, le 6 juin 1964

Le R. P. Richard Arès, S.J.

1. — Un peuple qui les porte

Pour qu'une langue et une culture vivent ou même simplement survivent, il faut, en premier lieu, un peuple qui les porte, c'est-à-dire un certain nombre d'hommes et de femmes, un certain groupe de familles vivant ensemble sur un même territoire et qui en font leur langue et leur culture. Langues et cultures, en effet, ne survivent pas en l'air, dans l'abstrait ni même dans les livres, mais bien grâce à des hommes et à des femmes, grâce à des peuples qui acceptent de s'en servir et d'en faire des éléments constitutifs de leur être psychologique et social.

Il y aurait beaucoup à dire sur un tel sujet, mais je dois me contenter de trois remarques générales, lesquelles, je pense, aideront à mieux comprendre la situation franco-manitobaine.

La première est pour attirer l'attention sur le double rôle que joue la langue chez un peuple; d'une part, en effet, elle sert de moyen, d'instrument de communication entre les divers éléments de ce peuple, entre les habitants d'un même milieu comme entre les citoyens d'une même société. Elle remplit alors un rôle de première nécessité, un rôle éminemment **social** auprès de gens qui ont besoin d'entrer en communication, de se parler et de se faire comprendre. En plus de ce rôle social, elle joue, d'autre part, un rôle plus important encore parce qu'il touche au plus profond et au plus intime de l'homme, et c'est un rôle **culturel.** La langue, en effet, demeure le moyen d'accès par excellence à la culture d'un peuple; parlée ou écrite, elle emmagasine cette culture, la thésaurise, mais aussi elle la véhicule et la transmet des pères aux fils, marquant leur pensée d'un même sceau, d'une même vision du monde, et coulant dans un même moule l'expression de leurs idées et de leurs sentiments. Bref, la langue dénote la qualité interne de la culture reçue, elle livre et traduit l'intérieur, pauvre ou riche, du **moi** individuel ou du **nous** populaire.

De ce fait — et c'est là ma deuxième remarque d'ordre général —, il suit qu'un peuple ne porte pas de la même manière une langue qui ne lui sert que d'instrument de communication sociale et une langue qui véhicule et exprime sa propre culture. Sa langue de communication sociale, il la porte un peu comme on porte un corps étranger, par exemple, un sac sur son épaule ou mieux un outil de travail, qui prolonge et accroît sa propre capacité manuelle mais qu'on dépose dans un coin dès que le travail est terminé. Sa langue de culture, par contre, il la porte en lui-même, comme on porte son coeur ou son âme, non comme un fardeau étranger, mais comme le moule même de son esprit et l'organe le plus expressif de sa personnalité, langue qu'il ne saurait déposer sans se trahir, sans s'aliéner, sans se détruire lui-même.

J'ajoute, comme troisième et dernière remarque générale, que pour qu'une langue se conserve, surtout dans un milieu où elle entre en concurrence avec d'autres, elle a besoin à la fois d'une élite qui en surveille l'évolution et d'une masse qui l'utilise dans sa vie quotidienne. Sans la première, elle risque de se corrompre, de dégénérer en patois, en dialecte; sans la seconde, elle devient trop savante et livresque. C'est la masse qui garde la langue vivante et l'enrichit sans cesse de nouveaux mots; mais c'est l'élite qui la garde pure et en trace les lois d'évolution. L'histoire nous enseigne que la survivance d'une langue est due tantôt à une petite élite, tantôt à la masse populaire elle-même. Si aujourd'hui, par exemple, en Israël, l'hébreu est redevenu la langue du peuple juif, à qui le doit-on, sinon à une élite qui, durant deux mille ans, a conservé précieusement cette langue? Si, d'un autre côté, le flamand n'est pas disparu, au XIXe siècle, en Belgique, le mérite en revient d'abord et avant tout au peuple lui-même resté fidèle à sa langue, alors que l'élite presque tout entière faisait du français sa langue de culture.

Cette triple remarque générale faite, j'en viens à la question concrète: qu'en est-il au Manitoba? La langue et la culture françaises y peuvent-elles encore compter sur un peuple pour les porter? Je sais que je foule un terrain délicat et semé d'embûches, un terrain que je n'ai pu suffisamment explorer moi-même et sur lequel je n'ai pas fait d'enquête, du moins dans le genre de celles que M. Dulong, le collège de Saint-Boniface et votre Association ont poursuivies parmi vous. Permettez cependant à un observateur de l'extérieur, qui vous est sympathique, de vous présenter brièvement l'image qu'il s'est faite de vous à travers la multitude de témoignages qu'il a recueillis à votre sujet. C'est celle d'**un peuple qui a magnifiquement porté jusqu'ici la langue et la culture françaises, mais qui donne présentement des signes évidents de fatigue et d'inquiétude.**

Je n'ai pas à insister sur le premier plan de cette image, je veux dire sur l'oeuvre accomplie dans le passé, car il me faudrait raconter toute votre histoire, et c'est une histoire que vous connaissez beaucoup mieux que moi. Il me faudrait, par exemple, raconter comment une poignée de Franco-Manitobains a réussi, il y a près de cent ans déjà, à faire de cette province une province légalement bilingue et biculturelle, une province où le français serait l'égal de l'anglais dans tous les textes et dans tous les lieux de la vie publique officielle; comment aussi, après 1890 et 1916, — ces deux coups de Jarnac portés au français par un gouvernement fanatisé, — cette même poignée de Franco-Manitobains décida de prendre elle-même en mains la survivance de sa langue et de sa culture et proclama, par des gestes concrets et positifs, contre tous les obstacles et toutes les persécutions, son inébranlable volonté d'assurer au français sa place au Manitoba. Porteurs de la langue et de la culture françaises, artisans du destin français en cette province, vous l'êtes depuis au moins un siècle, et votre mérite est d'autant plus grand que vous avez été presque toujours seuls à livrer le combat et à tenir le coup.

Et cependant, à cette glorieuse image d'un peuple héroïque et uni dans la lutte, les faits et les témoignages m'obligent à en superposer une autre, moins réjouissante, qui est celle d'un peuple fatigué et inquiet. Les prophètes de malheur ne se comptent plus qui, depuis quatre ou cinq ans surtout, prédisent la disparition du français au Manitoba. Ce n'est qu'une question de temps, affirme-t-on, car la masse n'est déjà plus française, et l'élite songe de plus en plus à émigrer. Les statistiques fédérales, ajoute-t-on, démontrent que les Franco-Manitobains s'anglicisent à un rythme qui tient du suicide collectif: alors qu'il y a trente ans, par exemple, le taux des anglicisés parmi eux n'était que de 10 pour cent, ce même taux s'élève aujourd'hui à 30 pour cent; alors qu'en 1931 environ 5,000 d'entre eux seulement se disaient de langue maternelle anglaise, en 1961 c'est plus de 25,000 Franco-Manitobains qui ont déclaré l'anglais la langue de leur foyer!

Qu'il y ait péril et que ce péril atteigne maintenant le point critique, je pense que les plus lucides parmi vous en ont vivement conscience et l'admettent ouvertement. Ainsi, par exemple, des délégués de votre Association se sont, en novembre dernier, présentés devant le ministre de l'Education au Manitoba pour lui faire part de la gravité de la situation du français chez eux, "situation si grave, disait le texte de la résolution, que c'est la survivance même de la culture française et des Canadiens français au Manitoba qui est en péril". Plus troublant encore, ce cri d'alarme lancé, il y a un an, par les Anciens du Collège de Saint-Boniface et auquel votre journal a fait écho sous le titre: "Le français disparaîtra dans dix ans, à moins que . . ." Et le texte continuait:

> "Ce qui reste de la culture française au Manitoba disparaîtra sous peu à moins que l'on parvienne à éduquer la nouvelle génération dans des cadres français . . . Dans des centres où la population est à 98 pour cent français, seulement 2 pour cent parviennent à angliciser les 98 pour cent. Si nous ne voulons pas admettre qu'un petit 2 pour cent a raison du troupeau, il faut donc s'envisager et déclarer que l'on s'anglicise soi-même . . . Comment se fait-il qu'il y a à peine dix ans passés, alors que, sous une défense beaucoup plus aiguë, on parvenait à enseigner dans des centres français presque toutes les matières dans la langue maternelle, et que maintenant, alors qu'on permet plus de liberté à l'égard du français, l'anglicisation prend une accélération furieuse" (La Liberté et le Patriote, 15 mars 1963).

A ces émouvants, à ces angoissants témoignages, il est, je pense, inutile d'ajouter quoi que ce soit: le peuple qui jusqu'ici a porté à lui seul et si magnifiquement la cause du français au Manitoba semble aujourd'hui, du moins dans une bonne partie de lui-même, beaucoup moins sûr de son destin, beaucoup moins résistant à l'assimilation.

2. — Un milieu qui les supporte

S'il en est ainsi, ce n'est pas que ce peuple ait manqué à son devoir à l'égard du français, c'est que ne se réalise plus suffisamment au Manitoba la deuxième condition nécessaire à la survie de toute langue et de toute culture, à savoir un milieu qui les supporte. Langues et cultures en effet sont comme les vivants: pour naître, croître et s'épanouir, elles ont besoin d'un milieu qui leur soit adapté et qui leur assure des conditions favorables de vie, bref d'un milieu vital. Hors de l'eau, un poisson ne peut survivre, pas plus qu'un homme hors de son atmosphère terrestre. Ainsi, sans un milieu humain qui les reçoive, les accepte, les utilise et les supporte, les langues et les cultures ne peuvent ni vivre ni même survivre.

D'ordinaire et spontanément le groupe ethnique crée lui-même le milieu favorable à sa langue et à sa culture; il cherche à le rendre le plus homogène possible, c'est-à-dire à faire converger dans un même sens et vers un même effet à produire tous les facteurs qui s'y rencontrent et toutes les influences qui s'y exercent. Là où le groupe ethnique est seul ou tout à fait prédominant, il n'y a pas de difficulté, car alors le milieu ethnique coïncide avec le milieu social et tire de ce dernier un supplément de force et de vitalité. Mais là où plusieurs groupes ethniques cohabitent, chacun avec sa langue et sa culture, sur un même territoire et dans un même Etat, nous avons alors ce phénomène de plusieurs milieux ethniques subsistant dans un même milieu social et cherchant à le conquérir, chacun au profit de sa langue et de sa culture. Celles qui triomphent et finissent par s'imposer à tout le milieu social sont les langues et les cultures qui **vivent** vraiment; celles qui sont écartées du milieu social et rejetées tout entières dans le milieu ethnique sont les langues et les cultures qui **survivent** tout simplement. J'ajoute que, même là, même dans le milieu ethnique, elles ne survivent que si le groupe leur assure ce que j'appellerais le minimum vital, c'est-à-dire le support du triple milieu familial, religieux et scolaire; sans cela, sans la présence de cet espace vital fourni par la famille, l'église et l'école, les langues et les cultures, après avoir disparu du milieu social, finissent par disparaître aussi du milieu ethnique, et alors c'est la fin de leur histoire.

Comme tout à l'heure, il me faut maintenant poser la question: qu'en est-il au Manitoba? Y rencontre-t-on un milieu qui supporte la langue et la culture françaises? Encore une fois, je dois reconnaître que vous connaissez beaucoup mieux que moi la réponse à cette question. Vous vivez quotidiennement dans ce milieu, vous en subissez l'influence: c'est votre milieu. Voici, pour ma part, l'image que je m'en fais à la suite de lectures et de recherches sur le sujet: **c'est celle d'un milieu ethnique tendant à se rétrécir dangereusement et, en même temps, à s'ouvrir si largement aux influences étrangères qu'il risque de perdre son originalité et sa vitalité et même de se dissoudre dans le milieu social environnant.**

Si le français a survécu jusqu'ici au Manitoba, sans doute est-ce parce qu'il s'est trouvé un peuple pour s'en faire le porteur, mais aussi parce que ce peuple avait su et avait pu faire de son propre milieu ethnique un milieu vital, un milieu qui lui suffisait en grande partie et au sein duquel il vivait replié sur lui-même, un peu comme le fait encore au Québec le groupe britannique dans la région de Montréal. Pour lui alors le milieu ethnique équivalait presque au milieu social et tirait sa force de ces trois institutions que l'évêque de Québec, Mgr Plessis, avait recommandé aux premiers missionnaires de bâtir en arrivant à la Rivière Rouge: "une église, une maison, une école". Durant plus d'un siècle, la vie franco-manitobaine s'est concentrée presque tout entière au sein et autour de la famille, de l'église et de l'école.

Tant que le milieu ethnique s'est différencié du milieu social, ces dispositions ont réussi à maintenir la langue et la culture françaises, mais depuis quelques années la différence entre les deux milieux, surtout dans les villes, tend à disparaître presque complètement, avec cette conséquence que le peuple franco-manitobain doit désormais porter sa langue et sa culture dans un milieu social qui leur est étranger et souvent hostile, et cela au moment même où s'affaiblissent les trois bastions traditionnels qui lui ont permis de se maintenir jusqu'ici: la famille, la paroisse et l'école.

Je regrette d'avoir à m'en tenir à ces généralités, mais je pense qu'il serait présomptueux de ma part d'essayer de vous en apprendre sur l'état du français dans votre propre milieu, surtout après avoir lu dans votre journal **La Liberté et le Patriote** qu'en préparation à ce congrès vous avez procédé à une minutieuse enquête sur tous les aspects de la question. Tant mieux, si les résultats de cette enquête, dont vous devez déjà avoir pris connaissance, démontrent que mes généralisations revêtent une teinte trop sombre et que le milieu franco-manitobain, en dépit de l'énorme pression sociale qui s'exerce sur lui, possède encore assez de force de résistance et de vitalité créatrice pour suppléer au manque de support de la part du milieu social. Car à la survie du français, comme à celle de toute autre langue, il est, je le répète, deux conditions essentielles et solidaires dans leur accomplissement: quand l'une ne se réalise pas, l'autre doit combler la lacune par une meilleure réalisation dans son domaine propre, autrement c'est la langue qui meurt.

(Première de trois tranches)



"Le Coin des Jeunes"

Fin d'année, non fin d'études

La fin prochaine de l'année scolaire ramène chez beaucoup de jeunes, chez trop d'entre eux, la tentation de se trouver un emploi pour la durée des vacances, puis de garder cet emploi au lieu de retourner à l'école à l'automne. C'est le moment d'insister plus que jamais, non seulement auprès des jeunes eux-mêmes, mais aussi auprès de tous ceux qui peuvent et doivent les conseiller: parents, éducateurs, sociétés nationales, associations de jeunesse, membres du clergé, pour faire comprendre au plus grand nombre possible la nécessité de plus en plus impérieuse de poursuivre des études aussi longtemps que possible.

Il y a pour cela des raisons multiples qui devraient s'imposer à tous avec évidence et qu'il ne faut cesser de rappeler. Ces raisons valent pour tout le monde, mais elles s'imposent encore davantage à notre groupe ethnique étant donné les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons.

De beaucoup le plus grand nombre des chômeurs se compose d'hommes et de femmes, jeunes et moins jeunes, qui n'ont pas poussé leurs études au-delà de la septième ou huitième année qui n'ont pas de métier et restent inaptes à se spécialiser dans des emplois exigeant des connaissances qu'ils n'ont pas.

A mesure que l'industrie se diversifie et s'automatise, il faut une main-d'oeuvre de plus en plus spécialisée. Et l'on ne peut atteindre le degré requis de spécialisation si l'on n'est pas parvenu au niveau d'instruction que cela suppose. C'est à cause de cela qu'on manque de main-d'oeuvre dans certains emplois hautement spécialisés alors qu'il y a une masse de chômeurs qui restent sans travail parce qu'ils sont inaptes à occuper ces emplois. C'est peut-être là, malheureusement, l'une des raisons pour lesquelles le pays a plus que sa part du nombre des chômeurs: on est trop pressé de quitter l'école.

Petits salaires

Ceux qui abandonnent leurs études trop tôt se condamnent d'abord à rester de petits employés gagnant de petits salaires et n'ayant pas les aptitudes nécessaires pour améliorer leur sort. Quand on a seize ou dix-sept ans, qu'on obtient un emploi modeste et qu'on touche son premier salaire, on trouve la vie belle et l'on se croit prospère. Un petit salaire, quand on n'a pas de responsabilités, qu'on vit avec les siens et qu'on apporte sa contribution au budget familial, cela semble beau. Mais on ne songe pas, à cet âge, que les chances seront toujours minces de gagner davantage et que ce ne sera plus assez lorsqu'on sera livré à soi-même, qu'on voudra fonder ou qu'on aura fondé un foyer et qu'on aura des responsabilités plus lourdes sans posséder les moyens d'y faire face. Ce qui rend la chose plus triste, c'est que c'est toujours cette catégorie de travailleurs sans formation intellectuelle, professionnelle ou technique qui est frappée la première et le plus durement lorsque surgit le chômage.

Nous pourrions épiloguer longuement là-dessus et nous devrons y revenir périodiquement. Mais cela nous paraît tellement évident pour quiconque observe un tant soit peu autour de soi et réfléchit le moindrement. Les gouvernements multiplient les écoles de toutes sortes, générales et spéciales, ils s'efforcent de rendre l'instruction avancée de plus en plus accessible à tous. Il y va de l'intérêt de chacun, pour ne pas parler de l'intérêt collectif de notre groupe ethnique, de profiter le plus possible de ces avantages.

Le communisme au Canada

Le texte suivant est celui du discours que Rose-Marie Roy, de l'Académie St-Charles, St-Charles, Man., prononça au grand concours oratoire de la Relève à St-Boniface.

"Vos petits-enfants en Amérique vivront sous le communisme!" Quelle est votre attitude devant cette assertion? La pensez-vous probable ou absolument ridicule? L'homme qui prononça ces paroles en était convaincu. Verrons-nous avant longtemps la réalisation de ces paroles terribles? Si le communisme vient à triompher en Amérique, ce sera parce que vous lui aurez donné votre aide et votre appui. Ça vous surprend? Et bien voici!

Nous les nations de l'Ouest avons fait de la Russie ce qu'elle est aujourd'hui. Presque toutes leurs industries, leurs locomotives, leur système d'éducation leur ont été donné par les Américains et les Canadiens. Savez-vous que toute l'information que les Russes ont sur les armes nucléaires a été volée au Canada, à l'Angleterre et aux Etats-Unis? Leurs premiers Sputniks furent fabriqués par des Allemands. La Russie dit avec fierté qu'elle a les meilleurs scientistes du monde. Il est cependant intéressant de savoir que la plupart de leurs scientistes sont des traîtres qui demeurent en Russie.

Les Russes ne veulent pas, à moins que ce soit absolument nécessaire, prendre notre continent de force. Ils se résoudront à une guerre nucléaire seulement lorsqu'il sera impossible de nous vaincre autrement. Ils s'infiltrent dans tous nos organismes et viennent à prendre le dessus. Savez-vous par exemple que l'organisation qui veut bannir les armes nucléaires du Canada, les unions des mineurs, sont des organisations c o m m u n i s t e s? Vous pouvez être certains qu'une grande partie, oui, une grande partie, du personnel de nos postes de radio et de télévision est communiste. Dernièrement à la télévision, avant un programme spécial pour les élèves de 9e et 10e années, il y eut un rapport sur le blé que nous avons vendu à la Russie. Ce monsieur, lui, nous faisait croire que nous devions de grands remerciements à la Russie. Il semble qu'ils nous ont sauvé la vie.

La majorité du peuple aujourd'hui attache de moins en moins d'importance à l'instruction religieuse. Ici encore voici que l'on fait le beau travail du communisme. Un des chefs du parti dit à une assemblée: "Nous ne pouvons espérer une victoire du communisme à moins de détruire la croyance en Dieu." C'est le premier but du communisme. Afin d'atteindre ce but ils essaient de tuer chez les jeunes l'habitude de faire le bien. N'ayant aucune restriction morale ces jeunes deviennent les fervents disciples du communisme.

Pensez-vous comme plusieurs que le communisme n'est pas bien organisé au Canada? Les faits prouvent le contraire. Le mouvement du Front de Libération Québécoise qui cause tant de désarroi au Québec est un mouvement communiste. "Le Monde", qui est un des journaux des mieux informés a dit et je cite: "Les terroristes du Front de Libération Québécoise, ont été formés à Cuba." Les communistes font leur travail dans tout le Canada. Dans les villes, dans les villages, ils font leur oeuvre.

Voici un autre exemple du pouvoir du parti. J'ai choisi l'Alberta mais ceci se fait un peu partout au Canada aujourd'hui. Dans une des villes il y a chaque année depuis vingt ans une fête pour le parti. On se promène dans les rues, brandissant, afin que tous le voient, le drapeau du communisme. A la fin de l'année scolaire l'élève qui a eu le plus de succès est envoyé pour un an à Moscou afin d'étudier à l'Institut de Lénine. Il revient ensuite et continue le travail diabolique du communisme. Ça, mes amis, ce n'est pas dans un autre pays, c'est dans notre Canada. Ce ne sont pas des Russes armés d'armes nucléaires mais des Canadiens armés de mensonges et d'immoralité. Qu'adviendra-t-il en Amérique?

Mes amis . . . c'est la situation au Canada aujourd'hui. Sommes-nous conscients des maux qui rongent notre pays? C'est à nous, à vous, à moi, de remédier à cette situation déplorable! Que deviendrons-nous si nous ne réagissons point? O mon Canada, deviendras-tu une autre des contrées sous la botte oppressive du communisme? Renieras-tu tes fondateurs? Renieras-tu tes missionnaires? Renieras-tu tes clochers? Perdras-tu ta liberté achetée si douloureusement, cette liberté pour laquelle nos ancêtres ont risqué leur vie! Si à cause de notre apathie, de notre indifférence, nous ne sauvons pas notre liberté et celle des générations futures, ce sera une chose honteuse, pour laquelle nos descendants pourront avec justice nous tenir en mépris. Les communistes, eux, donnent tout à leur cause, leur argent, leur temps, leur vie. Nous qui avons le Christ, la Bible, que faisons-nous?

Rose-Marie ROY,
XIIe année.

Pour rire un peu

— Au diable tous ces auto stoppeurs, s'écrie Jacques après une longue route! Il y en a partout, que faire pour les éviter.

— Pas difficile, lui dit son ami, tu places une pancarte sur ton pare-brise avec un seul mot TAXI. Tu es sûr d'être tranquille.

• • •

Jojo, malade, annonce à son ami:

— J'ai un programme d'étalement des maladies infantiles qui doit m'amener jusqu'aux prochaines grandes vacances.

Un veuf inconsolable est à l'origine de la fête des pères

Même si cela ne doit durer qu'un jour, papa sera de nouveau dimanche, le roi de la maison.

Et comme on pouvait s'y attendre, il doit cette brusque montée en grade à une femme. Le jour de la Fête des pères a été institué il y a 50 ans, par suite des efforts de la fille d'un ancien combattant de la Guerre de Sécession.

Cette femme, Mme John Bruce Dodd, de Spokane, Washington, voulait honorer la mémoire de son père, William Jackson Smart, qui après la mort de son épouse, éleva seul sa famille de six enfants.

En 1910, Mme Dodd désirait faire célébrer un service religieux à la mémoire de son père décédé un an plus tôt, et elle avait demandé à l'Association des ministres du culte de Spokane, de réserver le troisième dimanche de juin, chaque année, pour que l'on puisse rendre hommage à tous les pères.

La requête fut acceptée et ce service commémoratif de juin 1910, a marqué la première Fête des pères. Cependant, cette fête n'a reçu un caractère national officiel aux Etats-Unis qu'en 1924, lorsque le président Calvin Coolidge recommanda qu'elle fut célébrée dans tout le pays.

Réactions

Cette célébration ne fut pas acceptée par le public aussi rapidement que la Fête des Mères, inaugurée deux ans auparavant. Même actuellement, la Fête des pères n'est observée que dans cinq pays, les Etats-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, alors qu'en comparaison, des dizaines de nations célèbrent la Fête des Mères.

Le blâme peut en être rejeté sur les pères eux-mêmes qui, au Canada et aux Etats-Unis notamment, ne se prennent pas très au sérieux et sont enclins à se moquer des compliments."

C'est pour cette raison que tant de cartes de la Fête des Pères ont un caractère plus humoristique que sentimental et l'on prévoit que plus de la moitié des cartes de la Fête des pères, qui seront envoyées cette année présenteront des motifs et un texte amusants.

A l'âge de pierre, les enfants considéraient leur père comme un tyran et, en prenant de l'âge, les fils se mesuraient avec l'auteur de leurs jours en combat singulier. Le vainqueur devenait le chef de la famille.

Plus tard, Papa eut droit à un peu plus de déférence, et parfois, de sincère affection. Les écrits montrent que, vers l'an 2,000 avant J.-C. par exemple, un Babylonien nommé Elmesu avait gravé sur une tablette d'argile une inscription dans laquelle il demandait aux dieux d'assurer à son père bonne santé et longue vie.



ESCALE — un ensemble pour frère et soeur est une création de Sidmor de Montréal, en Arnel blanc avec soutache et écusson marines. Les jaquettes marinières sont à plastrons détachables en rayé marine et blanc.

L'ambiance du foyer résulte de la façon de l'aménager

Comme le dicton veut qu'une âme saine soit dans un corps sain, il importe que l'âme du foyer respecte cette ordonnance. Ce mot englobe une foule de choses comme la salubrité, le confort, l'hygiène. Il en résulte aussi le bon goût, une disposition de bon aloi, et la gaieté.

On devrait toujours retrouver ces éléments dans les foyers. Il n'est pas nécessaire de posséder une fortune pour satisfaire aux préceptes de la propreté. Surtout dans un pays où l'eau ne se compte pas à la goutte, où le système électrique exécute des travaux à notre place. En Europe, bien souvent, on doit endurer certaines déficiences parce qu'il est impossible de faire autrement. J'ai connu des gens qui ont séjourné assez longuement dans des villes comme Rome ou Paris et n'ont pas connu toujours les bienfaits d'une douche chaude, d'un lit moelleux, des vastes espaces. Devant de tels faits, on devrait apprécier davantage le confort canadien, pour ne pas dire le luxe dans lequel nous vivons, si modestes soyons-nous. Alors, puisqu'il est à la portée de tous, aussi bien en profiter et l'employer à bon escient.

Dans l'aménagement d'un intérieur aussi, les nouvelles résidences accordent un intérêt particulier à l'ameublement. Le boudoir familial se retrouve dans presque tous les foyers, soit au sous-sol ou à l'étage de la cuisine. C'est l'endroit idéal pour les séances de télévision et pour l'audition de disques. C'est aussi là que l'on reçoit souvent les amis pour la partie de bridge ou le thé. Alors, les meubles sont pratiques; le cuir donne un bel effet pour les gros fauteuils confortables et les tissus épais enjolivent le divan ou les chaises plus légères. Généralement, c'est aussi le lieu de séjour des enfants qui s'y retrouvent après les repas. Voilà donc une raison valable d'éprouver la solidité du matériel.

Le salon permet d'exposer les objets plus luxueux, une belle peinture, un miroir bien ciselé ou une sculpture précise. On se permet un mobilier de circonstance, pour recevoir les visiteurs plus importants, ceux que l'on accueille "une fois l'an". C'est peut-être aussi l'endroit calme par excellence où il est bon de se retirer pour faire une lecture tranquille ou une conversation moins tapageuse. Un tapis moelleux trouve sa place, plus dispendieux quelque-fois, et qui durera certes assez longtemps, si l'on fréquente moins la pièce!

Certaines demeures affectionnent la salle à manger. Quelques maisons modernes l'ont définitivement bannie pour convertir l'endroit en une salle de séjour ou pour satisfaire une nécessité autre. Mais des mobiliers à l'aspect riche peuvent prêter leur élégance à cette salle. Que ce soit le mobilier très moderne ou le vieil acajou, le bois verni, il reste toujours une certaine solennité à la pièce. Des cristaux ou la vaisselle reçue "en cadeau de mariage" s'alignent dans le buffet aux larges vitres. Des peintures de choix peuvent aussi enjoliver cette salle.

Puis on retrouve les différentes chambres à coucher. La plupart du temps, les maisons disposent de pièces assez nombreuses pour ne pas souffrir de l'exiguïté. La décoration peut se faire selon les goûts de l'occupant, en tenant compte des activités particulières et des loisirs qu'il affectionne.

Ce qui fait reluire l'aspect de la maison, c'est l'odeur de propreté qui s'en dégage. Un meuble est-il d'aspect minable, sa beauté sera rehaussée s'il est brillant, sans poussière. Quand tout est rangé à sa place, dans son coin, on respire le calme, la paix, et l'éclat de la propreté confère à tout un air de gaieté. Le plaisir de posséder un intérieur coquet se compare à la joie d'acheter une automobile du dernier modèle. On a hâte de s'y retrouver et l'on tient à y demeurer.

Courrier de Louise

Q. — Vous trouverez peut-être étrange que je vous écrive dans les circonstances, mais j'espère que mon expérience aidera d'autres jeunes têtes folles à éviter les écueils dans lesquels j'ai sombré. J'ai épousé, hors de l'église évidemment, un divorcé, il y a treize ans. Cet homme avait deux enfants de son premier mariage et j'étais veuve, pauvre, et j'avais quatre jeunes enfants. Je ne dis pas cela pour m'excuser, mais pour mettre ce qui suivra en perspective. Pendant les trois premières années tout allait bien, mais depuis je vis dans un enfer. La première femme de mon mari ne cesse de lui demander plus d'argent que la cour lui a octroyé pour elle et les enfants et il le lui envoie sans discuter, alors qu'à la maison nous devons nous priver du nécessaire. Je dois ajouter que mes enfants sont mariés maintenant et que mon mari et moi avons un fils âgé de neuf ans. Légalement, il n'a plus d'obligations financières envers ses autres enfants: l'un est marié et l'autre se mariera prochainement. Cet homme occupe une excellente situation et est respecté de tous ceux qui le connaissent, mais à la maison il est mesquin et tyrannique. En ce moment, il est dans la ville éloignée où habitent sa première femme et ses enfants. Il y passera toutes ses vacances alors que son fils et moi devrons végéter chez nous tout l'été. Je suis découragée. Je suis rongée par un sentiment de culpabilité, car je sais que je vis dans le péché. Mon enfant n'a aucune religion, il est très nerveux et je crains qu'il ne devienne un délinquant. Devrais-je consulter un avocat et faire les démarches nécessaires pour obtenir un divorce ou au moins une séparation légale? — **Malheureuse.**

R. — Croyez que je vous plains de tout mon coeur pauvre "Malheureuse". Je ne vous ferai pas de sermon, mais je crois qu'un prêtre saurait vous encourager mieux que moi. J'ai publié votre lettre presque en entier parce que, comme vous le dites fort bien, elle pourrait servir d'avertissement à d'autres qui, par enthousiasme ou par ce qu'ils croient être de l'amour, pourraient s'embarquer dans une telle galère.

A votre place, si, après avoir causé avec votre mari et essayé de mettre les choses au point (après tout, puisqu'il a divorcé pour se faire une nouvelle vie et que ses enfants sont maintenant des adultes, il devrait rompre complètement avec sa première femme, sauf qu'il devra continuer à lui verser l'allocation requise par la cour), il ne veut pas entendre raison, vous seriez sage d'aller consulter les autorités de la "Family Court" ou du "Family Bureau" à Winnipeg. Vous trouverez l'adresse dans l'annuaire du téléphone. Dans votre désespoir, avez-vous pensé à la prière? Vous me direz sans doute: "Dans ma situation, j'ai honte de prier et Dieu ne m'écoutera certainement pas". N'osez pas raisonner de cette façon, ce serait insulter Dieu. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit qu'Il était venu pour sauver les pécheurs? Je suis certaine que si vous repreniez vos habitudes de prières que vous aviez autrefois et que vous assistiez à la messe quand vous le pouvez, vous éprouveriez de la consolation.

Si votre mari n'a pas d'objection formelle à la religion, vous pourriez voir à ce que votre jeune fils reçoive son instruction religieuse; même si vous ne pouvez pas recevoir les sacrements, rien n'empêche votre enfant de les recevoir. N'oubliez pas, allez voir un prêtre. Il vous conseillera et vous consolera un peu. Surtout, ne prenez aucune décision grave, comme celle de quitter votre mari, par exemple, sans consulter un avocat ou l'une ou l'autre des organisations mentionnées plus haut. Vous risqueriez de perdre tous vos droits et même votre enfant. Votre situation est bien triste, chère Madame, vous avez toute ma sympathie et je souhaite que le temps et la prière arrangeront les choses pour que vous puissiez régulariser votre situation et trouver au moins la paix.

LOUISE.

Parfait aux fraises

1 chopine de fraises
⅔ de tasse de sucre
½ tasse d'eau
2 blancs d'oeufs
⅛ c. à thé de sel
1 demiard de crème à fouetter (1¼ tasse)

Laver et équeuter les fraises, puis les écraser et les passer à travers un tamis. Mêler sucre, eau et faire bouillir jusqu'à ce que le sirop forme des fils (230° à 234° F.). Entre-temps, fouetter les blancs d'oeufs additionnés de sel jusqu'à ce qu'ils soient fermes mais non secs. Verser lentement le sirop chaud sur les blancs d'oeufs et battre jusqu'à ce que le mélange refroidisse. Incorporer les fraises écrasées. Fouetter la crème et incorporer au premier mélange. Verser dans des plateaux à cubes de glace ou des verres à parfait et congeler. Laisser reposer 10 à 15 minutes à la température de la pièce avant de servir. 6 à 8 portions.

Sorbet aux fraises

3 tasses de fraises lavées et équeutées
¾ tasse de sucre
⅛ de c. à thé de sel
¾ de tasse d'eau chaude
1 c. à table de jus de citron
1 enveloppe de gélatine (1 c. à table)
½ tasse d'eau froide
2 c à table de sucre
1 blanc d'oeuf

Ecraser les fraises et les passer au tamis; ajouter sucre, sel, eau chaude et jus de citron. Faire gonfler la gélatine dans l'eau froide, 5 minutes, puis dissoudre au-dessus de l'eau chaude. L'incorporer dans le mélange de fraises et refroidir. Verser la préparation dans des plateaux à cubes de glace et congeler partiellement. Préparer une meringue avec le blanc d'oeuf et le sucre qui reste. Déposer le mélange de fraises dans un bol refroidi, écraser à la fourchette puis fouetter avec un batteur d'oeufs, 1 minute. Incorporer dans la meringue. Déposer de nouveau dans les plateaux à cubes de glace et congeler. 6 à 8 portions.

La Bible vous parle

(Ce texte est choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Voici le Seigneur qui vient avec puissance, son bras lui soumet tout! Le prix de sa victoire l'accompagne et ses trophées le précèdent. Tel un berger qui fait paître son troupeau, recueille dans ses bras les agneaux, les met sur sa poitrine, conduit au repos les brebis mères. (Is 40, 10-11)

N'abrégez pas votre existence

Des médecins français étudient des médicaments défatigants. Quelque temps s'écoulera avant que ces médicaments, fort prometteurs à l'essai, soient à la portée de tous. Même alors, l'attitude psychologique face au travail restera un facteur très important dans la lutte contre la fatigue, et surtout la fatigue nerveuse. Les Américains, qui sont les plus guettés par cette fatigue-là, ont mis au point de nombreuses méthodes d'organisation du travail, destinées à éviter les dépenses inutiles d'énergie. Si ces méthodes vous paraissent difficilement adaptables à votre cas personnel et, surtout, à votre vie privée, songez que c'est par excès de préoccupations que naît la fatigue nerveuse. Sollicité de cent côtés, l'esprit se trouble et s'égare. Vous, dont les vacances ne se situent qu'à la fin de l'été, ou commenceront bientôt, sachez choisir dans vos préoccupations, celles qui sont essentielles et reléguez les autres au second plan. Il semble que ce soit là une sagesse toute simple, et pourtant, c'est pour n'avoir pas su donner aux événements mineurs la place qui leur revient, que l'on abrège l'existence . . .

Saviez-vous que . . .

Pour chaque Manitobain d'origine canadienne-française qui ne parle que le français, trois Manitobains d'origine canadienne-française ne parlent que l'anglais?

Dans les derniers vingt ans nous avons perdu le quart de nos Franco-manitobains par le processus de l'anglicisation.

Au Manitoba, 97 élèves franco-manitobains sur 100 étudient en anglais à l'école. Songeons à ce qui arriverait si 97 anglais sur 100 étudiaient en français.

Dans de nombreux villages franco-manitobains où tous sont de langue française, les enfants parlent l'anglais entre eux.

M. Gaston Dulong, linguiste de l'université Laval, a enquêté, l'été dernier, sur la situation de la langue française au Manitoba. Or, on rapporte qu'à son départ il aurait dit qu'il venait de voir la **dernière** génération de Franco-manitobains.

Mais combien soutiennent encore que tout va bien dans le meilleur des mondes au Manitoba français?

Il y a à peine deux ans de cela qu'un représentant du Manitoba français avait le culot de déclarer publiquement à des Québécois: "Ils (les Québécois) craignent de voir les Canadiens français perdre leur langue dès qu'ils sont séparés du Québec. Au Manitoba, du moins, je crois que nous nous sommes bien intégrés sans rien perdre. Je pense que la culture française est très bien acceptée au Manitoba, et je ne vois pas où il y aurait de danger.

"Ceci est bien plus un point de vue québécois qu'un point soutenu par tous les Canadiens de langue française. C'est en dehors du Québec que l'idéal duquel on parle ici (au Québec) a été réalisé — soit le meilleur des deux cultures, sans enterrer l'une ou l'autre — et je crois que le problème réel est au Québec même, où ils étudient l'anglais parce qu'ils le sont obligés. Nous, nous conservons notre français parce que nous le voulons."

Québec, pardonnez-lui, car il ne savait ce qu'il disait.



Numéro du patron: 976
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

L'été, saison de joie et de détente devient trop souvent la saison des tragédies. En plus des tragédies de la route, il y a celles de l'onde. Il ne faut jamais oublier que la prudence est mère de la sûreté. Presque tous les accidents proviennent d'imprudences, les nôtres et celles des autres. Le ministère des Transports, Ottawa, Canada, distribue gratuitement une petite brochure qui s'appelle "La sécurité sur l'eau". Tous devraient la lire.

✦ ❊ ✦

Une dame, plus riche que belle, venait de faire faire son portrait et le regardait sans beaucoup de complaisance.

— Et bien! madame, êtes-vous satisfaite? lui demande l'artiste.

— Oui et non. A vrai dire, je n'aime pas ce nez-là.

— Moi non plus, madame, mais c'est le vôtre.

✦ ❊ ✦

Si après avoir fermé la porte du réfrigérateur sur une feuille de papier journal, vous pouvez retirer cette dernière aisément, la lisière de caoutchouc autour de la porte a besoin d'être renouvelée car trop d'air froid se perd.

✦ ❊ ✦

Quiconque projette de faire un voyage en dehors du Canada devrait subir un examen médical avant de partir. Une visite chez le dentiste pour s'assurer qu'aucune dent n'est à la veille de faire mal et une vérification de ses verres s'ils sont portés habituellement aideront le voyageur à éviter des ennuis.

Une coopérative de consommation des Etats-Unis affiche au-dessus de son comptoir la pancarte suivante: "Ne vous gênez pas pour nous demander de vous faire crédit: nous allons vous refuser de façon très polie!"

✦ ❊ ✦

Les pelures d'orange ou de pamplemousse sèches, en plus de servir de combustible pour le foyer, répandent un arôme agréable.

✦ ❊ ✦

Prenez le temps comme il vient, le vent comme il souffle, la femme comme elle est.

A. DE MUSSET.

✦ ❊ ✦

Après avoir poli vos poignets de portes ou autres articles de ménage en métal, vaporisez-les avec une couche de laque protectrice qui les gardera propres et reluisants plus longtemps.

✦ ❊ ✦

— Je n'arrive pas à comprendre comment Joseph a pu faire une telle déclaration. Il a pourtant l'habitude de peser chacun de ses mots . . .

— C'est juste. Mais, pour une fois, il faut croire qu'il a triché sur la pesée!

✦ ❊ ✦

Si, lorsque vous nettoyez un vêtement, il vous faut frotter davantage une tache qui refuse de disparaître, servez-vous d'un peigne comme "planche à laver" miniature.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: On coule du ciment dans les formes.

Ce qu'on doit dire: On coule du béton dans le coffrage.

Ralentir, mais vivre

Les campagnes de sécurité routière ont popularisé le slogan "Ralentissez mais vivez". Il n'y a aucun doute que les automobilistes qui brûlent la route sont un danger public qu'on ne saurait assez blâmer; mais les "tortues" aussi sont des êtres dangereux au volant d'une automobile. L'automobiliste qui roule tout doucement à 20 milles à l'heure sur une grande route, dont la limite de vitesse est de 50 ou 60 milles, est la cause directe des accidents par exaspération. Dans la longue file de voitures qui se voient forcées de le suivre, il se trouve trop souvent un automobiliste à bout de patience qui tente de doubler au mauvais moment. Les journaux traduisent sous la manchette "Accidents de la route" les erreurs de jugement motivées par l'exaspération.

Lorsque le temps est clair, il faut observer la limite de vitesse indiquée. Le soir ou par mauvais temps, on peut certes se tenir en deça de cette limite . . . mais les routes sont faites pour rouler.

Pour admirer à son gré la beauté de nos paysages, il est préférable d'emprunter des routes secondaires, moins encombrées et souvent plus pittoresques, mais toujours moins dangereuses.

Pensons aux autres, cet été, et ne soyons pas responsables du fait que quelqu'un est mort parce que nous l'avons exaspéré.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

NUMERO 16

— Le soir du bal, nous avons parlé longuement, pour la première fois. Je me suis arrêtée un instant à cette divergence de dates. Vous m'avez appris que vous aviez 22 ans et l'oncle Alban m'avait dit: "Il faut qu'il s'établisse. Il a déjà 25 ans, le gaillard!" Mais j'ai pensé qu'à son âge on avait le droit d'avoir la mémoire moins sûre.

— Est-ce tout?

— Non, des petites remarques ont cristallisé dans mon esprit. Vous disiez que vous aviez perdu votre mère tout gamin encore . . . et l'oncle Fontainier vous attribuait 12 ou 13 ans à l'époque où vous arriva ce grand malheur. Vous me parliez de votre père avec un respect . . . que le souvenir de ce Deschamps — celui de Carine — n'a jamais mérité, on le prétend, même de la part de son propre fils.

L'attitude de mon oncle à votre égard m'a obligée à réfléchir sérieusement à tout ceci: disons à additionner ces petites inexactitudes de votre biographie. Il a un caractère entier, mais aussi des sentiments ardents et exclusifs. Quand il s'attache à un être . . . c'est presque redoutable pour cet élu. Et il ne vous a pas seulement adopté, il a prétendu vous "annexer", ce qui devenait grave pour vous. C'est alors que j'ai commencé à vous mettre en garde . . .

— Grave pour moi, dites-vous? Un peu effrayant pour vous tous aussi. En quelques jours, j'ai commencé de faire un beau gâchis! . . . Penser que l'oncle . . . M. Fontainier voulait me faire démissionner de ma situation à la banque, qui est modeste mais sûre, et m'enseigner à conduire sa propriété . . . moi qui distingue tout juste le blé de l'orge et confond les jeunes fleurs des fèves avec celles des pommes de terre! . . . Il voulait . . . que je lui succède à Tréfontaines . . . Cela, je n'avais jamais osé encore vous le dire . . . C'est énorme! Sa maison de famille, me la laisser . . . à moi!

— A condition que vous épousiez une des demoiselles Fontainier.

Il la regarda, inquiet.

Mais Rosemonde cherchait encore des figures dans la flamme; il ne voyait que son cou pur, légèrement penché, ses cheveux d'un brun clair et un peu roux qui frisaient sur sa nuque. Savait-elle qu'il avait répondu: "Dans ce cas, je préférerais Menou."

Dans l'attitude abandonnée de ce corps menu, rien n'indiquait ni espoir ni refus.

— Ne dites pas que vous aviez commencé "à faire du gâchis". Votre présence nous a été bienfaisante, au contraire. Elle a galvanisé mon oncle Alban — mon vieil enfant, — souvent abattu par les accès de goutte que lui valent ses écarts de régime. Vous l'avez plus favorablement disposé en faveur de ma Linda, et si jamais elle oublie le service que vous lui avez rendu, elle sera une fière ingrate! Vous avez stimulé Fredo . . . rien que par votre présence — ou par la peur de trouver en vous un rival, peut-être, — vous l'avez comme forcé à demander, très vite, Anne-Lise. Ce grand pataud balancerait peut-être encore. Moi, vous m'avez aidée . . .

Sa voix s'enroua.

— Vous m'avez aidée à passer ces jours si tristes pour moi, après le départ de Sottie. Comment pourrions-nous oublier jamais votre passage à Tréfontaines? Jusqu'à ce soir, il ne nous avait apporté que de la joie.

— Bon, dit-il d'une voix brève. Ce sont des adieux, si je ne me trompe? Vous voilà bien près d'être sûre que le Jean Deschamps de Tréfontaines . . . c'est l'autre! En ce cas, il n'y a pas à hésiter, il faut les prévenir tous, c'est un acte de simple justice. Je suppose qu'ils ne me prendront pas, moi, pour un cambrioleur. Mais s'il y a un moment dur à passer, je suis prêt. Le fils du commandant Deschamps, tué à Dunkerque en 1940, se doit de faire montre de courage.

Il s'avança vers la porte, l'ouvrit, mais Menou s'élança pour la refermer.

— Attendez, Jean! . . . Et "eux"? Ne ferez-vous pas mieux de leur épargner cette scène bouleversante? Mais pour mon oncle Alban — mon vieil enfant, — je sais quels ménagements son coeur malade exige, et je ne me fie qu'à moi-même pour le préparer . . . doucement. Ne gâtons pas le souvenir de ces quelques jours par un pénible épilogue. Quand vous serez parti, seulement, je les préviendrai . . . Comprenez-vous, Jean, pourquoi j'ai demandé de la viande froide, moi qui y touche à peine le soir, du café bien chaud, un verre de notre eau-de-vie? . . . Le fils du commandant Deschamps n'a pas peur, je pense, de se perdre dans ces fondrières de neige. Le dernier train n'est pas encore passé . . . et ce soir il aura sûrement du retard.

Il regarda la fenêtre, où l'on ne distinguait plus qu'à peine la forme des cèdres placés près de la maison comme des sentinelles. Le vent agitait leurs grands bras qui faisaient à intervalles presque réguliers des signaux de détresse.

— Je vais vous donner une veste fourrée et une casquette à mentonnière de l'oncle Alban . . . qui ne les mettra plus jamais, hélas! Le temps et passé où il sortait, l'hiver, sous l'averse ou la neige.

— Je les lui renverrai, colis express recommandé.

La porte s'ouvrit et la tête ronde de Rick s'y encadra. Un bruit de rires vint de la salle à manger. Il sembla à Jean qu'il les reconnaissait tous: la basse de Fredo, l'ironie un peu mordante de Linda et la gaieté doucement malicieuse d'Anne-Lise . . .

— L'officier de bouche de sa majesté! dit Rick qui portait un plateau lourd et bien garni.

— Ah! mon Rick, dit Rosemonde avec une effusion qui surprit le brave garçon, c'est toi qui porte le dîner de "notre" Jean?

— Le tien aussi, Menou. Tu ne vas pas rester à jeun, j'espère? Tu n'est pas déjà trop grosse . . . J'ai mis quatre tranches de galantine, deux cuisses de poulet et un gros morceau de croustade aux pommes. Est-ce assez?

— Tu as pensé à l'eau-de-vie?

— Elle y tient! dit Rick en clignant de l'oeil à Jean Deschamps. Jamais je n'aurais pensé qu'elle fût "portée" sur l'alcool! Ils en ont fait, une tête, à la salle à manger, quand je leur ai dit qu'il serait prudent de surveiller, cette nuit, toutes les entrées de Tréfontaines! Ce cambrioleur, ils ne veulent pas y croire; ils pensent comme toi, Menou, que c'est un pauvre hère, un chemineau égaré dans la neige et qui cherchait un abri . . . Et que, de cela, j'ai voulu faire "une plaisanterie de château". "Naturellement, a dit mon frère, c'est Rick qui l'a montée, puisqu'elle est si bête!"

Et les voilà convaincus que j'ai voulu trouver un prétexte pour veiller avec Linda au coin du feu, fournir à Fredo de bonnes raisons pour entendre sonner minuit, la tête de sa dulcinée sur son épaule . . . Ce qui les a ébahis, quand même, c'est que Jean ait marché. "Le mieux doué de la famille, comme le prétend l'oncle Alban, il tombe si facilement dans le panneau?" Anne-Lise a dit, de sa voix flûtée: "Lui? . . . C'est qu'il avait envie de faire un petit souper, en tête à tête avec Menou!"

— Tellement envie, mon Rick, riposta Menou, que tu vas nous laisser encore un moment. Nous n'avons pas eu le temps de nous dire . . . tout ce que nous voulions . . .

— Eh bien! Quand je vais leur rapporter cela . . . Vous allez fort, tous les deux! . . . Cela vous est égal, je l'espère, d'être sur la sellette . . . Car les oreilles vont vous tinter, tout à l'heure.

— Parfaitement égal. Laissez-nous, maintenant, Rick, dit tranquillement Menou.

Lorsque son cousin fut reparti, elle alla chercher dans son buvard une feuille de papier blanc, en enveloppa le pain et la viande. Puis elle se rendit dans l'office, prit dans le tiroir de la desserte une petite gourde qui servait autrefois à Alban Fontainier et y versa l'eau-de-vie.

— Le café, buvez-le bouillant, Jean. Le corps garde quelque temps cette bonne chaleur . . . Je crois que la neige ne tombe plus . . . et il semble qu'elle éclaire . . . Tout est blanc, dehors . . . Vous êtes certain que vous ne perdrez pas la direction? . . . Ah! Si je pouvais marcher avec vous jusqu'à la station! Si vous vous égarez, frappez à la porte de la métairie la plus proche.

— Non, merci! Pour me faire enfermer dans la remise, sous prétexte que je prétends me nommer Jean Deschamps!

Elle lui sut gré de cette courageuse tentative de gaieté. Rosemonde savait bien que celui qui partait n'avait pas envie de rire.

— Dès que je serai hors de vue, vous direz aux garçons d'aller délivrer leur cousin . . . Mais oui, il faut vous y résigner: l'homme de la remise est très probablement votre proche parent, et il ne doit pas avoir chaud, sans même une botte de paille . . . Cet accueil n'excitera pas en lui des sentiments cordiaux.

— Oh! celui-là! dit Menou avec ressentiment, il peut rester là où il est . . . Du moins jusqu'au petit jour, car il serait imprudent de mettre la gendarmerie dans cette affaire.

— Oui, cela pourrait avoir, pour moi, des conséquences fort désagréables!

— Jean, je n'en puis plus de vous entendre plaisanter, quand nous n'en avons pas envie. C'est . . . c'est trop dur, à la fin!

— Petite Menou, j'ai grande envie de vous embrasser.

— Moi aussi, dit-elle très simplement

Elle disparut, si mince et si légère dans ses grands bras, qu'il sembla réchauffer seulement contre lui un petit oiseau tombé du nid.

— Je regarderai par la fenêtre . . . tant que je pourrai vous voir. La lampe vous éclairera jusqu'au fond de la première gorge, après vous vous guiderez, à droite, sur la lumière de la métairie. A cette heure-ci, Albi n'a pas fini de soigner le bétail . . . Ensuite, à gauche, brillera le "calel" d'une autre ferme — nos campagnes ne sont pas encore électrifiées — et, droit devant vous alors, vous apercevrez, je l'espère, la petite gare encore éclairée.

— Mais le "feu rouge", Menou, ce sera celui de votre coeur.

Il monta sans bruit par l'escalier de service, redescendit avec son bagage, ouvrit doucement la porte qui lui souffla en pleine figure l'haleine glacée de la nuit.

Lorsque Rosemonde ne vit plus que l'avenue où marquaient profondément des pas dans la neige, et les arbres qui pleuraient leurs flocons blancs à demi fondus, elle appela:

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51-No 13

TISANE CIBREY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CIBREY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Cuisinière pour presbytère de ville. Pas de travaux de ménage. Conditions de travail faciles. S'adresser à Boîte 475, La Liberté et Le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 9-475-T.F.

DAME RESPONSABLE AIMERAIT GARDER un ou deux enfants chez-elle. Cour toute clôturée. Pour plus de renseignements, signaler: 253-6287 au Parc Windsor. 11-524-13C.

FERMIER DE LA SASKATCHEWAN dans la trentaine, désire correspondre avec jeune fille, âgée de 25 à 34 ans, bonne catholique, intéressée à la ferme. But: mariage. Ecrire à Boîte 558, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 12-558-12P.

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. S'adresser à Mme Marie Gratton, 550, rue Ritchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732. 2-278-T.F.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boîte postale 11, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et T.V. — Vente et Service

Techniciens bilingues

Travail garanti

Service d'une journée

313, rue Cathédrale

Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)

Gabriel Létrault, propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques

Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

278, avenue Taché, St-Boniface

Téléphone: 233-1796

ROGER A. SABOURIN propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

ON DEMANDE — Rédacteur de polices d'assurance complètement bilingue pour grand bureau d'assurance en ville. Salaire intéressant offert à personne acceptée. Pour tous renseignements, écrire à Boîte 499, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 10-499-T.F.

COUTURIERE DESIRE TRAVAIL de retouches, d'ourlets, etc. Aussi repassage. Prix très raisonnables. Adresse: 361, rue Eugénie, Norwood. Téléphone: 233-6200. 12-572-T.F.

ON DEMANDE — Couple retiré d'âge moyen, ou dame qui aimerait un foyer tranquille à la campagne, plus ou moins comme compagnie. Pension bien raisonnable. A 3 milles à l'ouest d'Otterburne. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Wilfrid Courcelles, Otterburne, ou signaler 233-4227, St-Boniface. 12-556-12P.

JEUNE HOMME, 17 ANS, inexpérimenté désire travail de ferme. Appeler CAstle 2-1469 ou écrire à Boîte 567, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 12-567-12C.

ON DEMANDE

Jeune dame ou demoiselle bilingue, qui aime à rencontrer le public, comme caissière dans une épicerie de banlieue. Bonne atmosphère. Expérience pas essentielle. Bon salaire. Signaler: GLobe 2-4838. 8-450-T.F.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-46, 840, avenue LaFleur, Montréal 32. Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 10-483-12C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT à St-Boniface. Caissière bilingue possédant expérience. Position permanente. S'adresser à Boîte 535, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 11-535-12C.

ON DEMANDE — Secrétaire-sténo possédant si possible, expérience légale et en assurance. Doit pouvoir faire correspondance française correctement. Salaire d'après expérience. Pour détails, écrire à Boîte 500, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 10-500-T.F.

JEUNE HOMME, 19 ANS, BILINGUE désire position commis de magasin dans centre Canadien français au Manitoba. Possède certaine expérience du magasin et de comptabilité. Bonnes références. S'adresser à Gaston Hacault, Bruxelles, Man., téléphone: Holland 314-12. 12-562-14P.

A LOUER — Des logis dans nouvel immeuble-appartements climatisé, situé près des églises Précieux-Sang et Holy Cross, autobus et Safeway. Les logis de 1 chambre à coucher avec réfrigérateur et poêle: $85 et $95 par mois. Meublés, si désiré. Demandez M. Gruss, Horace et Traverse. Téléphone: 233-6735. 5-363-T.F.

A LOUER — St-Boniface, Précieux-Sang. Chambre meublée, avec lessiveuse, réfrigérateur, évier, armoires. Pour demoiselle tranquille. Signaler: CHapel 7-6082. 3-299-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Meublé en partie. Place de stationnement. Idéale pour jeune couple qui travaille. Libre: 1er juin. Signaler: CEdar 3-2142. 2-280-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages

Bouquets de corsage et autres

Couronnes mortuaires

296, Smith, Winnipeg 1, Man.

Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Affilié à la Procure Générale

HORLOGER SUISSE

LOUIS MATILE & FILS

maintenant à 237, rue Garry

près du nouvel Hôtel des Postes

Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

270, ave Assiniboine, Winnipeg

Téléphone: 947-0491

PRETS SUR 1ère ou 2e hypothèque: maisons et fermes. Financez à nouveau votre hypothèque à termes plus faciles. Hypothèques achetées, etc. Appeler A. Paquin, agent d'assurance feu et automobile, CHapel 7-4313. 11-537-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 502, rue De la Morénie. Chambre meublée. Réfrigérateur. Pour personne qui travaille. Libre: 15 juin. Signaler: CHapel 7-7146. 9-460-T.F.

MAISON A LOUER — Rue Des Meurons près Hamel. 6 pièces, garage, chauffage automatique, salle finie au soubassement. Bail d'un an à partir du 1er juillet. Loyer: $120 par mois. Signaler: CHapel 7-3370. 10-517-13C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 grandes pièces. Poêle et réfrigérateur. Libre. Signaler: CEdar 3-5393. 9-474-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803. 10-488-T.F.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis: 4 pièces. Poêle, séchoir, stationnement compris. Congélateur facultatif. $85 par mois. Appeler M. Boulanger: WHitehall 3-7134. 10-487-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis: 3 pièces au 2e. Non meublé. Poêle. Salle de bain privée. Libre: 15 juillet. Signaler: 233-5268. 11-529-13C.

A LOUER — St-Boniface, 424½, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Signaler: WHitehall 3-8254. 8-444-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. 2 logis modernes. Un de 3, l'autre de 2 pièces. Nouveaux poêles, réfrigérateurs et tentures. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 11-537-14C.

GARAGE A LOUER — 446, rue Aulneau. Signaler: 233-6410 après 5 h. 9-478-T.F.

A LOUER — 153, rue Masson. Logis: 2 ou 3 pièces au soubassement. Cuisine avec armoires et évier. Entrée et salle de bain privées. 1 ou 2 personnes tranquilles. Bonnes références. S'adresser après 6 h. 11-540-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Grande chambre meublée avec facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-4017 avant 5 h. 11-546-12C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Logement: 4 pièces au 1er d'un duplex. Libre: 1er août. $90. Signaler: WHitehall 2-7046. 11-548-12C.

A LOUER — Norwood. Chambres meublées. Près autobus et hôpital St-Boniface. Signaler: CEdar 3-1384. 11-551-T.F.

LIBRE, RUE LA VERENDRYE — Bureau et entrepôt de 1,500 pieds carrés avec stationnement. $150 par mois. Téléphone: 233-7272 ou CHapel 7-1701. 10-497-T.F.

A LOUER — St-Boniface, blvd Dollard. Chambre avec pension pour jeune homme. Signaler: 233-6513. 8-449-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces, meublé. Pour jeunes gens de préférence. Stationnement. Signaler: 233-7745 après 4 h. 9-479-T.F.

A LOUER — Rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Idéal pour 2 demoiselles qui travaillent ou jeune couple. Libre: 1er juillet. $77 par mois. Signaler: 233-7052. 10-486-T.F.

A LOUER — Maison: 3 pièces, 406½, rue Aulneau, St-Boniface. Libre: 1er juillet. Signaler: WHitehall 3-6006. 12-573-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée pour mois: juillet et août. Jeune fille préférée. Signaler: CEdar 3-5756. 12-577-12C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement de 3 pièces non meublé, cuisine moderne entrée privée. Composez CHapel 7-9133 après six heures et en fin de semaine. 12-579-13C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Chambre meublée. Pour dame ou demoiselle. Libre: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-4757. 12-580-13C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet d'été: 3 chambres à coucher. Signaler: 233-7716. 12-581-13C.

A LOUER — St-Boniface. 2 chambres meublées. Poêles et réfrigérateurs. Pour personnes qui travaillent. Signaler: 233-3390, de 3 h. à 7 h., du lundi au vendredi. 12-582-T.F.

A LOUER — Blvd Dollard. Logis: 4 pièces. 2e étage. Place de stationnement. Prête 1er juillet. Signaler: CHapel 7-2616. ...11-543-12C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse automatiques. Libre: 1er juillet. Signaler: 247-3192. 12-553-12C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 grandes pièces, propre, meublé. 1er étage. Cuisine avec armoires et évier. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Pour couple tranquille. $57.00. Signaler après 6 h. WHitehall 3-9024. 19-555-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin. Logis moderne: 3 pièces. Peut être meublé. Libre: 1er juillet. Signaler: 233-1437 ou GLobe 2-5404. 12-568-12C.

A LOUER — St-Boniface, rue Deschambault. Bas d'un duplex nouvellement modernisé et décoré en dehors et en dedans. Logis non meublé: 4 pièces, 2 chambres à coucher. 2 entrées et salle de bain privées. Adultes de préférence. Possession: 1er juillet. $85.00 avec garage. Signaler: 233-3613 ou 233-5182. 12-559-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces complètement meublé. Salle de bain et entrée privées. Pour couple ou 3 jeunes filles tranquilles. Signaler: CHapel 7-2460. 12-569-12C.

A LOUER — Rue Jeanne d'Arc. Logis: 2 pièces, meublé. Pour une personne. Signaler: 247-6585. 11-545-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Horace. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. Adultes de préférence. Signaler: 233-7965. 12-570-14C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. 2e plancher. Pour 2 personnes. Libre: 15 juillet. Signaler: CEdar 3-6195. 12-571-13C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Grande chambre meublée pour homme qui travaille. Signaler: 247-4691. 12-575-12C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Vital. Maison: 4 pièces. Signaler: CEdar 3-6165. 12-476-13C.

A VENDRE — Belle propriété: 90' x 150'. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, une au 2e. Garage. Chauffage: huile. S'adresser à 868, rue de l'Eglise, St-Norbert, Man. 12-566-15C.

A VENDRE — Bungalow moderne: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. 3 ans. Grand garage. Signaler: GLobe 2-0781. 12-561-T.F.

STE-ANNE, MAN. — Rue Centrale. Maison à vendre ou à échanger pour maison de ville. 3 chambres à coucher et logis de revenu. Chauffage: gaz. Plomberie neuve et puits. Soubassement complet. Garage. Prix: $8,500. Appeler Paul Desautels, à GArden 2-5563. Si pas de réponse, GArden 2-5591. 12-554-T.F.

A VENDRE — Village. 15 milles, Winnipeg. Maison moderne: 8 pièces. Très propre. Grand lot paysagé. Chauffage: huile, eau chaude. Bonnes écoles. Appeler: Jos. Leclerc: St-Adolphe 313-24 ou TUrner 8-1105. 10-489-E.O.W.-T.F.

A VENDRE — 267, rue Eugénie. Maison: 2 logis, 3 et 3. Salles de bain privées. En très bon état. Chauffage: huile. Signaler: CHapel 7-5086. 11-520-12C.

A VENDRE — Village Ste-Anne. Grande maison sur 2 lots. 3 chambres à coucher, salon, cuisine et salle à manger. Nouvellement décorée. Téléphone: GArden 2-5328. 11-523-12C.

A VENDRE — 200 acres de terrain à 6 milles au sud de St-Norbert. 155 acres en culture et 45 acres en bois. Aussi arbres fruitiers. 31 chaînes de large (66'). Près de la rivière. Maison: 2 étages. 2 puits. 4 lots. Téléphone: Ste-Agathe 315-5. 10-484-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en "L". Grande cuisine. 1,150 pieds carrés. Près école et église. $16,500. Comptant: $4,500. Signaler: 452-5239. 9-461-T.F.

A VENDRE — St-Laurent. Chalet: 3 pièces avec véranda. Inclus: réfrigérateur, poêle électrique, lessiveuse. Signaler: CEdar 3-5727. 8-434-13C.

A VENDRE — Rue Aulneau. 2 maisons de revenu. 4 logis entièrement privés loués à $218.00 par mois. Prix: $14,500. Signaler: WHitehall 3-2134. 8-448-T.F.

ST-ADOLPHE, MAN.

A VENDRE — Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher, centre du village. Ecoles élémentaire et supérieure. 15 milles du coeur de la ville. Appelez Jos. Chaballier, Ste-Agathe 312-32. 12-574-14C.

A VENDRE — Village de St-Malo. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher (3 au 2e et 1 au 1er). Salon, salle à manger et grande cuisine. Eau courante. Sur grand lot. Signaler: 233-2001 ou s'adresser à A. Maynard, St-Malo. 2-288-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison pour revenu ou famille. Revenu mensuel: $135.00, plus 5 pièces pour propriétaire. Pour plus d'informations, signaler CEdar 3-4757. 8-446-13C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. Pour plus de renseignements, signaler: 233-6725. 11-521-T.F.

A VENDRE — Bicyclettes pour filles, hommes, enfants. A bas prix. Complètes ou en parties: roues, montures, etc. Signaler: Whitheall 3-2766; 251, rue Bertrand. 11-527-13C.

A VENDRE — Norwood, rue Horace. Maison: 9 pièces. 4 au 2e; 5 au 1er. Sous-sol complet. Garage double. Prix: $19,500. Pour tous renseignements, signaler CHapel 7-7453. 11-547-13C.

A VENDRE — St-Boniface centre, rue Despins. Duplex: 6 et 5. Plein prix. $25,000. Comptant: $10,000. Offres considérées. Signaler: CEdar 3-3457 le jour; CEdar 3-6997, le soir. 2-266-T.F.

ST-ADOLPHE

A vendre dans nouveau développement

Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. S.v.p. appeler 247-9267. 42-58-T.F

Magasin à louer

avec aménagements

Marchandises à vendre, entre $6,000 et $7,000

Epicerie et viandes

Chiffre d'affaires, $9,000 à $10,000 par mois

Loyer, $200.00 par mois, comprend les aménagements, chauffage et eau; aménagements peuvent être achetés si désiré.

Cette entreprise est située sur une rue principale à St-Boniface et serait idéale pour un épicier-boucher.

Pour un rendez-vous, signalez

CH 7-4101; le soir, 339-8218

OLIVER, BROWN ET SCHRAG pouvons vous trouver des clients désireux d'acheter des maisons dans toutes les municipalités du Grand-Winnipeg. Si vous avez l'intention de vendre téléphonez à FERNAND VIAU 253-1361 ou AL 3-0155 T.F

A VENDRE

St-Boniface — Parc Windsor, baie Bibau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. Comptant requis: $1,500. Balance: termes faciles.

Rue Horace — Duplex en stuc. Environ 15 ans. Garage. Chambre au soubassement. Bel emplacement. Prix: $14,800.

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc. 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $14,500 à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces. 4 chambres à coucher. Age 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite

Appelez

A.-C. DESAULNIERS

407, rue De la Morénie

CEdar 3-5874

ou

JOS. TRUDEAU

CHapel 7-8011

10-514-12C.

MARION STREET REALTY LTD.

66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

Norwood — Rue Pinedale. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $4,600.

Dufresne, Manitoba — 480 acres, tout en culture. Bâtisses très âgées. Prix: $90 l'acre. Termes à négocier.

St-Vital — Immeuble - appartements neuf: 8 logis. Revenu mensuel: $780. Comptant requis: $15,000.

St-Boniface — Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 15 ans. Comptant requis: $2,000.

St-Vital — Rue Berrydale, près chemin Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. Grand lot. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. 14 ans. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Garage. Près basilique et écoles. $3,000 comptant requis.

Libau — 380 acres, toutes en culture. 340 ensemencées. Ligne complète d'équipement. Maison neuve: 4 pièces. 32 milles de la ville. Plein prix: $60,000. Termes à négocier.

Appeler le soir

Louis Engel, CE 3-6217

ou

Rudy Leblanc, 253-9705 le jour, CEdar 3-6217

5-361-12C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — 147, Enfield Crescent. Près église Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $2,500. Balance portée par propriétaire à 6½%.

Norwood — 286, rue Eugénie. $14,800. Maison de rapport: 12 pièces, 2 plomberies. Entrées privées. Nouveau chauffage: gaz. Comptant requis: $2,800. Balance à termes.

Lorette — Centre village. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Bonne eau. Grand lot: 140' x 128'. Pour future construction. Plein prix: $3,100. Comptant requis: $300. Balance facile.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Maison de rapport: 9 pièces. Chauffage: gaz. Titre clair. Comptant sur hypothèque.

St-Boniface — Blvd Dollard. Bungalow: 4 pièces. Sous-sol complet. Nouvelle fournaise: huile. Titre clair. Comptant sur hypothèque disponible.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER

594, rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: 233-2027

10-512-12C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

MAGASIN-EPICERIE

St-Boniface. Bonne localité. Bon chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Equipement inclus. Moitié comptant ou ferait échange sur maison.

NORWOOD

Duplex: 5 et 3. Prix réduit. Près Précieux-Sang. Beau lot et garage. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $12,900.

ST-VITAL

Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix réduit. Grand lot et jardin. Plein prix: $7,200. Seulement $500 comptant.

NORWOOD

Maison de rapport: 14 pièces. Garage double. Sur lot de 50'. Prix: $14,900. Comptant requis: $2,000.

ST-BONIFACE

Duplex près école Marion. Très propre. Soubassement fini. Garage. $1,000 comptant requis. Plein prix: $11,500.

RUE NOTRE-DAME

Quadruplex. Près école Marion. Presque neuf. Construction de brique et béton. Double garage. Bon revenu. Propriétaire désire se retirer.

AU CENTRE — AUBIGNY

Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Presque neuve. Près de l'église. Doit être vendue pour régler succession.

SOYEZ LES BIENVENUS

Si vous avez besoin des renseignements pour ventes ou achats. Nous avons aussi des sources pour placement d'argent. Si vous désirez une hypothèque, l'augmenter ou consolider vos dettes.

Pour plus d'informations appeler R. THERIAULT ou PAUL GAGNON

Bureau: 247-9267 ou 233-4845

Résidence: ALpine 3-0264

10-518-12C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Téléphone: GLobe 3-0741

Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574

A VENDRE

$5,000 COMPTANT

St-Boniface Centre

Magnifique quadruplex. Rue Des Meurons. 4 logis: 3 pièces, complètement loués. Près école Marion et basilique. Termes faciles.

$2,000 COMPTANT — 12 ans

Rue Notre-Dame, St-Boniface

Près école Marion. Bungalow: stuc, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Gaz. Grande cuisine. Intérieur nouvellement décoré. Grand lot clôturé. Centre, près de tout. Termes faciles.

$1,000 COMPTANT — Coral Crescent

Parc Windsor

Superbe bungalow: stuc. Chauffage et eau chaude: gaz. Poêle et four encastrés. Salon, salle à manger en "L". 4 ans seulement. Allée de côté. Près d'église Ste-Bernadette, écoles et centre d'achats. Offres. Termes faciles. Possession immédiate.

$1,000 COMPTANT

Rue Guay, St-Vital

4 chambres à coucher. Bas: 2 chambres à coucher, salon et salle à manger combinés, grande cuisine et salle de bain. Haut: 2 chambres à coucher, 1½ étage. Chauffage bon marché: gaz. Garage. Site de choix. Pourrait servir de duplex. Termes faciles. Prix: $10,500.

$2,000 COMPTANT — Rue Bertrand

Près hôpital

Duplex: 3 chambres à coucher en bas, sous-sol complet. Garage. Entrée privée pour haut. Complètement meublé et loué $85 par mois. Maison récemment rénovée. Termes faciles.

$1,000 COMPTANT — Blvd Dollard

Maison: 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Sous-sol complet. Gaz. Taxe: $117. Près autobus, hôpital. $7,900. Termes faciles.

$4,000 COMPTANT — St-Norbert

Niveaux variés: 1½ ans

Propriétaire transféré. 4 chambres à coucher. Salle de récréation avec bar. Tapis mur à mur. Gaz. Chambre des maîtres spacieuse. Propriété de coin. Magnifique site. Doit être vue. Termes faciles.

$1,000 COMPTANT

Archibald et Provencher

Joli bungalow: stuc, 2 chambres à coucher. Nouveaux auvents, portes et fenêtres à glissières métalliques. Belle cuisine. Garage. Taxe: $158.

$2,000 COMPTANT — Vincent Massey

3 ans — Parc Windsor

Bungalow: stuc, style ranch, spacieux. 3 chambres à coucher. Taxes basses. Gaz. Lot clôturé. Cette maison est meilleure qu'une neuve. Allée de côté jusqu'à l'arrière et garage. Complètement paysagé avant et arrière. Armoires et finition en bois naturel. Evier double en acier inoxydable, etc. Près de tout. $16,500 seulement. Termes faciles.

LOT: 132' x 150' — Chemin Speers

Parc Windsor

Site de choix. Près centre d'achats, autobus, écoles, etc.

ON DEMANDE

Maisons pour vente, à St-Boniface. Avons acheteurs qui attendent.

Si vous désirez vendre, appelez E. M. BUCKO CE 3-4574 le jour GL 3-0741.

10-507-12C.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Immeuble appartement: 9 logis. 4 ans. Revenu annuel: $11,400. Bonne aubaine à $92,000.

ST-BONIFACE

Immeuble appartement: 5 logis. 4 garages. Prix: $32,000. Termes faciles.

NORWOOD

Rue Kitson. Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. Garage. $15,900. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

ST-BONIFACE

Duplex: 5 et 5. Grand lot. Garage double. Prix: $18,500.

ST-BONIFACE

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $6,350, $3,000 comptant.

ROUTE TRANS-CANADA

Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne, 5 pièces, 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.

Appelez

J.-R. POIRIER REALTY

Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9

Téléphone: GRover 5-1876

10-509-12C.

FERNAND VIAU

Oliver, Brown & Shrag

Centre d'achats Windsor Park

A VENDRE

Rue Cathédrale — Duplex. Salon, salle à dîner, cuisine et 3 chambres à coucher chacun. Chauffage: gaz. Pas de sous-sol. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,200. Un vrai achat.

Parc Windsor — Maison âgée de 7 ans. Salon et salle à dîner, cuisine et 3 chambres à coucher. Prix: $11,900. Une aubaine spéciale.

Parc Windsor — Rue Buttonwood. Près de l'église Ste-Bernadette, écoles et marché. Grand salon, salle à dîner, cuisine et 3 grandes chambres à coucher. Un vrai bijou pour $13,900.

St-Boniface — Rue Langevin. Belle grande maison, divisée en 4 beaux logements qui rapportent un beau revenu mensuel. Chauffage: gaz. Un achat qui garanti une belle résidence et revenu. Le tout pour $29,900.

St-Norbert — Rue du Couvent. Maison de 4 pièces: salon et cuisine avec 2 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Prix: $7,500.

Winnipeg — Maison de rapport. Revenu mensuel: $250. 10 pièces: 2 logis de 2 pièces, 1 logis de 3 pièces et demie et 3 chambres privées. Prix: $11,500.

Norwood — Belle maison de famille: 8 pièces avec 4 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Attaché à la maison un restaurant donnant un revenu d'au-delà de $900 par mois. Situé dans le centre de Norwood sur le chemin Ste-Marie en face de l'Institut Collégial. Prix: $30,000. Cette propriété est située sur une grand lot qui peut assurer un bénéfice financier.

Norwood — Rue Eugénie. $1,600.00 comptant. Maison de famille. Près toutes écoles et églises Précieux-Sang et Holy Cross. Salon, salle à dîner avec cheminée. 3 chambres à coucher et salle de bain. Taxe: $165.00. Belle propriété. Plein prix: $12,500.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de bain complète. Chauffage: huile. Lot: 90' x 150'. Garage. Le tout: $8,300, soit un réduction de $500.

Vous constatez que la liste de vente augmente de semaine la semaine à la suite d'un contact quotidien d'un agent qui a une connaissance complète des propriétés à vendre et des clients qui désirent acheter. Un appel téléphonique ou une entrevue au bureau vous assure un service rapide et satisfaisant.

Si vous désirez acheter ou vendre, appelez Fernand Viau 253-1361 ou ALpine 3-0155

6-323-T.F.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ESTHER DESROCHERS, late of the City of St Boniface, in Manitoba, Widow, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 355 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 12th of July, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 11th day of June, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY, Solicitors for Alfred Desrochers, the Executor.

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR L'HOPITAL CHARLES CAMSELL, MINISTERE DE LA SANTE NATIONALE ET DU BIEN-ETRE SOCIAL, EDMONTON (ALBERTA)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 22 JUILLET 1964.

On peut se procurer les documents de soumission du dépôt de $500.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA par l'entremise de: Directeur régional, édifice Oliver, 10225, 100e avenue, Edmonton (Alta); l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5; l'architecte régional, 201 édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg; l'architecte régional, 241, rue Jarvis, Toronto; bureau régional, pièce 414, édifice Public, Calgary; et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; et aux bureaux des "Builders Exchanges" à Edmonton, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Toronto.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES: Les sous-entrepreneurs pour les corps de métier électricité, plomberie, chauffage, ventilation et climatisation présenteront leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées d'Edmonton, 10415, avenue Princess Elizabeth, Edmonton (Alta), à 2 h. de l'après-midi, heure d'Edmonton, le MERCREDI 15 JUILLET 1964, conformément au Document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire, DPW-ARCH-64-46

A VENDRE

Norwood — Maison de famille. Rénovée. 6 pièces. Près école. Lot: 50'. Taxe basse. $10,500. Comptant: $1,500. Balance facile.

Bonne résidence à la campagne — Maison, étable, poulailler, garage, 15 acres de terrain. Electricité. Autobus scolaire. Le tout: $5,000, $2,000 comptant.

Magasin avec résidence — Bonne localité. Bon chiffre d'affaires.

St-Boniface — Restaurant avec résidence. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Equipement et congélateur. Bon chiffre d'affaires. $19,900. $4,000 comptant. Balance facile.

Près de la ville — 76 acres près rivière et chemin pavé. Machines agricoles, 2 maisons, une louée. 14 bêtes à cornes, volailles, etc. Le tout: $32,000. Montant comptant à négocier. Balance facile.

St-Norbert — Turnbull Drive. 1½ acre de terrain. Entre 2 chemins pavés. $6,300. Montant comptant à négocier.

J. CARRIERE REALTY

289, rue Taché

Téléphone: 247-5204

10-516-12C.

La Norwood Jewellers

320½, avenue Taché NORWOOD

Tél.: CHapel 7-2790

Inspecteur officiel des montres du Canadien National

Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald, Winnipeg, Man.

Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ALEXANDER AGENCIES LTD.

1500, Polo Park Winnipeg

A VENDRE

Norwood — Duplex: 3 et 4. Salles de bain privées. Poêles, réfrigérateurs et pulvérisateurs de déchets inclus. Nouveau brochage. Chambre supplémentaire au soubassement. Cuisines complètement modernes. Plancher: bois dur, salon et salle à manger, autres planchers, nouvelles tuiles. Toit neuf. Entrée semi-privée si désiré. Considérerait bungalow, 2 chambres à coucher, centre de St-Boniface en échange.

Appeler PIERRE PINEAU

SPruce 5-8463 ou 453-1977

12-578-12C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: stuc, 4 grandes pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Taxe: seulement $174. $3,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Rue Eugénie. Bungalow: 5 pièces. Grande cuisine. Soubassement à la grandeur partiellement fini. Chauffage: gaz. $1,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

Blvd Dollard — Bungalow: 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage moderne: huile. Taxe: seulement $150. Prix et termes intéressants.

St-Boniface — Près basilique. Duplex moderne: 3 ans. 5 et 4. $9,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble: 11 logis complètement privés. Revenu mensuel: $555. Prix et termes intéressants.

St-Boniface — Angle St-Jean-Baptiste et Dumoulin. Maison coloniale moderne: 7½ pièces. 3 chambres à coucher. Site de choix. Cour avec beaucoup d'arbustes. Une des plus belles résidences de St-Boniface. Comptant requis: environ $15,000. Balance portée par propriétaire à 6½%.

St-Boniface — Duplex moderne: seulement $14,300. 4 et 3. Privés. $1,000 comptant.

A. AYOTTE

191, blvd Dollard, St-Boniface

Téléphone: CEdar 3-5845

10-515-12C.

PAUL PAQUIN

Assurances générales

989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE

Boîte 68, St-Boniface, Man.

Téléphone: ALpine 3-9805

Logis à louer

DANS IMMEUBLE NEUF

Près hôpital St-Boniface

203, rue Bertrand

Suites de 3½ à 4½ pièces

Possession immédiate

Signalez 943-9516 le soir ou 452-0637

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"

Henri DAUDET, gérant

700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1

Téléphone: 943-4021

REGGIE... THE HOST WITH THE MOST

AAA

Radio et télévision dans chaque chambre;

Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;

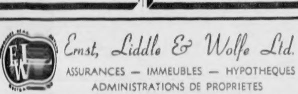
Service courtois et personnel;

- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel

285, rue Smith, Winnipeg

Téléphone: WH 2-0171



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES

ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Bureau: 707 - 356, rue Main Tél.: WH 3-7425

Great Western Building Winnipeg, Man.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE



angle Provencher et Taché

Téléphone: 233-4654

MARCEL RAJOTTE, propriétaire

☆ ☆ ☆

Nos spécialités:

"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc. Réparations sur toutes marques d'autos

Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Compagnie

165, avenue Provencher, St-Boniface

Téléphone: 233-7425

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018

Automobiles usagées "garanties" de première condition

FÊTE DES PÈRES 21 JUIN

Chemises $4.00 et plus

Cravates $1.50 et plus

Bas . . . . $1.00 et plus

Pinces à cravate $1.50 et plus

Boutons de manchettes

Pyjamas, etc . . . . .

CHEZ HUOT

200, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

Heures de magasin: 9 h. à 6 h. p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.